



HAL
open science

Évolution de la pratique vétérinaire en zone rurale et périurbaine

Clémence Leblanc

► **To cite this version:**

Clémence Leblanc. Évolution de la pratique vétérinaire en zone rurale et périurbaine. Médecine vétérinaire et santé animale. 2022. dumas-03980752

HAL Id: dumas-03980752

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03980752v1>

Submitted on 9 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Année 2022

ÉVOLUTION DE LA PRATIQUE VÉTÉRINAIRE EN ZONE RURALE ET PÉRIURBAINE

THÈSE

pour obtenir le diplôme d'État de
DOCTEUR VÉTÉRINAIRE
présentée et soutenue publiquement devant
la Faculté de Médecine de Créteil (UPEC)
le 12 décembre 2022

par

Clémence, Léone, Ginette LEBLANC

sous la direction de

Chantal LEGRAND

JURY

Président du jury :	M. Yves MILLEMANN	Professeur à l'EnvA
Directrice de thèse :	Mme Chantal LEGRAND	Maître de Conférences à l'EnvA
Examinatrice 1 :	Mme Bérangère RAVARY	Maître de Conférences à l'EnvA
Examinatrice 2 :	Mme Alline DE PAULA REIS	Maître de Conférences à l'EnvA

Liste des enseignants intervenant dans l'encadrement des thèses de Doctorat vétérinaire



Version du 8 février 2022

Liste des Professeurs et Maîtres de conférences titulaires de l'HDR

M	Adjou	Karim	Professeur	DPASP
M	Audigié	Fabrice	Professeur	DEPEC
M	Bellier	Sylvain	Professeur	DSBP
M	Blaga	Radu	Maître de conférences HDR	DPASP
M	Blot	Stephane	Professeur	DEPEC
M	Boulouis	Henri-Jean	Professeur émérite	DSBP
Mme	Chahory	Sabine	Professeur	DEPEC
M	Chateau	Henry	Professeur	DSBP
Mme	Chetboul	Valerie	Professeur	DEPEC
Mme	Crevier-Denoix	Nathalie	Professeur	DSBP
M	Degueurce	Christophe	Professeur	DSBP
M	Denoix	Jean-Marie	Professeur	DEPEC
M	Desquilbet	Loïc	Professeur	DSBP
Mme	Dufour	Barbara	Professeur émérite	DPASP
M	Eloit	Marc	Professeur	DSBP
M	Fayolle	Pascal	Professeur émérite	DEPEC
M	Fédérighi	Michel	Professeur	DPASP
M	Fontbonne	Alain	Professeur	DEPEC
Mme	Gilbert	Caroline	Professeur	DSBP
M	Grandjean	Dominique	Professeur	DEPEC
Mme	Grimard-Ballif	Bénédicte	Professeur	DPASP
Mme	Haddad-Hoang Xuan	Nadia	Professeur	DPASP
M	Jouvion	Gregory	Professeur	DSBP
M	Kohlhauer	Matthias	Maître de conférences HDR	DSBP
Mme	Le Poder	Sophie	Professeur	DSBP
M	Manassero	Mathieu	Professeur	DEPEC
Mme	Maurey-Guénec	Christelle	Maître de conférences HDR	DEPEC
M	Millemann	Yves	Professeur	DPASP
M	Perrot	Sébastien	Maître de conférences HDR	DSBP
Mme	Pilot-Storck	Fanny	Professeur	DSBP
M	Ponter	Andrew	Professeur	DPASP
Mme	Rivière	Julie	Maître de conférences HDR	DPASP
Mme	Robert	Céline	Professeur	DSBP
M	Tiret	Laurent	Professeur	DSBP
M	Tissier	Renaud	Professeur	DSBP
M	Verwaerde	Patrick	Professeur	DEPEC
Mme	Viateau	Véronique	Professeur	DEPEC

Liste des Maîtres de conférences et Ingénieurs de recherche DMV

M	Arné	Pascal	Maître de conférences	DPASP
Mme	Barassin	Isabelle	Maître de conférences	DPASP
Mme	Benchezkroun	Ghita	Maître de conférences	DEPEC
Mme	Bertoni	Lelia	Maître de conférences	DEPEC
M	Bolnot	Francois	Maître de conférences	DPASP
Mme	Canonne-Guibert	Morgane	Maître de conférences	DEPEC
Mme	Chevallier	Lucie	Maître de conférences	DSBP
Mme	Cochet-Faivre	Noëlle	Maître de conférences	DEPEC
Mme	Constant	Fabienne	Maître de conférences	DPASP
Mme	Cordonnier-Lefort	Nathalie	Maître de conférences	DSBP
Mme	Crepeaux	Guillemette	Maître de conférences	DSBP
Mme	De Paula Reis	Alline	Maître de conférences	DPASP
Mme	Decambrom	Adeline	Maître de conférences	DEPEC
M	Delsart	Maxime	Maître de conférences associé	DPASP
M	Desbois	Christophe	Maître de conférences	DEPEC
M	Deshuillers	Pierre	Maître de conférences	DSBP
M	Gauthier	Michel	Maître de conférences associé	DPASP
Mme	Guélin-Poirier	Valentine	Maître de conférences	DPASP
Mme	Jacquet	Sandrine	Ingénieur de recherche (DMV)	DEPEC
Mme	Lagrée	Anne-Claire	Maître de conférences	DSBP
Mme	Le Roux	Delphine	Maître de conférences	DSBP
Mme	Legrand	Chantal	Maître de conférences associé	DSBP
Mme	Maignac	Genevieve	Maître de conférences	DSBP
M	Mauffré	Vincent	Maître de conférences	DPASP
Mme	Mtimet	Narjès	Maître de conférences	DPASP
Mme	Mespouilhès-Rivière	Céline	Ingénieur de recherche (DMV)	DEPEC
M	Mortier	Jérémy	Maître de conférences associé	DEPEC
M	Nudelmann	Nicolas	Maître de conférences	DEPEC
M	Pignon	Charly	Ingénieur de recherche (DMV)	DEPEC
M	Polack	Bruno	Maître de conférences	DSBP
Mme	Ravary-Plumioën	Bérangère	Maître de conférences	DPASP
M	Reyes-Gomez	Edouard	Maître de conférences	DSBP
Mme	Risco-Castillo	Véronica	Maître de conférences	DSBP
Mme	Rose	Hélène	Maître de conférences associé	DSBP

Remerciements

Au Président du Jury de cette thèse, Professeur à l'EnvA, M. Yves MILLEMANN,
Qui m'a fait l'honneur d'accepter la présidence du jury de cette thèse,
Hommages respectueux.

À Mme Chantal LEGRAND, Maître de conférences à l'EnvA,
Qui m'a fait l'honneur d'accepter la direction de cette thèse, pour son aide et sa disponibilité
tout au long de la réflexion et de la rédaction,
Hommages respectueux.

À Mme Bérangère RAVARY-PLUMIOËN, Maître de conférences à l'EnvA,
Pour avoir accepté d'être examinatrice sur cette thèse,
Sincères remerciements.

À Mme Aline DE PAULA REIS, Maître de conférences à l'EnvA,
Pour avoir accepté d'être examinatrice sur cette thèse,
Sincères remerciements.

Au SNGTV,
Pour avoir accepté de partager mon questionnaire à ses adhérents et m'avoir permis de
récolter un grand nombre de réponses,
Sincères remerciements.

Table des matières

Liste des figures.....	3
Liste des tableaux.....	7
Liste des abréviations.....	9
Introduction.....	11
Première partie : bibliographie.....	13
1. Etat des lieux de la présence d'animaux sur le territoire français.....	13
A. <i>Les animaux de compagnie</i>	13
a. Entre 1967 et 1988.....	13
b. Entre 2000 et 2010.....	13
c. Entre 2010 et 2020.....	14
d. Depuis le confinement.....	15
B. <i>Les animaux de rente</i>	15
a. Bovins.....	15
b. Ovins.....	17
c. Caprins.....	17
C. <i>Les chevaux</i>	18
2. Etat des lieux de la pratique vétérinaire en France.....	19
A. <i>Profil des vétérinaires sur les 5 dernières années</i>	19
B. <i>Répartition des vétérinaires par type d'exercice</i>	19
C. <i>Répartition des vétérinaires par espèces traitées</i>	21
a. Vétérinaires canins.....	21
b. Vétérinaires ruraux.....	24
c. Vétérinaires équins.....	27
3. Evolution de la pratique vétérinaire selon certains acteurs de la profession.....	28
A. <i>Evolution de la pratique vétérinaire en milieu rural</i>	28
a. Une densité d'élevage en diminution.....	28
b. Modification des habitudes de consommation.....	29
c. Impact de l'exercice en milieu rural sur la vie du vétérinaire.....	30
B. <i>Adaptations nécessaires aux nouvelles demandes de la clientèle</i>	31
a. Une clientèle plus exigeante et plus informée.....	31
b. Des cliniques intégrées dans l'ère du numérique.....	31
C. <i>Evolution des structures de soins vétérinaires</i>	31
a. Evolution de la taille des structures vétérinaires.....	31
b. Evolution des équipements.....	32
c. Evolution des spécialisations.....	32
4. Conclusion de partie.....	33
Deuxième partie : étude expérimentale.....	35
1. Introduction.....	35
2. Matériels et méthodes.....	35
A. <i>Choix des questions – première partie</i>	35
a. Elimination des cliniques d'Ile-de-France et des villes de plus de 50 000 habitants.....	35
• Cliniques en Ile-de-France.....	35
• Cliniques des villes de plus de 50 000 habitants.....	36
b. Nouvelle sélection des cliniques étudiées.....	37
B. <i>Choix des questions</i>	37
3. Résultats et analyse.....	38
A. <i>Répartition des répondants en fonction des régions</i>	38
B. <i>Constitution des cliniques vétérinaires étudiées</i>	38
a. Type d'exercice des cliniques vétérinaires étudiées.....	38
• Espèces soignées dans les cliniques ayant répondu.....	38
• Pourcentage de NAC dans les clientèles canines et mixtes.....	39

•	Pourcentage des dominantes.....	41
•	Explications d'une canine majoritaire dans une clinique mixte	41
b.	Nombre d'Equivalents Temps Plein vétérinaires et ASV des cliniques étudiées	43
c.	Distance entre les cliniques étudiées et la grande ville la plus proche.....	45
d.	Méthodes de gardes et astreintes des cliniques étudiées	46
•	Cliniques assurant leurs gardes	47
•	Cliniques n'assurant pas leurs gardes.....	49
e.	Plateaux techniques des cliniques étudiées et spécialités	51
•	Plateau technique des cliniques canines de l'enquête (38 cliniques).....	51
•	Plateau technique des cliniques mixtes ou de conseil en élevage.....	52
f.	Label cat friendly	53
g.	Appartenance à une chaîne	53
C.	Constitution de la clinique moyenne ayant répondu à l'étude	54
D.	Evolutions et adaptations décrites par les vétérinaires interrogés.....	54
a.	Modification des demandes de la clientèle actuelle	54
b.	Adaptations de la clinique et des vétérinaires pour faire face aux nouvelles demandes	57
c.	Spécificités de la clientèle rurale	59
•	Variations de l'activité rurale	59
•	Evolutions de la clientèle rurale.....	60
d.	Apparition d'une nouvelle clientèle	63
•	Demandes d'une nouvelle clientèle	63
•	Evolution du plateau technique	65
•	Formations	67
•	Recrutement.....	68
e.	Médecines alternatives	68
f.	Télémédecine.....	69
g.	Depuis quand les pratiques évoluent-elles ?	72
h.	Sollicitations par les groupes vétérinaires	72
4.	Discussion.....	76
A.	Mise en évidence de biais.....	76
B.	Limites du matériel et des méthodes.....	77
a.	Questions qui auraient été pertinentes	77
b.	Questions mal comprises.....	77
c.	Questions posées non pertinentes et non exploitées	78
C.	Pistes de réflexions	78
	Conclusion	79
	Liste des références bibliographiques	81
	Annexe 1 : Evolution du nombre de chats et de chiens entre 2000 et 2020	83
	Annexe 2 : Evolution du nombre de bovins entre 1995 et 2020	83
	Annexe 3 : Evolution du nombre de détenteurs de bovins entre 2010 et 2020	84
	Annexe 4 : Evolution du nombre d'ovins entre 2000 et 2019	84
	Annexe 5 : Evolution du nombre de caprins entre 2010 et 2020.....	84
	Annexe 6 : Evolution du nombre de chevaux entre 2008 et 2021	85
	Annexe 7 : Evolution du nombre d'éleveurs de chevaux entre 2014 et 2020	85
	Annexe 8 : Nombre d'habitants par région en 2022	86
	Annexe 9 : Cheptel présent dans les exploitations agricoles en fin d'année 2019 : comparaisons régionales (INSEE, 2020)	87
	Annexe 10 : Questionnaire envoyé aux vétérinaires	88

Liste des figures

Figure 1 : Evolution du nombre de chiens et de chats de 2000 à 2010 (FACCO, 2020)	14
Figure 2 : Evolution du nombre de chiens et de chats de 2010 à 2020 (FACCO, 2020)	15
Figure 3 : Evolution du nombre de bovins entre 1995 et 2020 (Maigret, 2019 ; Maigret, 2021a ; Statista research departement, 2022)	16
Figure 4 : Evolution du nombre de détenteurs de bovins entre 2010 et 2020 (Maigret, 2021a).....	16
Figure 5 : Evolution du nombre d'ovins entre 2000 et 2019 (Maigret, 2021b).....	17
Figure 6 : Evolution du nombre de caprins entre 2010 et 2020 (Assmann, 2021)	17
Figure 7 : Evolution du nombre de chevaux entre 2008 et 2021 (OESC, 2016 ; OESC, 2017 ; OESC, 2018 ; OESC, 2019 ; OECS, 2020)	18
Figure 8 : Evolution du nombre d'éleveurs de chevaux entre 2008 et 2021 (OESC, 2016 ; OESC, 2017 ; OESC, 2018 ; OESC, 2019 ; OECS, 2020).....	19
Figure 9 : Evolution de l'activité libérale entre 2016 et 2020 (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2020)	20
Figure 10 : Evolution de l'activité salariée entre 2016 et 2020 (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2020)	20
Figure 11 : Evolution du nombre de vétérinaires canins et mixtes à dominante canine entre 2016 et 2020 (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2020).....	21
Figure 12 : Carte de France représentant le nombre de vétérinaires avec une activité animaux de compagnie par rapport au nombre d'animaux de compagnie (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2021)	22
Figure 13 : Carte de France représentant le nombre de vétérinaires avec une orientation nouveaux animaux de compagnie par rapport au nombre d'animaux de compagnie (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2021)	22
Figure 14 : Evolution du nombre de vétérinaires ruraux et mixtes à dominante rurale entre 2016 et 2020 (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2020).....	24
Figure 15 : Carte de France représentant l'évolution du nombre de vétérinaires avec une activité animaux de rente par département entre 2016 et 2020 (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2021)	25
Figure 16 : Carte de France représentant le nombre de vétérinaires avec une activité animaux de rente par rapport au nombre de bovins (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2021)	26
Figure 17 : Evolution du nombre de vétérinaires canins et mixtes à dominante canine entre 2016 et 2020 (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2020).....	27

Figure 18 : Carte de France représentant le nombre de vétérinaires avec une activité équine par rapport au nombre de chevaux (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2021).....	28
Figure 19 : Evolution du nombre d'exploitations agricoles animalières de taille moyenne et grande en base 100 (Observatoire des métiers dans les professions libérales, 2019)	29
Figure 20 : Constitution du panier alimentaire en pourcentage en 1960, 1990 et 2014 (Larochette et Sanchez-Gonzalez, 2015).....	30
Figure 21 : Part en pourcentage des cliniques équipées d'outils numériques en 2018 (Observatoire des métiers dans les professions libérales, 2019)	32
Figure 22 : Proportion de cliniques ayant répondu et étant localisées en Ile-de-France et hors Ile-de-France.....	36
Figure 23 : Proportion de cliniques ayant répondu et étant localisées dans des villes de plus ou moins de 50 000 habitants	36
Figure 24 : Proportion de cliniques ayant répondu en fonction du nombre d'habitants de leur ville	37
Figure 25 : Proportion de répondants en fonction de leur région.....	38
Figure 26 : Pourcentage de cliniques en fonction des différents types d'exercices vétérinaires	39
Figure 27 : Pourcentage de cliniques canines en fonction du pourcentage de NAC soignés dans la structure.....	40
Figure 28 : Pourcentage de cliniques mixtes en fonction du pourcentage de NAC soignés dans la structure.....	40
Figure 29 : Moyenne du pourcentage de chaque exercice (canine dont NAC ; rurale ; équine) au sein des structures mixtes ayant répondu à l'enquête	41
Figure 30 : Pourcentage de cliniques mixtes avec une canine majoritaire en fonction des raisons qui expliquent le fait que la clientèle canine soit majoritaire	43
Figure 31 : Pourcentage de cliniques en fonction du nombre d'Equivalents Temps Pleins vétérinaires et ASV.....	44
Figure 32 : Pourcentage de cliniques ayant répondu en fonction de la distance par rapport à la ville de plus de 50 000 habitants la plus proche en kilomètres	45
Figure 33 : Proportion de cliniques effectuant des gardes ou astreintes en semaine	46
Figure 34 : Proportion de cliniques effectuant des gardes ou astreintes en week-end.....	47
Figure 35 : Pourcentage de cliniques ayant répondu en fonction du nombre de gardes ou astreintes effectuées par un vétérinaire par semaine	48
Figure 36 : Pourcentage de cliniques ayant répondu en fonction du nombre de gardes ou astreintes effectuées par un vétérinaire par week-end	48

Figure 37 : Pourcentage de cliniques en fonction de la distance entre les cliniques effectuant leurs gardes/astreintes et la ville de plus de 50 000 habitants la plus proche.....	49
Figure 38 : Type(s) d'exercice(s) des cliniques n'effectuant pas de garde ou astreinte	50
Figure 39 : Pourcentage de cliniques exerçant en canine pure en fonction du plateau technique ..	52
Figure 40 : Pourcentage de cliniques (exceptées celles exerçant en canine pure) en fonction du plateau technique	53
Figure 41 : Proportion des cliniques étudiées appartenant à une chaîne vétérinaire.....	54
Figure 42 : Pourcentage de cliniques étudiées en fonction des évolutions de leur clientèle	56
Figure 43 : Pourcentage de cliniques en fonction des adaptations nécessaires face à l'évolution de leur clientèle	58
Figure 44 : Proportion de cliniques ayant une activité rurale en fonction de la variation de cette activité.....	60
Figure 45 : Proportion de cliniques vétérinaires avec une activité rurale en fonction des évolutions de la clientèle rurale	62
Figure 46 : Pourcentage de cliniques mixtes en fonction des demandes de nouvelles clientèles...	64
Figure 47 : Pourcentage de cliniques canines en fonction des demandes de nouvelles clientèles.	65
Figure 48 : Pourcentage de cliniques rurales ou porcs et/ou volailles en fonction des demandes de nouvelles clientèles	65
Figure 49 : Pourcentage de cliniques ayant dû investir dans de nouveaux équipements	66
Figure 50 : Pourcentage de cliniques ayant dû investir dans de nouveaux équipements en fonction du type d'équipement.....	67
Figure 51 : Nécessité de formation pour s'adapter aux nouvelles clientèles.....	68
Figure 52 : Nécessité de recrutement pour s'adapter aux nouvelles clientèles	68
Figure 53 : Pourcentage de demandes pour la télé médecine	70
Figure 54 : Pourcentage de cliniques qui mettront ou non en place la télé médecine sans avoir de demande.....	71
Figure 55 : Pourcentage de cliniques qui mettront ou non en place la télé médecine dans un contexte de demande de la clientèle	71
Figure 56 : Pourcentage de cliniques en fonction de la durée d'évolution des différentes pratiques vétérinaires	72
Figure 57 : Pourcentage de cliniques qui ont déjà été sollicitées ou non par un groupe vétérinaire	73

Figure 58 : Pourcentage de cliniques qui accepteraient ou non d'être rachetées par un groupe vétérinaire.....74

Liste des tableaux

Tableau 1 : Evolution du nombre de ménages possédant un animal de compagnie entre 1967 et 1988 (Herpin <i>et al.</i> , 1991)	13
Tableau 2 : Evolution du nombre de vétérinaires avec une compétence pour les animaux de rente en fonction des départements (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2021).....	25
Tableau 3 : Réponses à la question sur l'explication de la prédominance de l'exercice canin dans les cliniques mixtes « canine/rurale »	42
Tableau 4 : Catégories de réponses « autres »	42
Tableau 5 : Nombre d'ETP vétérinaires et ASV	45
Tableau 6 : Comparaison de la distance entre les cliniques n'effectuant pas de garde et la ville de plus de 50 000 habitants la plus proche et la distance entre ces cliniques et la ville où sont référées leurs urgences.....	50
Tableau 7 : Equipements du plateau technique des cliniques étudiées	51
Tableau 8 : Différents choix de nouvelles demandes de la clientèle des cliniques interrogées.....	55
Tableau 9 : Autres demandes des clients des cliniques interrogées	55
Tableau 10 : Adaptations proposées aux évolutions de la clientèle des cliniques interrogées.....	57
Tableau 11 : Autres adaptations nécessaires des cliniques interrogées.....	57
Tableau 12 : Différentes évolutions de la clientèle rurale proposées dans le questionnaire	60
Tableau 13 : Autres évolutions remarquées par les vétérinaires répondants	61
Tableau 14 : Pourcentage de chaque clientèle intéressée par les médecines alternatives.....	69
Tableau 15 : Raisons pour lesquelles les vétérinaires refuseraient d'être rachetés par un groupe de cliniques vétérinaires (218 cliniques).....	74
Tableau 16 : Raisons pour lesquelles les vétérinaires accepteraient d'être rachetés par un groupe de cliniques vétérinaires (31 cliniques).....	75
Tableau 17 : Raisons pour lesquelles les vétérinaires envisageraient ou non d'être rachetés par un groupe de cliniques vétérinaires (91 cliniques)	76
Tableau 18 : Questions non pertinentes du questionnaire et raisons pour lesquelles elles ne le sont pas.....	78

Liste des abréviations

ASV : Auxiliaire Spécialisée Vétérinaire

CHV : Centre Hospitalier Vétérinaire

ENVA : Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort

ENVN : Ecole Nationale Vétérinaire de Nantes

ENVT : Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse

ETP : Equivalent Temps Plein

FACCO : Fédération des Fabricants d'Aliments pour Chiens, Chat, Oiseaux et autre animaux familiaux

IFCE : Institut Français du Cheval et de l'Equitation

INSEE : Institut Nationale des Statistiques et des Etudes Economiques

NAC : Nouveaux Animaux de Compagnie

NFS : Numération Formule Sanguine

OPA : Organisations Professionnelles Agricoles

OESC : Observatoire Social et Economique du Cheval

OMPL : Observatoire des Métiers dans les Professions du Libéral

PCS : Permanence Continuité de Soins

SNGTV : Société Nationale des Groupements Techniques Vétérinaires

SVRP : Syndicat Vétérinaire de la Région Parisienne

UGB : Unité Gros Bétail

Introduction

La médecine des animaux est apparue au deuxième millénaire avant Jésus Christ et consistait majoritairement à soigner les animaux de production puis les chevaux à partir de 430 avant Jésus Christ. Aujourd'hui lorsque l'on pense au vétérinaire, ce métier nous évoque chez la plupart des gens la médecine et la chirurgie des animaux de compagnie même si la médecine des animaux de rente et des équidés est bien évidemment toujours pratiquée. Ce métier a donc énormément évolué au fil du temps. Nous nous intéresserons dans cette thèse aux évolutions récentes de la pratique vétérinaire, en effet, la médecine et la technologie au service de la médecine est en constante évolution, ce qui permet à notre pratique d'évoluer. D'autre part, les praticiens doivent également faire face à l'évolution des demandes de la clientèle. Par le biais de cette thèse nous nous sommes donc demandé quelles étaient ces évolutions et de quelle manière les vétérinaires y font face. Nous avons concentré notre étude sur les zones rurales et périurbaines c'est-à-dire les zones de faible à moyenne densité de population, au niveau desquelles les cliniques vétérinaires drainent une zone de chalandise plus large que les cliniques des zones urbaines. En effet, en zone urbaine nous pouvons parfois trouver plusieurs cliniques très proches les unes des autres, les médecines qui y sont pratiquées, l'organisation des gardes, etc. y sont parfois très différentes et leur évolution devrait faire l'objet d'une autre étude. Nous ne parlerons pas ici de la zone périurbaine de l'Île de France car cette région est complexe et devrait faire partie d'une étude unique sur le sujet, d'autre part, une autre thèse dont le sujet est similaire a déjà été publiée par Emma Goumilloux.

Le milieu périurbain est défini comme ce qui se trouve en périphérie des métropoles. Le milieu rural regroupe les petites unités urbaines n'appartenant pas à un pôle urbain. Nous avons défini ici, un pôle urbain comme une ville de plus de 50 000 habitants. Il existe actuellement une désertification des espaces ruraux, ce qui a des conséquences sur l'exercice des vétérinaires. En effet, ce milieu attire moins mais nous constatons également une diminution de la population des animaux de rente. Dans le même temps, nous constatons également une augmentation du nombre d'animaux de compagnie.

Cette thèse s'articulera en deux parties, dans la première partie bibliographique nous étudierons les évolutions de la présence d'animaux sur le territoire français et de vétérinaires au sein des différentes régions (hors Île de France), ainsi que des évolutions en termes de clientèle, d'équipements... La deuxième partie est une étude basée sur un questionnaire diffusé au sein de la profession, ciblant les vétérinaires exerçant en zone rurale et périurbaine pour définir en premier lieu la constitution moyenne d'une clinique « de province » puis de définir quelles sont les évolutions auxquelles ils doivent faire face comparativement à ce qui est relaté dans la bibliographie.

Première partie : bibliographie

Cette partie bibliographique a pour but d'effectuer dans un premier temps, l'état des lieux de la présence des animaux sur le territoire français et son évolution depuis 2010. Dans un deuxième temps, nous étudierons l'évolution de la présence de la profession vétérinaire sur le territoire français. Nous terminerons en développant l'avis de certains acteurs de la profession sur les différentes évolutions auxquelles le milieu vétérinaire fait face.

1. Etat des lieux de la présence d'animaux sur le territoire français

Il ne peut y avoir de vétérinaires praticiens sans animaux à soigner. Il est donc important d'étudier la présence des animaux de compagnie au sein des foyers français, la répartition des élevages d'animaux de rente ainsi que la présence des chevaux sur le territoire.

A. Les animaux de compagnie

Les animaux de compagnie parfois également dénommés « animaux familiers » sont les chiens, les chats, mais aussi les nouveaux animaux de compagnie (NAC) : lapins, poissons, oiseaux, furet, tortues...

a. Entre 1967 et 1988

La population des animaux de compagnie des années quatre-vingts est estimée à 26 millions d'individus dont 7 millions de chiens et 5 millions de chats. En vingt ans, entre 1967 et 1988, le nombre de foyers possédant un animal de compagnie a augmenté de 40% (Tableau 1). Les auteurs rapportent ce fait à l'augmentation des maisons individuelles qui sont plus propices à l'adoption d'un animal de compagnie, surtout en ce qui concerne les chiens (Herpin *et al.*, 1991).

Tableau 1 : Evolution du nombre de ménages possédant un animal de compagnie entre 1967 et 1988 (Herpin *et al.*, 1991)

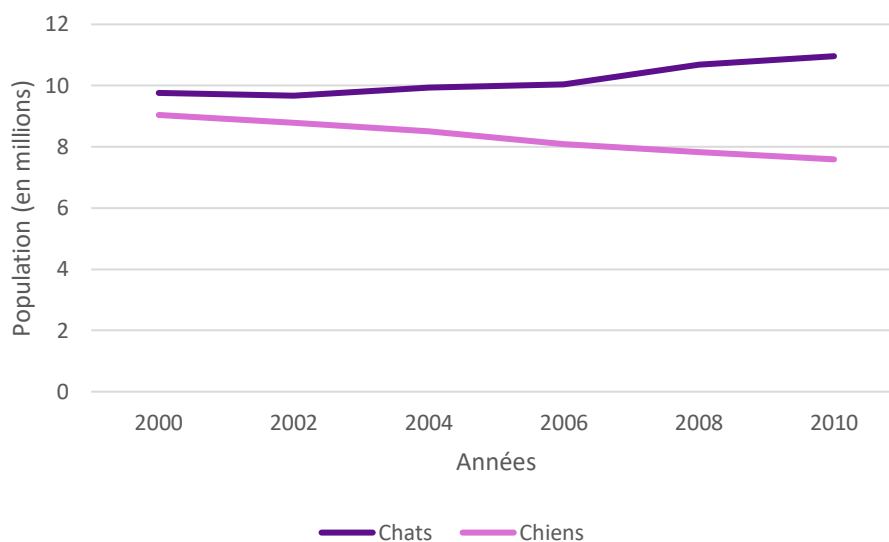
Ménages possédants au moins	Un chien	Un chat	Un animal familier
En 1967 (en milliers)	4 224	4 067	7 540
En 1988 (en milliers)	7 014	4 676	10 542
Progression en %	66	15	40

b. Entre 1988 et 2010

Entre 1988 et 2000, les populations de chiens et de chat ont augmenté. En effet, les premiers sont passés de 7 millions à 9 millions d'individus et les seconds de 4 millions à plus de 9 millions d'individus.

Nous constatons une progression du nombre de chiens et de chats entre 2000 et 2010 au niveau de la Figure 1. La population de chats a augmenté de 9,76 millions à 10,96 millions d'individus, soit une augmentation de 12% en dix ans. La population de chiens a diminué de 9,04 millions à 7,59 millions d'individus, soit une diminution de 16% en dix ans (FACCO, 2020). Cette diminution peut être mise en parallèle de l'urbanisation et des contraintes relatives à la possession d'un chien, notamment les sorties quotidiennes, la diminution de la taille des jardins et des habitations, ce qui a favorisé l'augmentation du nombre de chats (Marques et Bouzou, 2017).

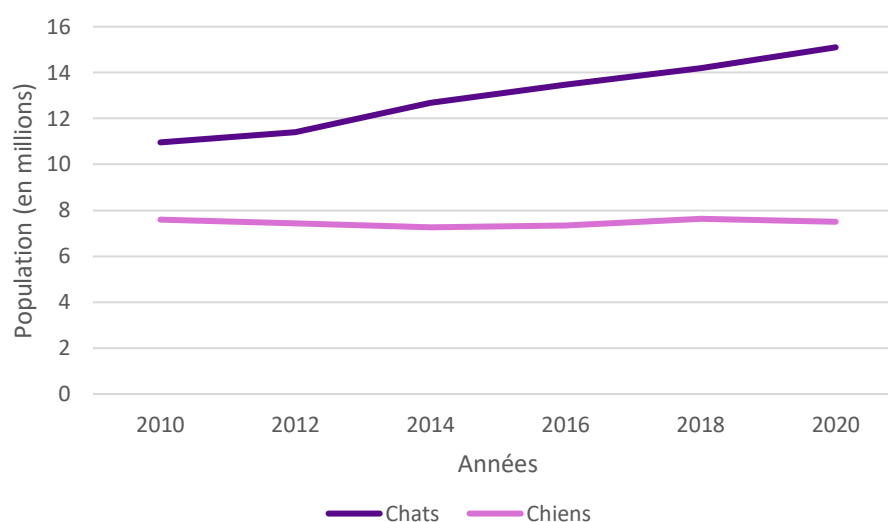
Figure 1 : Evolution du nombre de chiens et de chats de 2000 à 2010 (FACCO, 2020)



c. Entre 2010 et 2020

D'après un sondage FACCO datant de 2020 dont les résultats sont visibles en Figure 2, 50,5% des Français possèdent un animal familial. La population de chats a augmenté de 37% en dix ans entre 2010 et 2020 pour passer de 10,96 millions à 15,1 millions d'individus. Quant à la population de chiens, elle est quasiment stable depuis 2010, date à laquelle nous avons 7,59 millions de chiens contre 7,50 millions d'individus en 2020 (FACCO, 2020), (Annexe 1 : Evolution du nombre de chats et de chiens entre 2000 et 2020).

Figure 2 : Evolution du nombre de chiens et de chats de 2010 à 2020 (FACCO, 2020)



Entre les années 2000 et 2015, le recours aux soins vétérinaires et autres services relatifs aux animaux de compagnie a progressé de 19% contre 12% tous services confondus (Marques et Bouzou, 2017). Depuis 2016, une des principales assurances dans la santé animale, SantéVet, a créé l'observatoire des français et de leurs animaux de compagnie pour identifier le type de relation entre les français et leurs animaux. Les résultats de 2019 montrent que les chiens sont plus médicalisés que les chats en termes de vaccination (84% des chiens contre 64% des chats). 89% des chiens reçoivent régulièrement des antiparasitaires externes et internes. 63% des chiens sont emmenés annuellement chez le vétérinaire pour effectuer un bilan de santé. Près de la moitié des propriétaires consultent un vétérinaire en cas de problème de santé de leur animal (André et Depouilly, 2019).

d. Depuis le confinement

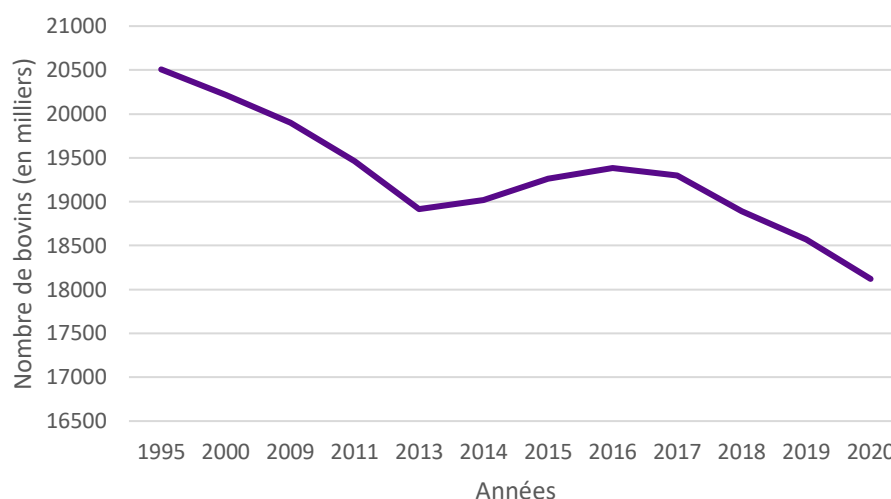
Un grand nombre d'articles de journaux relatent l'augmentation des adoptions depuis le confinement, dans un besoin de se rapprocher de la nature et de sortir. Aucun sondage officiel n'est encore paru sur la possession d'animaux depuis 2020 mais il est probable que le nombre de chats continue d'augmenter et que le nombre de chiens après une stagnation de 10 ans, augmente à nouveau.

B. Les animaux de rente

a. Bovins

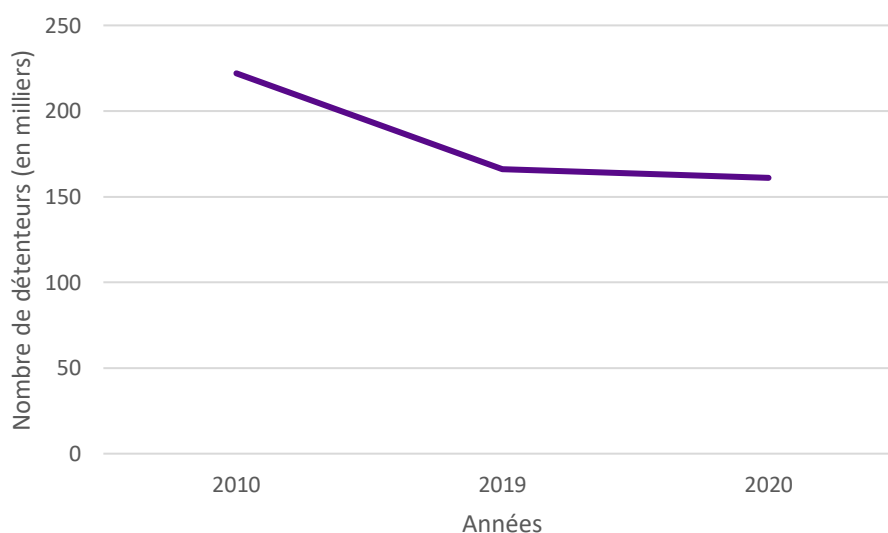
Le nombre d'animaux de rente sur le territoire français est en baisse depuis 1995, dernière année pour laquelle nous avons réussi à trouver un chiffre exact. En effet, nous constatons au niveau de la Figure 3 que la France comptait 20 507 000 bovins en 1995 pour 18 120 000 têtes en 2020, soit une diminution de 11% (Maigret, 2019 ; Maigret, 2021a) (Annexe 2 : Evolution du nombre de bovins entre 1995 et 2020).

Figure 3 : Evolution du nombre de bovins entre 1995 et 2020 (Maigret, 2019 ; Maigret, 2021a ; Statista research departement, 2022)



De manière logique, le nombre de détenteurs de bovins est également en diminution ces dernières années, il est passé de 222 000 à 161 000 détenteurs entre 2010 et 2020. Cette diminution de 27% des détenteurs peut s'expliquer par la diminution du nombre d'exploitations via des regroupements d'exploitations (Figure 4). Ces regroupements font que la taille moyenne des élevages tend à augmenter, par exemple, entre 2005 et 2010 le nombre moyen d'unité gros bétail (UGB) est passé de 78 UGB à 107 UGB dans les exploitations laitières, soit une augmentation de 38% de l'effectif. Ceci a ainsi doublé la consommation de produits vétérinaires par élevage. Mais dans le même temps, le nombre d'exploitations laitières diminuait de 19% (Marques et Bouzou, 2017).

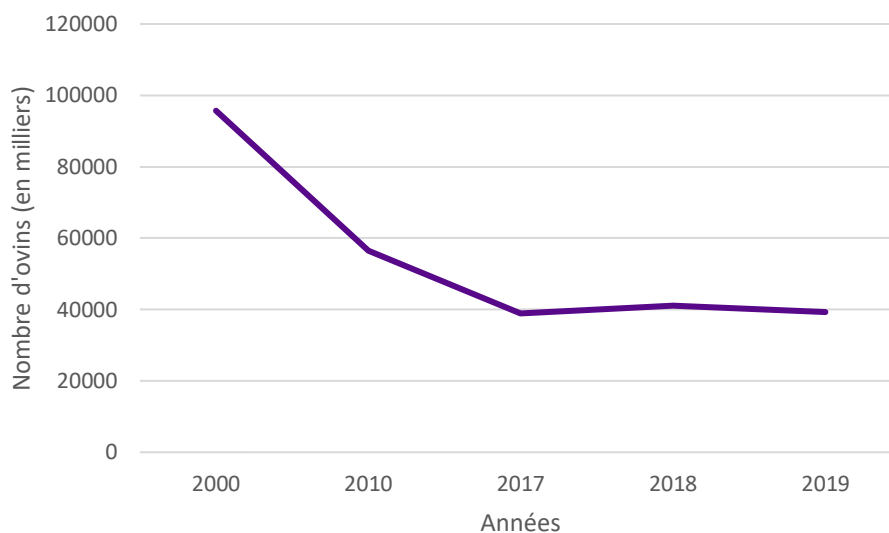
Figure 4 : Evolution du nombre de détenteurs de bovins entre 2010 et 2020 (Maigret, 2021a)



b. Ovins

Le nombre d'ovins a également diminué entre 2000 et 2019 comme nous le voyons en Figure 5. Le cheptel français était constitué de 95 700 000 ovins en 2000 puis de 39 234 000 bêtes en 2019, soit une diminution de 59% (Maigret, 2021b) (Annexe 4 : Evolution du nombre d'ovins entre 2000 et 2019).

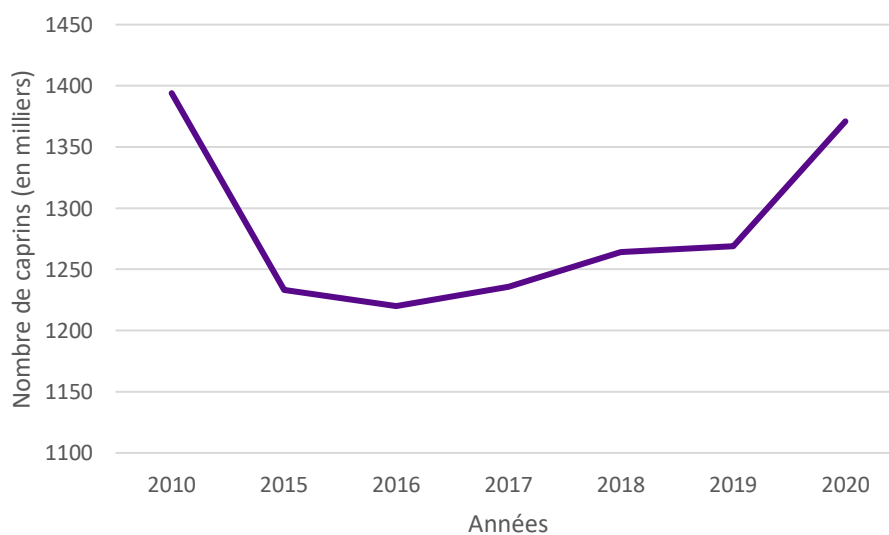
Figure 5 : Evolution du nombre d'ovins entre 2000 et 2019 (Maigret, 2021b)



c. Caprins

Le cheptel français de caprins a subi une forte diminution entre 2010 et 2016 en passant de 1 394 000 à 1 220 000 individus, soit une diminution de 12%. L'effectif de caprins a ensuite augmenté jusqu'en 2020 pour atteindre 1 371 000 têtes (Assmann, 2021), (Figure 6, Annexe 5 : Evolution du nombre de caprins entre 2010 et 2020).

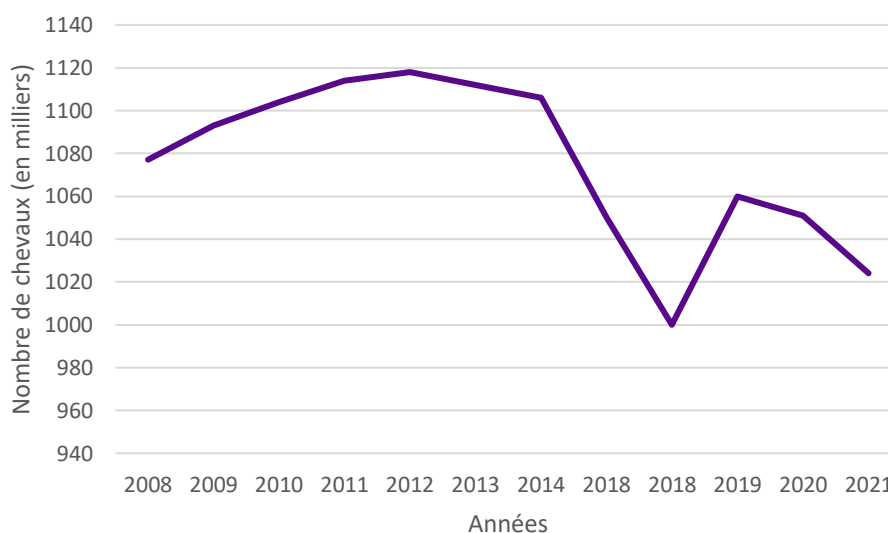
Figure 6 : Evolution du nombre de caprins entre 2010 et 2020 (Assmann, 2021)



C. Les chevaux

Nous constatons au niveau de la Figure 7 que l'effectif du cheptel équin de France a subi une diminution de 5% entre 2008 et 2021. En effet 1 077 000 chevaux étaient présents sur le territoire français en 2008 pour 1 024 000 animaux en 2021 (Annexe 6 : Evolution du nombre de chevaux entre 2008 et 2021). Ceci peut s'expliquer par la légère diminution du nombre de poulinières ainsi que du nombre d'étalons ces dernières années d'après les rapports de l'Institut Français du Cheval et de l'Equitation (IFCE) malgré une augmentation du nombre de poulains entre 2019 et 2020 de 1%, nous n'avons cependant pas d'informations sur les raisons de cette augmentation, elle peut être imputable à une augmentation de l'importation ou à une diminution des mortalités (OECS, 2020).

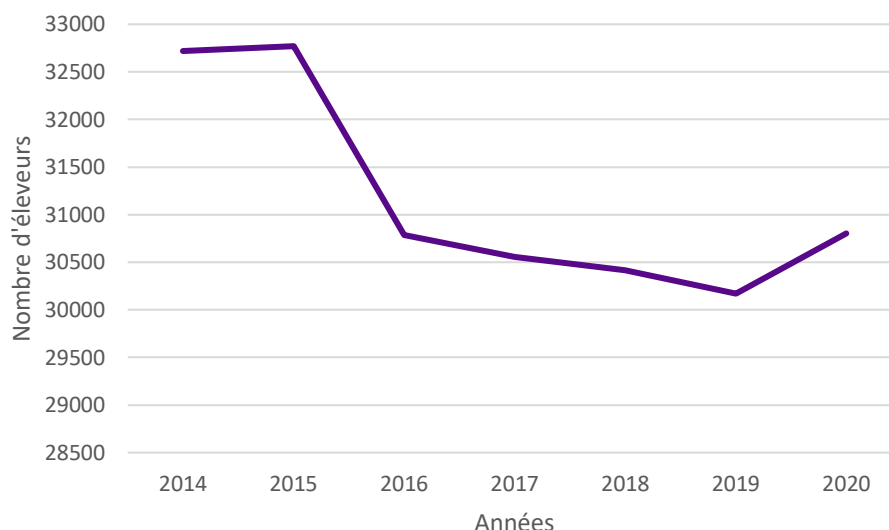
Figure 7 : Evolution du nombre de chevaux entre 2008 et 2021 (OESC, 2016 ; OESC, 2017 ; OESC, 2018 ; OESC, 2019 ; OECS, 2020)



Ensuite nous voyons en Figure 8 que le nombre d'éleveurs a également diminué de 6% entre 2014 et 2020 pour passer de 32 720 à 30 800 éleveurs (Annexe 7 : Evolution du nombre d'éleveurs de chevaux entre 2014 et 2020). Malgré cette diminution globale du nombre d'éleveurs, le nombre d'éleveurs de chevaux de sport et loisir a augmenté ces dernières années (OECS, 2020).

D'autre part, la consommation de viande chevaline a fortement diminué ces dix dernières années. En effet, 18% des foyers français achetaient de la viande chevaline en 2010 contre 8,1% en 2020. Cette diminution de la consommation a causé la diminution massive des abattages de chevaux en France et il est désormais nécessaire d'importer de la viande chevaline, notamment d'Afrique du Sud, de Roumanie et de Belgique (IFCE, 2011 ; OECS, 2020).

Figure 8 : Evolution du nombre d'éleveurs de chevaux entre 2008 et 2021 (OESC, 2016 ; OESC, 2017 ; OESC, 2018 ; OESC, 2019 ; OECS, 2020)



2. Etat des lieux de la pratique vétérinaire en France

Nous allons maintenant nous pencher sur la présence des vétérinaires sur le territoire français et son évolution sur les cinq dernières années. Dans cette partie, des cartes issues de l'atlas démographique de la profession vétérinaire seront exposées.

A. Profil des vétérinaires sur les 5 dernières années

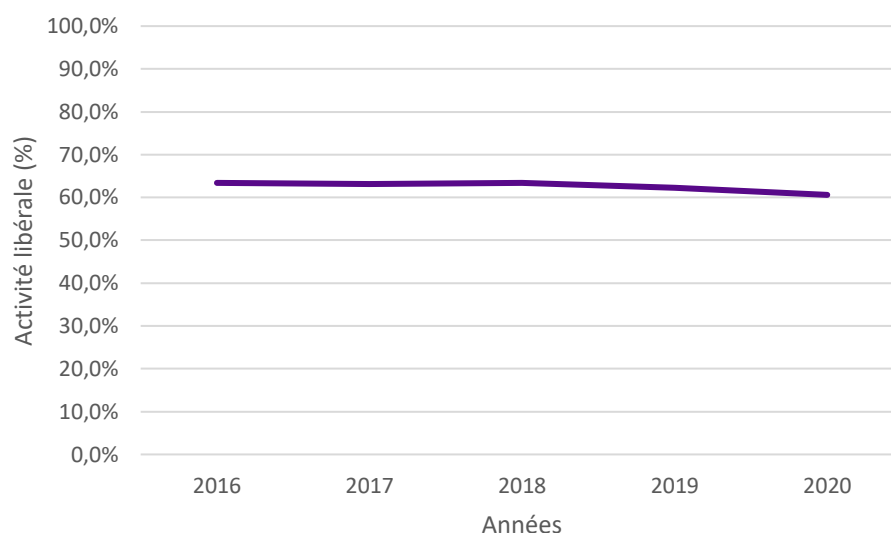
Dans cette partie, nous utiliserons beaucoup l'Atlas démographique de la profession vétérinaire qui est mis à jour tous les ans par un travail commun entre l'Ordre National des Vétérinaires et l'Observatoire national démographique de la profession vétérinaire. Les dernières données recueillies en 2021, nous montrent qu'au 31 décembre 2020, 19 530 vétérinaires étaient inscrits au tableau de l'Ordre, dont 10 862 femmes et 8 668 hommes, soit plus de 1 000 vétérinaires qu'en 2016 où 18 084 vétérinaires étaient inscrits dont 9 302 hommes et 8 783 femmes. La proportion homme/femme s'est inversée sur les 5 dernières années.

Depuis 2016, l'âge moyen des femmes inscrites à l'ordre est de 39 ans, celui des hommes inscrits à l'ordre est de 48 ans, cette moyenne d'âge est stable depuis 5 ans (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2016 ; Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2021).

B. Répartition des vétérinaires par type d'exercice

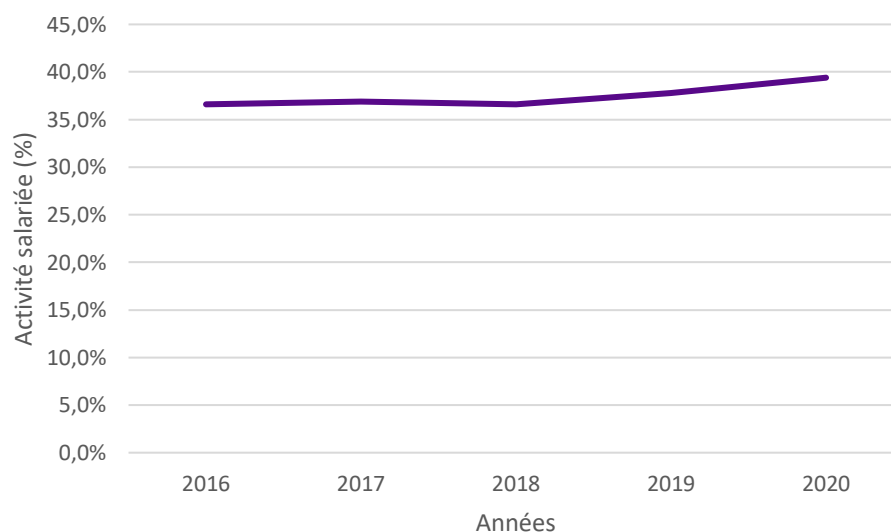
Au 31 décembre 2020 (Figure 9), 60,6% des vétérinaires ont déclaré exercer leur pratique vétérinaire en libéral, dont 42,4% en libéral associé, 12,2% en libéral individuel et 6% comme collaborateur libéral. D'autre part, 39,4% étaient salariés, dont 35,7% dans le secteur libéral et 3,7% dans le secteur privé (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2021).

Figure 9 : Evolution de l'activité libérale entre 2016 et 2020 (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2020)



D'après l'évolution de la démographie vétérinaire (Figure 10), l'activité salariée du secteur libéral a légèrement augmenté entre 2015 et 2020 (33,4% de salariés du secteur libéral en 2015). Cette augmentation est à mettre en parallèle avec l'apparition des groupes vétérinaires (consolidation des structures de soins vétérinaires) (Frayssinet, 2022). Alors que l'activité libérale est en légère baisse, en effet 63,4% des inscrits à l'Ordre étaient en exercice libéral en 2016 (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2020).

Figure 10 : Evolution de l'activité salariée entre 2016 et 2020 (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2020)

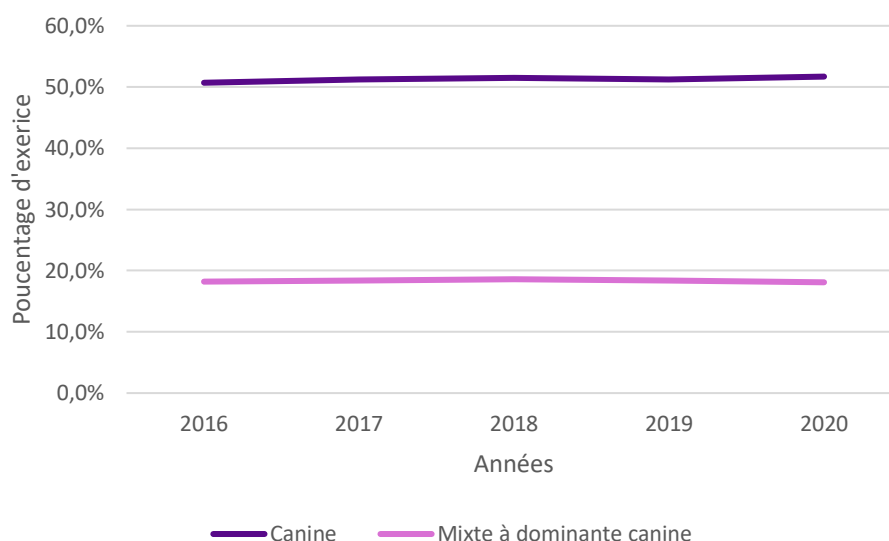


C. Répartition des vétérinaires par espèce traitée

a. Vétérinaires canins

Fin 2015, nous constatons au niveau de la Figure 11 que le pourcentage de vétérinaires en exercice canin ou mixte à dominante canine était de 68,9% contre 69,8% en 2020, la proportion est donc en légère augmentation depuis 5 ans. Cette augmentation est tout à fait corrélée au nombre croissant d'animaux de compagnie dans les foyers français (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2016 ; Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2021).

Figure 11 : Evolution du nombre de vétérinaires canins et mixtes à dominante canine entre 2016 et 2020 (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2020)



Dans un premier temps, la Figure 12 représente le nombre de vétérinaires pour les animaux de compagnie en fonction de la proportion de ces derniers sur le territoire français, cette figure est issue de l'Atlas démographique de la profession vétérinaire. Dans un deuxième temps, de la même manière, la Figure 13 représente la proportion de vétérinaires avec une activité NAC par rapport à la répartition des animaux de compagnie sur le territoire.

Figure 12 : Carte de France représentant le nombre de vétérinaires avec une activité animaux de compagnie par rapport au nombre d'animaux de compagnie (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2021)

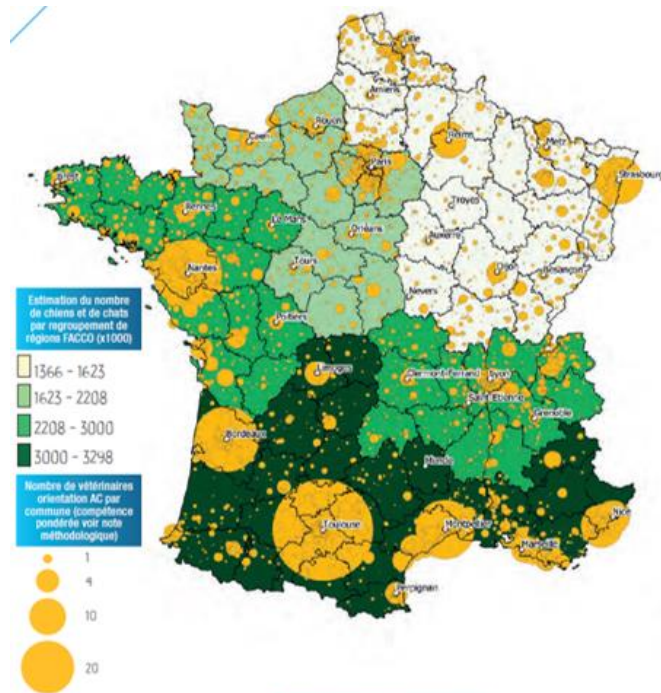
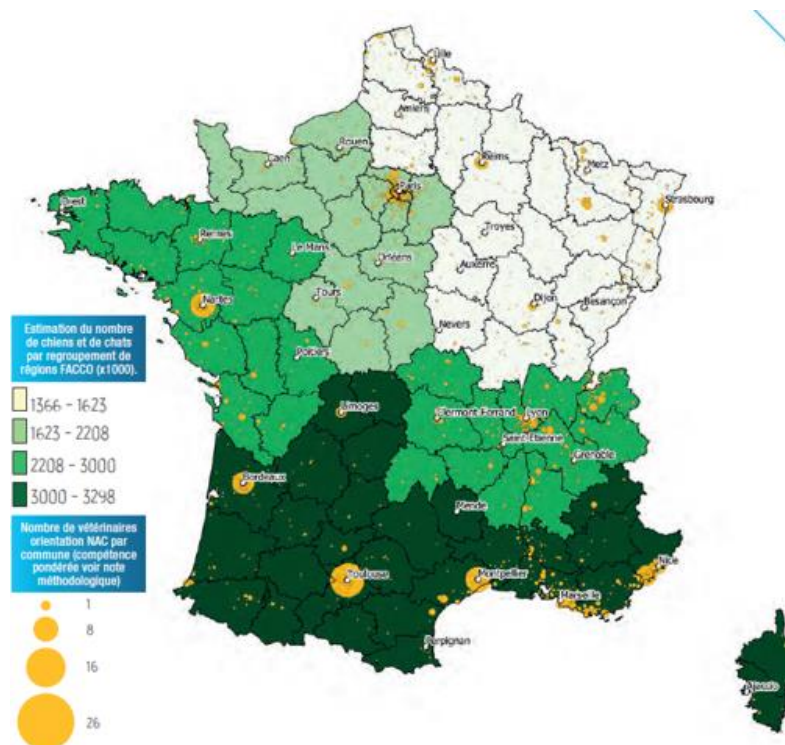


Figure 13 : Carte de France représentant le nombre de vétérinaires avec une orientation nouveaux animaux de compagnie par rapport au nombre d'animaux de compagnie (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2021)



Les régions Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Provence-Alpes-Côte-d'Azur sont des régions très peuplées avec respectivement plus de 6 millions d'habitants pour les 2 premières et plus de 5 millions pour la dernière (INSEE, 2022). De plus, dans ce regroupement de régions, nous pouvons trouver plus de 3 millions d'animaux de compagnie. C'est ainsi la zone la plus peuplée en chiens et chats en France. Ces trois régions comptabilisent 5 875 vétérinaires, soit 1 vétérinaire pour 561 animaux de compagnie environ. On s'aperçoit que dans les grandes villes : Toulouse, Bordeaux, Montpellier, plus de 20 vétérinaires sont en exercice, cela peut aussi s'expliquer par la présence de centres hospitaliers vétérinaires qui emploient un grand nombre de vétérinaires (Ecole nationale vétérinaire de Toulouse, CHV Aquivet à Bordeaux, CHV Languedoc à Montpellier). Il y a également plus de 10 vétérinaires en exercice dans les villes de Nice et de Marseille (dont la plupart sont probablement employés par le CHV Massilia) et au moins 5 vétérinaires dans les villes de Limoges et Perpignan (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2021).

La région Auvergne-Rhône-Alpes est la région la plus peuplée derrière la région Ile-de-France avec 8 millions d'habitants (contre 12 millions pour l'Ile-de-France). Cependant, la concentration d'animaux de compagnie et de vétérinaires est moins importante que dans les régions du sud de la France (INSEE, 2022). D'après l'Atlas, la population de chats et de chiens est estimée entre 2,2 millions et 3 millions d'individus. Lyon et sa périphérie sont bien desservis en services vétérinaires notamment grâce à l'école vétérinaire VetAgroSup, mais le reste de la région est assez peu desservi comparativement à la population d'animaux de compagnie. En effet, dans cette région nous avons un vétérinaire pour 1130 animaux de Compagnie environ (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2021).

Les régions Bretagne et Pays-de-la-Loire sont peuplées chacune de 3 millions d'habitants pour une concentration en animaux de compagnie aussi importante qu'en Auvergne-Rhône-Alpes, soit entre 2,2 et 3 millions de chiens et de chats (INSEE, 2022). Nantes est la ville la plus importante de ces 2 régions, et possède l'ENV de Nantes ainsi que le CHV Atlantia. La répartition globale des vétérinaires sur la carte est assez homogène, mais le nombre d'animaux par vétérinaire est assez important, avec un total de 2690 vétérinaires dans ces deux régions, la moyenne est de 1115 animaux pour un vétérinaire (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2021).

Les régions de Normandie et de Centre-Val-de-Loire comportent respectivement 3 millions et 2 millions d'habitants (INSEE, 2022). D'après l'Atlas, la densité animale est de 1,6 à 2,2 millions de chiens et de chats dans ce regroupement de régions comprenant l'Ile de France. On peut voir sur la carte que les grandes villes : Caen, Rouen, Chartres, Tours, Bourges, Châteauroux, Blois, possèdent plus d'un vétérinaire. Au total, 1 924 vétérinaires exercent dans ces deux régions. Nous avons un ratio de 1147 animaux de compagnie pour un vétérinaire (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2021).

Les régions Haut-de-France, Grand Est et Bourgogne Franche Comté, sont les moins peuplées en termes d'animaux de compagnie avec une présence entre 1,3 et 1,6 millions d'animaux de compagnie. Pourtant ces régions possèdent plus de 5 millions d'habitants chacune. La Bourgogne-Franche-Comté est quant à elle une des régions les moins peuplées avec 2 millions d'habitants (INSEE, 2022). Dans ces trois régions nous pouvons trouver 3 829 vétérinaires en exercice, soit un vétérinaire pour 423 animaux de compagnie. Nous remarquons cependant une présence importante de vétérinaires au niveau des grandes villes : Strasbourg, Lille, Metz, Dijon. Certains départements sont quant à eux assez pauvres en termes de présence vétérinaire : la

Nièvre, l'Aube, l'Yonne, la Haute Marne, la Meuse (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2021).

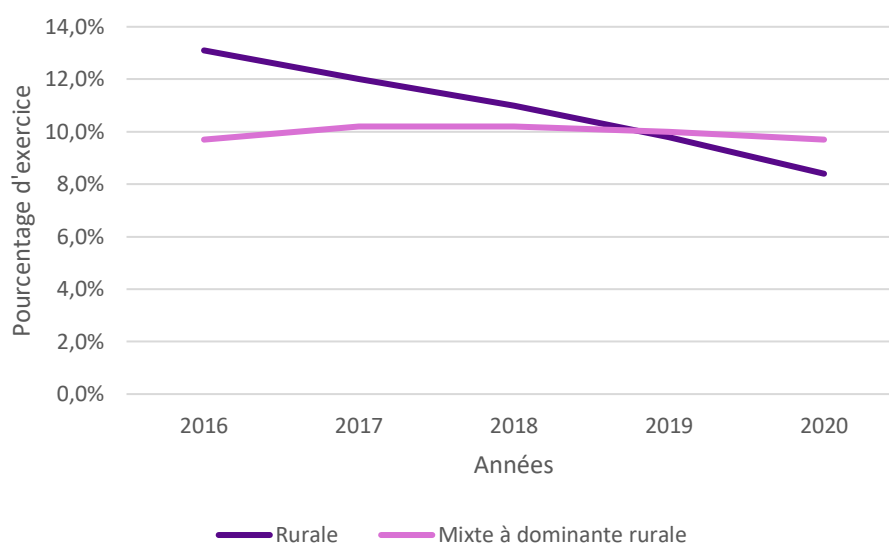
La Corse est peuplée d'un peu plus de 300 000 habitants et possède une forte concentration en animaux de compagnie (INSEE, 2022). La concentration de vétérinaires y est pourtant assez faible (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2021).

D'après l'Atlas, la concentration des nouveaux animaux de compagnie (NAC) est corrélée avec la présence de chiens et de chats. Les spécialistes en NAC sont plus rares sur le territoire. Nous pouvons les trouver dans les grandes métropoles : Paris, Lille, Strasbourg, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Lyon, Montpellier, Marseille, Nice (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2021).

b. Vétérinaires ruraux

Le pourcentage de vétérinaires exerçant en rurale ou en mixte à dominante rurale était de 23,8% fin 2015 contre 18,1% fin 2020 (Figure 14). Il est important de souligner que le pourcentage de vétérinaires en exercice mixte à dominante rurale est stable car il était de 9,7% en 2015 ainsi qu'en 2020 (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2016 ; Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2021).

Figure 14 : Evolution du nombre de vétérinaires ruraux et mixtes à dominante rurale entre 2016 et 2020 (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2020)



Dans 77% des départements étudiés ici, le nombre de vétérinaires inscrits à l'Ordre avec une compétence pour les animaux de rente a diminué en 2021. Pour la plupart de ces départements, le nombre d'inscriptions avec une compétence animaux de rente a subi une diminution entre moins 5% et moins 25% par rapport à l'année précédente, comme nous le constatons au niveau de la Figure 15 et du Tableau 2.

Figure 15 : Carte de France représentant l'évolution du nombre de vétérinaires avec une activité animaux de rente par département entre 2016 et 2020 (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2021)

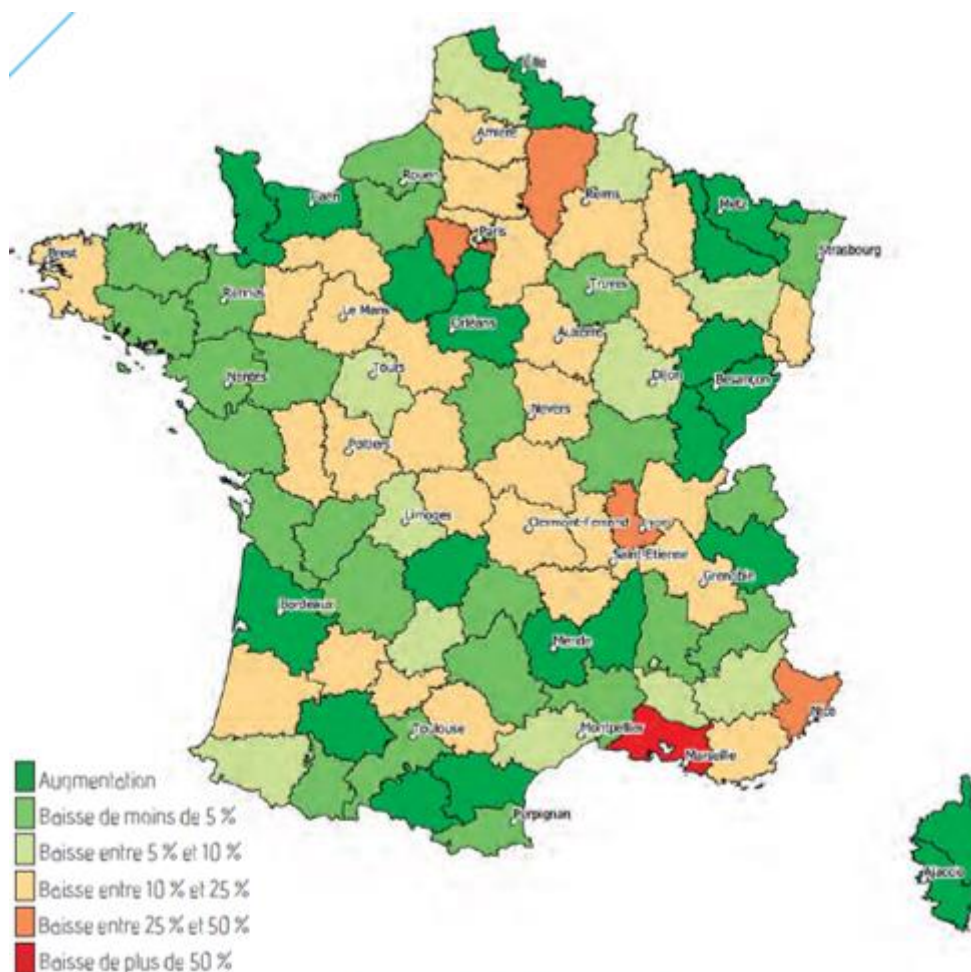
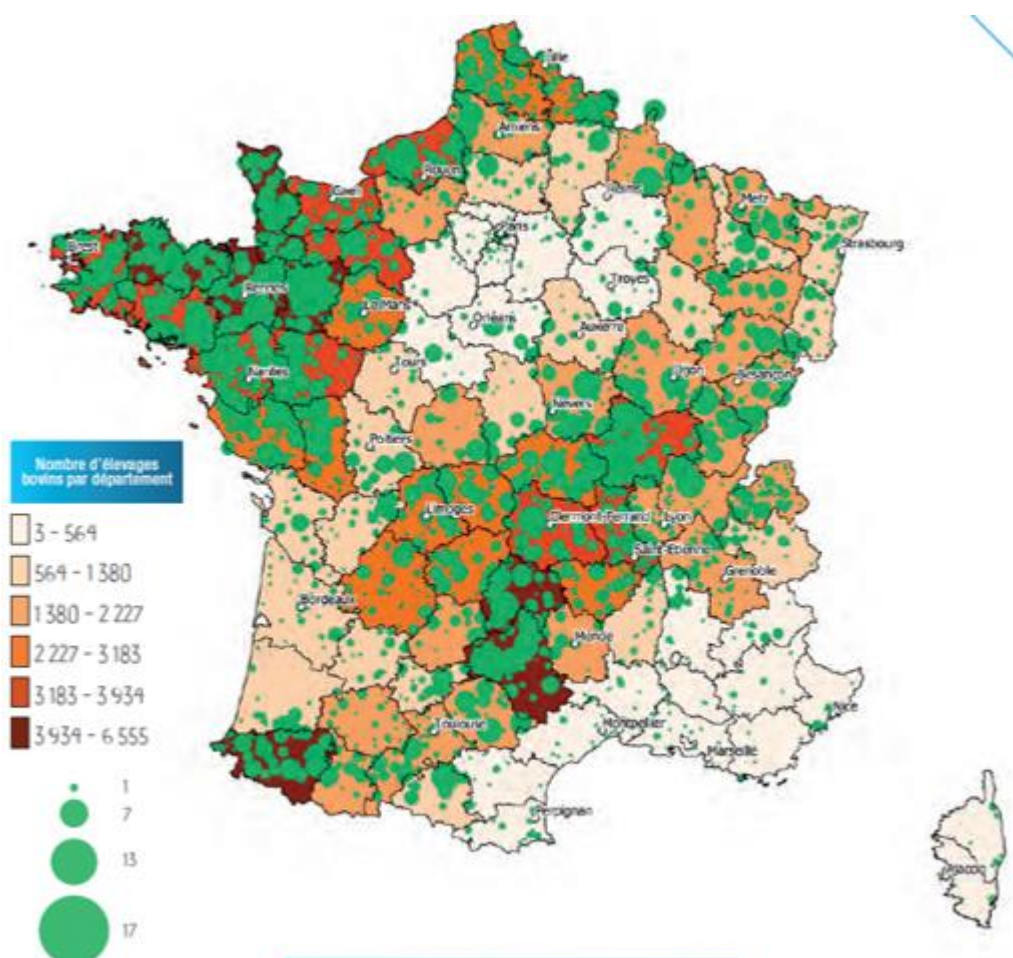


Tableau 2 : Evolution du nombre de vétérinaires avec une compétence pour les animaux de rente en fonction des départements (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2021)

<i>Evolution</i>	<i>Nombre de départements concernés (Hors Ile-de-France et Outre-Mer)</i>
<i>Augmentation</i>	20
<i>Diminution < 5%</i>	24
<i>Diminution de 5% à 10%</i>	11
<i>Diminution de 10% à 25%</i>	29
<i>Diminution de 25% à 50%</i>	3
<i>Diminution > 50%</i>	1
<i>Total diminution</i>	68

Nous pouvons faire le parallèle avec la Figure 16 représentant le nombre de vétérinaires avec une compétence pour les animaux de rente par rapport à la densité d'élevages de bovins par département. Les départements possédant un grand nombre d'élevages (entre 3 934 et 6 555 élevages par département) sont tout d'abord : les Côtes d'Armor, l'Ille et Vilaine, la Mayenne, la Manche, les Pyrénées Atlantiques, l'Aveyron et le Cantal. Cependant, nous remarquons sur la première carte que le nombre de vétérinaires a diminué de moins 5 à moins 10 % dans ces départements et même de moins 10 à moins 25 % dans la Mayenne. Il est à noter tout de même que dans la Manche, le nombre de vétérinaires ruraux a augmenté.

Figure 16 : Carte de France représentant le nombre de vétérinaires avec une activité animaux de rente par rapport au nombre de bovins (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2021)



Les régions où l'élevage bovin est fortement représenté (entre 2 227 et 6 555 élevages par département) sont : la Bretagne (4 départements), les Pays de la Loire (5 départements), la Normandie (5 départements), le nord de la Nouvelle Aquitaine (4 départements), l'ouest de l'Auvergne-Rhône-Alpes (5 départements), la Bourgogne-Franche-Comté (7 départements) et dans une moindre mesure, le nord des Hauts-de-France (2 départements). Nous remarquons, effectivement que le nombre de vétérinaires ruraux augmente dans 8 de ces départements : la Manche, le Calvados, la Corrèze, la Lozère, l'Ardèche, la Haute Saône, le Jura et le Doubs ; soit dans 25% des départements dans lesquels l'élevage bovin est le plus représenté. Cela signifie que

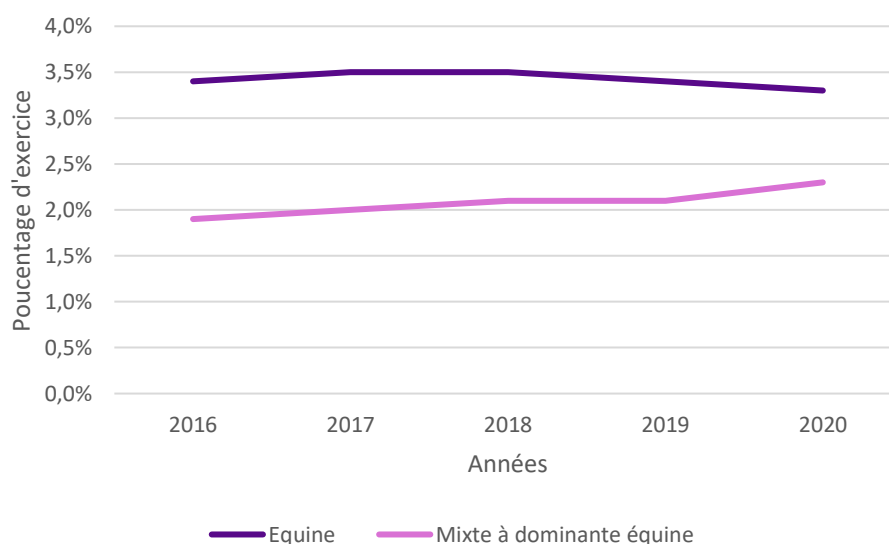
dans 3 départements sur 4 parmi ceux concernés, le nombre de vétérinaires ruraux diminue malgré la présence importante d'élevages bovins.

Si nous ne regardons que la Figure 16, nous remarquons tout de même que l'occupation du territoire par les vétérinaires avec une compétence animaux de rente se recoupe bien avec les départements dans lesquels les élevages sont nombreux (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2021).

c. Vétérinaires équins

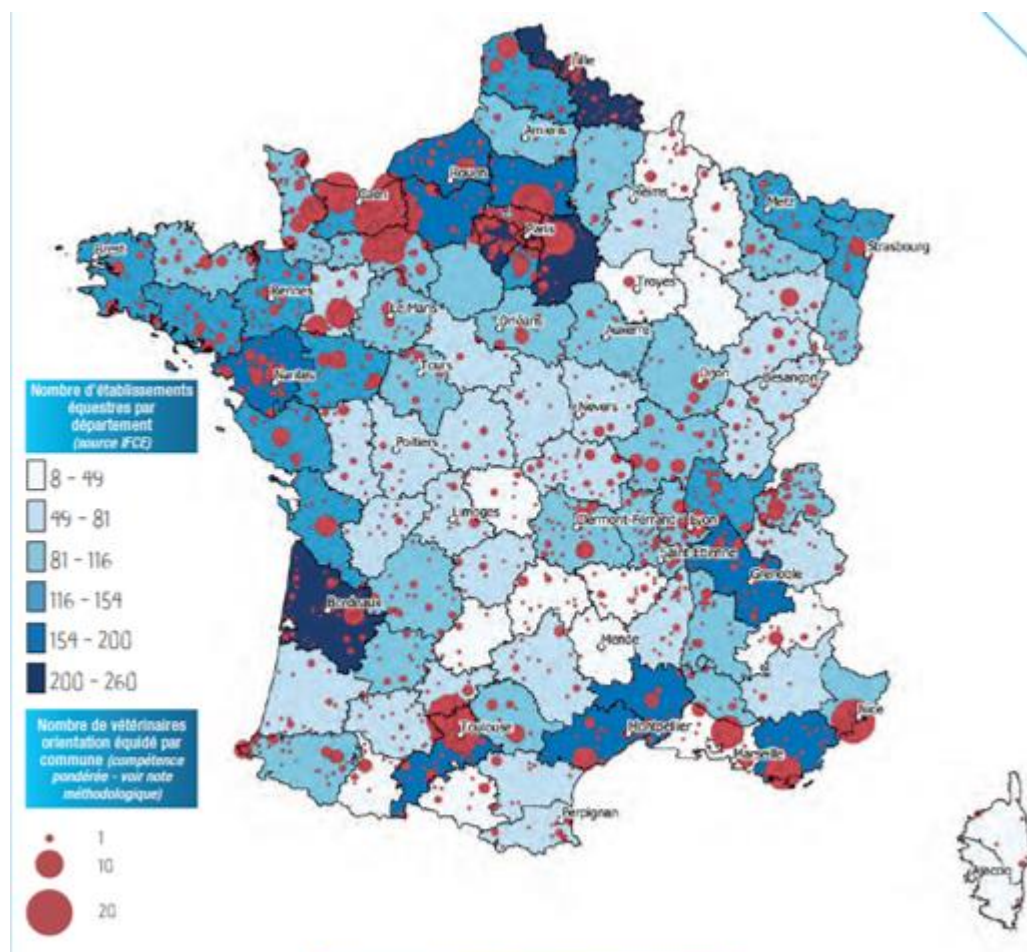
Fin 2015, 5,3% des vétérinaires exerçaient en équine ou en mixte à dominante équine contre 5,6% fin 2020 (Figure 17), (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2016 ; Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2021).

Figure 17 : Evolution du nombre de vétérinaires canins et mixtes à dominante canine entre 2016 et 2020 (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2020)



Nous remarquons grâce à la carte en Figure 18 issue de l'atlas démographique de la profession vétérinaire que les vétérinaires équins sont présents dans les départements connus pour être des hauts lieux de l'équitation, notamment les départements de la région Normandie, où nous trouvons entre 154 et 200 établissements équestres par département. Les vétérinaires équins sont également présents dans le sud de la France, notamment dans les départements des Alpes - Maritimes, des Bouches-du-Rhône, du Var et de la Haute-Garonne. Les départements du Nord et de la Gironde possèdent entre 200 et 260 établissements équestres, pourtant les vétérinaires équins n'y sont pas aussi bien représentés qu'en Normandie par exemple.

Figure 18 : Carte de France représentant le nombre de vétérinaires avec une activité équine par rapport au nombre de chevaux (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2021)



Nous avons à présent une vision globale de la répartition des animaux et des vétérinaires en France. Penchons-nous maintenant sur les évolutions de la profession.

3. Evolution de la pratique vétérinaire selon certains acteurs de la profession

Dans cette partie, nous nous appuyons sur une étude prospective réalisée par l'Observatoire des Métiers dans les Professions Libérales ainsi que sur des retours sous forme d'interviews de professionnels de terrain, notamment, le docteur vétérinaire Christian Lecomte, ex-président du SVRP et le docteur vétérinaire Debillot, praticien mixte dans le Cher.

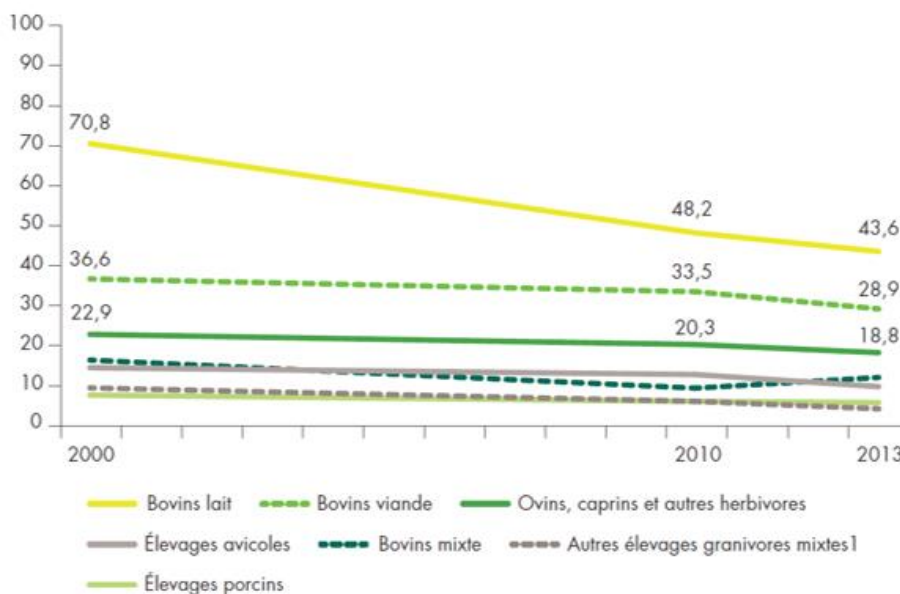
A. Evolution de la pratique vétérinaire en milieu rural

a. Une densité d'élevage en diminution

Comme dit plus haut, le nombre de bovins et d'ovins en France diminue depuis plusieurs années. D'après l'INSEE (Figure 19), le nombre d'exploitations agricoles animalières est passé de 178 000 en 2000 à 123 000 en 2013 (Observatoire des métiers dans les professions libérales, 2019). Cependant, nous observons que le nombre de bovins par exploitation augmente. Il y a donc de

moins en moins d'exploitations mais celles qui subsistent sont de moyenne et de grande taille. D'après l'INSEE, une exploitation de taille moyenne possède une production brute standard (PBS) entre 25 000 et 100 000 euros ; une exploitation de grande taille possède une PBS comprise entre 100 000 et 250 000 euros.

Figure 19 : Evolution du nombre d'exploitations agricoles animalières de taille moyenne et grande en base 100 (Observatoire des métiers dans les professions libérales, 2019)

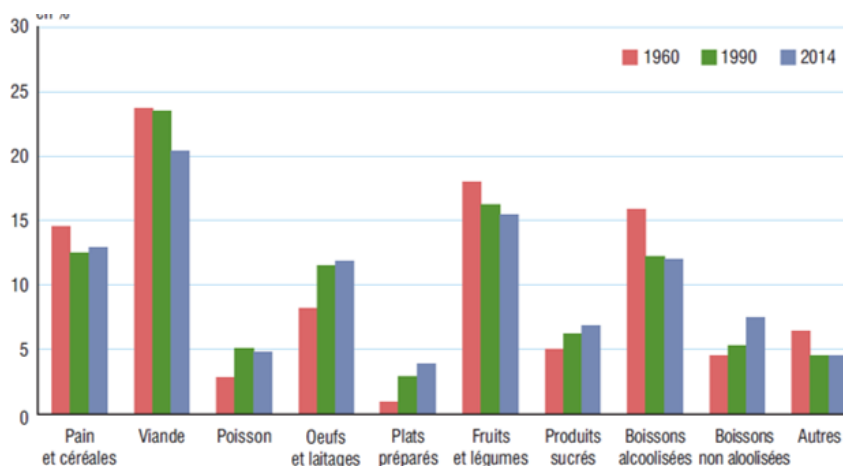


Malgré la diminution de l'effectif des cheptels animaliers, les vétérinaires ont toujours du travail dans le milieu rural avec fin 2019, plus de 18 millions de bovins, 13 millions de porcins, 1 million de caprins, 237 millions de volailles et presque 7 millions d'ovins (INSEE, 2020).

b. Modification des habitudes de consommation

Les consommateurs ont modifié leurs habitudes alimentaires depuis 1960. Les habitudes de consommation évoluent principalement en fonction du prix des denrées et des crises sanitaires, notamment en ce qui concerne les produits laitiers et la viande. Ainsi, les français ont diminué leur consommation de bœuf au moment de la crise de la « vache folle ». Pour ce qui est du prix, il existe une élasticité nette du prix de la viande. En effet, les achats de viande des consommateurs diminuent lorsque le prix de la viande augmente et vice versa. Nous constatons au niveau de la Figure 20 que la viande constituait 26% du panier alimentaire en 1960 contre 20% en 2014. Cependant, la viande concerne toujours la plus grande part du panier alimentaire (Larochette et Sanchez-Gonzalez, 2015).

Figure 20 : Constitution du panier alimentaire en pourcentage en 1960, 1990 et 2014 (Larochette et Sanchez-Gonzalez, 2015)



D'autre part, le rapport des français aux animaux a beaucoup changé avec une préoccupation grandissante pour le bien-être animal. Ainsi les consommateurs deviennent « flexitariens », ils consomment moins de viande mais la consomment mieux. Selon certains auteurs, c'est aussi ce qui pourrait faire diminuer l'effectif des cheptels et l'activité des vétérinaires ruraux (Observatoire des métiers dans les professions libérales, 2019).

c. Impact de l'exercice en milieu rural sur la vie du vétérinaire

Nous en avons discuté ci-dessus, l'effectif de vétérinaires ruraux diminue d'année en année. Cependant, malgré la diminution des cheptels d'animaux de rente, certains auteurs et professionnels parlent de « déserts médicaux » en ce qui concerne les vétérinaires ruraux. Il existe un véritable problème de recrutement dans les zones rurales (Observatoire des métiers dans les professions libérales, 2019).

D'après le Dr vétérinaire Christian Lecomte (ex-président du SVRP) et d'autres vétérinaires de terrain, le problème de recrutement est notamment dû aux gardes. En effet, lorsque l'on s'engage dans une carrière de vétérinaire rural ou mixte, cela implique d'effectuer de l'obstétrique en élevage en journée mais aussi la nuit et le week-end, d'autant plus en zone allaitante (bassin charolais, limousin). Or, aujourd'hui, la plupart des vétérinaires recherchent un bon équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie privée, les gardes deviennent donc rebutantes pour certains professionnels (Observatoire des métiers dans les professions libérales, 2019). En effet, les vétérinaires sont tenus à la permanence et continuité de soins (PCS), c'est-à-dire l'obligation d'assurer leurs gardes ou de donner une solution à leurs clients pour faire soigner leurs animaux pendant les heures de fermeture du cabinet. L'impact de cette PCS sur la vie des vétérinaires a été étudié par le conseil régional de l'ordre de Nouvelle Aquitaine, il est ressorti de cette étude que les gardes étaient un sujet de mal être pour un grand nombre de vétérinaires, notamment dû au fait que les gardes déséquilibraient la vie personnelle et professionnelle, au fait de devoir faire face à des clients agressifs et à la difficulté de recrutement qui leur impose de faire plus de gardes (Buquet, 2019).

D'autre part, exercer en milieu rural nécessite d'habiter en milieu rural, or ces territoires sont souvent moins attractifs de par la distance par rapport aux médecins, magasins, écoles, etc... L'abandon de la rurale au détriment de la canine est également souvent imputé à la féminisation de

la profession mais il est aussi à noter que les actes en rurale sont moins rémunérateurs qu'en canine donc toute clinique pratiquant la rurale « doit » également exercer en canine pour être rentable. En effet, en rurale, les vétérinaires se rémunèrent plus sur la vente de médicaments que sur les actes, cette pratique est risquée car les éleveurs ont la possibilité de se fournir ailleurs que chez leur vétérinaire (Hervé, 2015).

B. Adaptations nécessaires aux nouvelles demandes de la clientèle

a. Une clientèle plus exigeante et plus informée

La clientèle actuelle se renseigne beaucoup sur internet avant de consulter le vétérinaire et arrive bien souvent en consultation avec des idées préconçues émanant notamment du « Dr Google ». Lors des consultations, les clients arrivent donc avec plus de questions et surtout des questions plus précises auxquelles le vétérinaire doit pouvoir répondre mais face auxquelles il doit aussi pouvoir démontrer que toutes les sources sur internet ne se valent pas.

Ces clients sont aussi exigeants au niveau des examens complémentaires. Aujourd'hui, il est possible de faire passer un scanner ou une IRM à son animal de compagnie. Cependant, la plupart du temps, les propriétaires ne se rendent pas compte de leur prix. Pour ce qui est des examens moins coûteux et plus simples à réaliser, les cliniques vétérinaires sont désormais, la plupart du temps, équipées d'analyseurs sanguins ainsi que d'appareils radiographiques et d'échographes (Observatoire des métiers dans les professions libérales, 2019).

b. Des cliniques intégrées dans l'ère du numérique

Afin de pouvoir garantir les meilleurs services à cette nouvelle clientèle, les cliniques se doivent d'être intégrées dans l'ère du numérique. Ainsi, les cliniques possèdent un logiciel métier qui permet de conserver les coordonnées des propriétaires et éleveurs et les dossiers médicaux des animaux. Les analyseurs et autres appareils pour les examens complémentaires peuvent être reliés au logiciel client afin de faciliter le partage des images et des résultats aux clients en consultation.

D'autre part, certaines cliniques commencent à investir dans des sites internet attractifs pour exposer leurs compétences, leurs grilles tarifaires. Ces sites internet permettent aussi aux clients de prendre des rendez-vous en ligne. La télémédecine est encore peu pratiquée actuellement mais intéresse de plus en plus les clients.

L'essor d'internet présente aussi des aspects plus négatifs, la plupart des cliniques sont référencées sur google afin de faciliter leur localisation, cependant cela les expose aussi à une certaine e-réputation. En effet, les clients peuvent publier par ce biais des commentaires qui peuvent être positifs ou négatifs et qui vont surtout dans ce deuxième cas, porter préjudice aux cliniques. Les clients n'hésitent plus aujourd'hui à partager des éléments du dossier médical de leur animal pour exposer les prestations et leur satisfaction voire le plus souvent leur insatisfaction (Observatoire des métiers dans les professions libérales, 2019).

C. Evolution des structures de soins vétérinaires

a. Evolution de la taille des structures vétérinaires

D'après certains auteurs et professionnels, notamment le Dr vétérinaire Christian Lecomte, les cliniques composées d'un seul vétérinaire (parfois sans ASV) sont vouées à disparaître. La taille

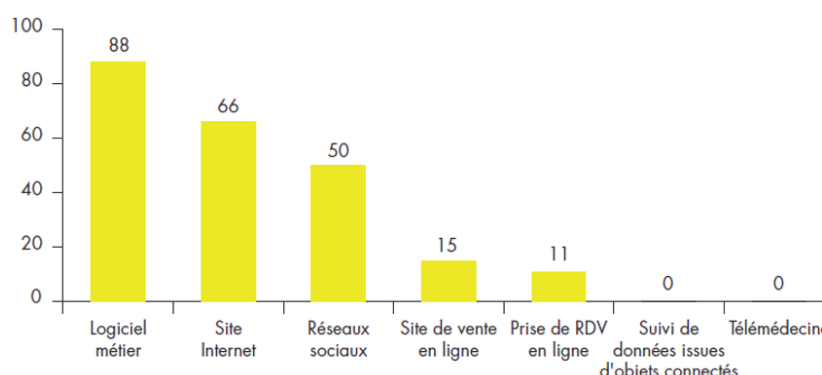
des structures de soins tend donc à augmenter vers des structures de taille moyenne à grande afin de permettre l'acquisition de nouveau matériel (imagerie, analyseurs...). Les vétérinaires aspirent à travailler dans un environnement confortable avec plusieurs salles de consultation, une ou plusieurs salles de chirurgie bien équipées et adaptées aux différentes chirurgies réalisées (matériel spécifique à la chirurgie osseuse). Avec l'apparition du label cat friendly, certaines cliniques séparent les chiens des chats en hospitalisation et créent un chenil et une chatterie pour favoriser le bien être des chats. L'accent est aussi mis sur la salle d'attente et l'accueil qui se doit d'être spacieux et présentable pour les clients.

D'autre part, depuis quelques années, les groupes de cliniques d'origine scandinave (*Anicura, IVC Evidensia*) se sont installées en France, elles ont été suivies par l'apparition de groupes français (*Mon Vêto, Sevety, Univet...*). Ils investissent la plupart du temps dans des cliniques avec une activité canine uniquement. En effet aujourd'hui, 19% des vétérinaires canins en France travaillent pour un groupe (Frayssinet, 2022). Or, récemment une polémique a eu lieu autour de deux rachats de cliniques en Ardèche par une chaîne de cliniques vétérinaires françaises et belges, Univet. Après le rachat par la chaîne, les vétérinaires ruraux, équins et mixtes ont quitté les structures, laissant les éleveurs sans solution. Ce phénomène de rachat pourrait donc aussi participer à la diminution de l'activité rurale (Equipe de rédaction de la Dépêche vétérinaire, 2021). Ce phénomène est appelé « consolidation des structures vétérinaires », si cette dynamique se poursuit telle qu'il est prévu, 50% des praticiens canins travailleront pour un groupe, français ou étranger d'ici 2025 (Frayssinet, 2022).

b. Evolution des équipements

Depuis quelques années maintenant, les cliniques vétérinaires sont équipées de logiciels métier qui leur permettent de gérer leurs plannings, d'améliorer le suivi des patients grâce à l'historique médical mais ces logiciels leur permettent aussi de gérer leur entreprise et leur comptabilité comme nous le montre la Figure 21 (Observatoire des métiers dans les professions libérales, 2019).

Figure 21 : Part en pourcentage des cliniques équipées d'outils numériques en 2018 (Observatoire des métiers dans les professions libérales, 2019)



c. Evolution des spécialisations

Aujourd'hui il existe de grands CHV dans lesquels nous ne trouvons quasiment que des spécialistes. D'après certains auteurs, la spécialisation des vétérinaires va se poursuivre afin, d'une part de mieux répondre à l'attente des clients mais aussi, d'autre part à permettre dans les grandes

structures de soins vétérinaires d'organiser les espaces de travail (Observatoire des métiers dans les professions libérales, 2019).

D'autres professionnels, notamment le Dr vétérinaire Christian Lecomte, pensent que le vétérinaire généraliste sera toujours présent dans les prochaines années. Pour lui, dans les structures de taille moyenne regroupant 3 ou 4 vétérinaires, chacun pourra décider de se former, en médecine, en imagerie ou en chirurgie pour pouvoir proposer des services plus pointus quand la situation l'exigera tout en faisant de la médecine généraliste. En effet, l'accès à la formation continue est très facile actuellement en ENV, sociétés savantes, organismes de formation continue (AFVAC, AVEF, SNGTV par exemple). Les réseaux et les chaînes vétérinaires proposent souvent de financer tout ou partie des formations ou des partages d'expériences.

4. Conclusion de partie

Nous venons de voir que les animaux de compagnie sont très présents sur le territoire français et que leur nombre est en augmentation. En effet, 1 foyer sur 2 possède un chien, un chat ou un NAC (FACCO, 2020). D'autre part, malgré la diminution d'effectifs de certains cheptels d'animaux de rente (bovins, ovins) (Maigret, 2021a ; Maigret, 2021b), la présence des vétérinaires en France reste indispensable pour assurer les soins des 15,1 millions de chats, 7,5 millions de chiens, 18 millions de bovins, 39 millions d'ovins, 1,2 millions de caprins (Assmann, 2021) et 1 million de chevaux (OECS, 2020) ainsi que pour assurer leur rôle de vétérinaires sanitaires dans la protection des populations.

Aujourd'hui, l'âge moyen des vétérinaires est chez les hommes, 48 ans et chez les femmes, 39 ans, ils sont associés, bien que cette part de la profession soit en diminution par rapport à la part de salariés qui est en augmentation. Le nombre de praticiens canins stagne et le plus grand nombre d'entre eux se trouvent dans le Sud et Sud-Ouest de la France. Les praticiens ruraux sont localisés en majorité en Bretagne, en Normandie et dans le Centre de la France. Le nombre de vétérinaires ruraux sur l'ensemble du territoire diminue. Le nombre de praticiens équin augmente légèrement, nous les trouvons surtout en Normandie (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2021).

Enfin ces variations et évolutions tant sur le plan des populations animales que sur celui des populations vétérinaires sont dues principalement à des changements de mentalités. En effet, bien que la viande soit toujours le premier poste de dépense du panier alimentaire, les Français consomment moins de viande (Larochette et Sanchez-Gonzalez, 2015). Ceci contribue au fait que le nombre d'élevages diminue et par conséquent le nombre de vétérinaires pour les animaux de rente. Nous verrons dans la deuxième partie quels sont les tenants et aboutissants des variations du nombre de vétérinaires selon les espèces traitées via une étude menée sur la base d'un questionnaire destiné aux praticiens.

Deuxième partie : étude expérimentale

1. Introduction

Comme nous l'avons vu dans la première partie, nous assistons d'une part à la diminution du nombre d'élevages et d'animaux de rente en France, compatible avec l'évolution des mentalités des consommateurs qui ont modifié leur rapport à l'animal. D'autre part, nous assistons également à l'augmentation du nombre d'animaux de compagnie (chiens, chats, NAC). L'animal de compagnie devenant un membre de la famille à part entière (Observatoire des métiers dans les professions libérales, 2019), les français exigent des soins plus poussés, ce qui mène à l'évolution des structures de soins vétérinaires tant en terme d'équipement que de formation du personnel.

2. Matériels et méthodes

Afin de mesurer cette évolution, nous avons réalisé une enquête ainsi que des interviews auprès des vétérinaires français afin de définir dans un premier temps le profil de leur clinique et dans un deuxième temps, les évolutions auxquelles ils ont fait face dans les dernières années.

Cette enquête a été diffusée sous la forme d'un questionnaire *Google Form* par le biais de la Société Nationale des Groupements techniques vétérinaires (SNGTV). La SNGTV est une association permettant un accès à la formation continue aux praticiens impliqués en productions animales. Ce canal de diffusion est intéressant car les adhérents ne sont pas des vétérinaires ruraux ou mixtes exclusifs. Le questionnaire a donc pu être diffusé à différents types de praticiens. Grâce à l'envoi du questionnaire aux vétérinaires français adhérents à la SNGTV, nous avons pu recevoir 397 réponses en un mois.

A. Choix des questions – première partie

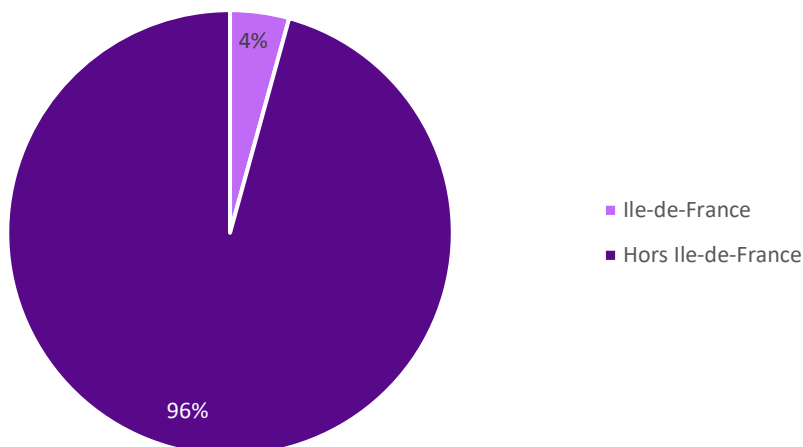
a. Elimination des cliniques d'Ile-de-France et des villes de plus de 50 000 habitants

- *Cliniques en Ile-de-France*

Question 1 : Votre clinique se situe-t-elle en Ile de France ? (Annexe 10 : Questionnaire envoyé aux vétérinaires)

Les cliniques franciliennes ont été éliminées de l'étude car Emma Goumilloux a rédigé et soutenu une thèse au sujet comparable à propos de cette région, intitulée « Analyse des besoins en médecine vétérinaire rurale en Ile-de-France et proposition de solutions » (Goumilloux, 2022). De plus, la conformation particulière de cette région fait qu'elle devait être traitée séparément. En effet, en ce qui concerne la partie nommée « petite couronne » en Ile-de-France, il est difficile de parler de « périurbain » tant les villes sont proches. Certaines questions de cette enquête n'auraient donc pas été adaptées. 17 cliniques sur 397 répondants se situaient en Ile-de-France soit 4,3% (Figure 22). Le questionnaire s'est donc arrêté à cette question pour ces cliniques. Il nous reste 380 réponses concernant le reste de la France métropolitaine.

Figure 22 : Proportion de cliniques ayant répondu et étant localisées en Ile-de-France et hors Ile-de France

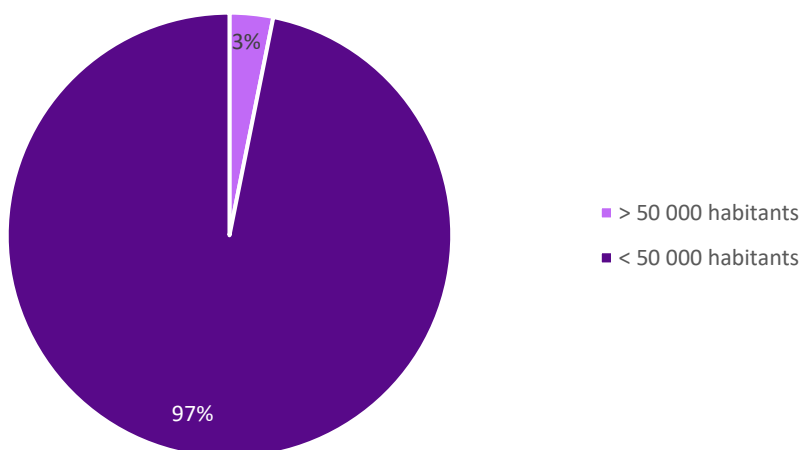


- *Cliniques des villes de plus de 50 000 habitants*

Question 2 : Votre clinique se situe-t-elle dans une ville de plus de 50 000 habitants ? (Annexe 10 : Questionnaire envoyé aux vétérinaires)

La thèse porte sur les cliniques des zones rurales et périurbaines. Nous avons donc décidé arbitrairement de n'étudier que les cliniques des villes de moins de 50 000 habitants. En effet, nous nous intéressons à la périphérie de ces agglomérations. Parmi les 380 répondants, 12 cliniques se situaient dans une agglomération de plus de 50 000 habitants, soit 3,2% des répondants (Figure 23).

Figure 23 : Proportion de cliniques ayant répondu et étant localisées dans des villes de plus ou moins de 50 000 habitants



b. Nouvelle sélection des cliniques étudiées

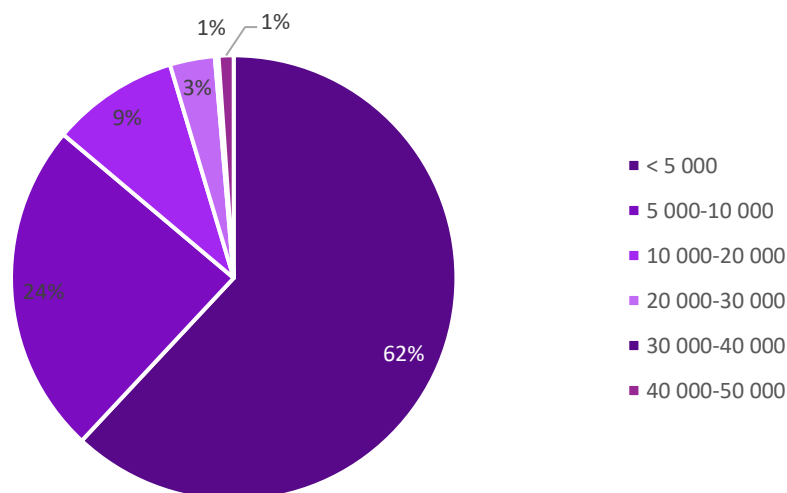
Question 4 : Nombre d'habitants dans la ville de votre structure ? (Annexe 10 : Questionnaire envoyé aux vétérinaires)

A la suite de cette sélection, il nous reste 368 réponses exploitables. Nous avons demandé aux vétérinaires le nombre d'habitants des villes dans lesquelles se situaient leur clinique : moins de 5 000, entre 5 000 et 10 000, entre 10 000 et 20 000, entre 20 000 et 30 000, entre 30 000 et 40 000 ou entre 40 000 et 50 000 habitants.

Au niveau de la Figure 24, nous constatons que 228 cliniques, soit 62 % des répondants se trouvent dans une ville de moins de 5 000 habitants ; 89 cliniques ayant répondu, soit 24,2% se trouvent dans une ville de 5 000 à 10 000 habitants ; 9,2 % des répondants, soit 34 cliniques se situent dans des villes de 10 000 à 20 000 habitants. Ainsi 98,6% des cliniques ayant répondu se situent dans une ville de moins de 20 000 habitants. 1 clinique seulement se trouvait dans une ville de 30 000 à 40 000 habitants et 4 cliniques dans une ville de 40 000 à 50 000 habitants, soit 1,4 % au total. Nous avons donc décidé de ne pas conserver ces 5 cliniques dans l'étude.

A l'issus de cette question, il nous reste 363 réponses/cliniques.

Figure 24 : Proportion de cliniques ayant répondu en fonction du nombre d'habitants de leur ville



B. Choix des questions

La première partie du questionnaire nous a permis de sélectionner les cliniques étudiées par la suite, comme nous l'avons vu ci-dessus, en fonction de leur localisation ainsi que du nombre d'habitants de la ville. Ensuite les questions nous permettent de définir les profils de cliniques ayant répondu à l'étude, notamment, le nombre d'Equivalents Temps Plein (ETP) employés par les cliniques, leur appartenance ou non à un groupe de cliniques vétérinaires, l'organisation des gardes, le ou les types d'exercice vétérinaire, l'équipement de la clinique vétérinaire.

Dans un deuxième temps, nous avons posé des questions plus ouvertes aux vétérinaires concernant les évolutions des pratiques vétérinaires et de la clientèle auxquelles ils ont fait face ces dernières années et nous leur avons demandé de quelle façon ils ont dû s'adapter à ces évolutions.

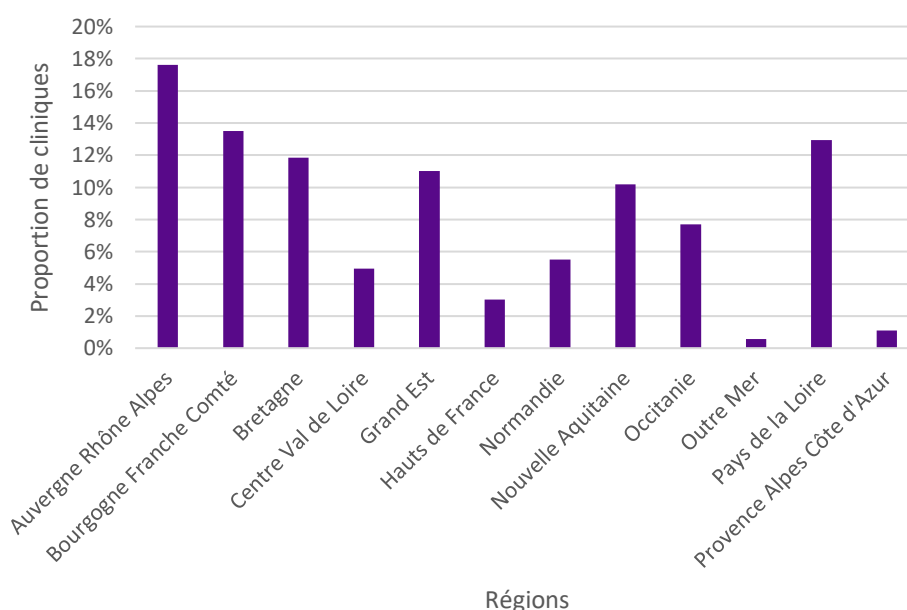
3. Résultats et analyse

A. Répartition des répondants en fonction des régions

Question 3 : Dans quelle région se situe votre clinique ? (Annexe 10 : Questionnaire envoyé aux vétérinaires)

Nous avons tout d'abord demandé de quelle région étaient issues les cliniques ayant participé au questionnaire. Les régions les plus représentées sont visibles en Figure 25 : l'Auvergne-Rhône-Alpes (64 cliniques soit 18%), la Bourgogne-Franche-Comté (49 cliniques, soit 13%), la Bretagne (43 cliniques, soit 12%) et les Pays-de-la-Loire (47 cliniques, soit 13%). Nous pouvons mettre cette répartition eu regard de notre première partie. En effet, nous avons remarqué dans notre étude de l'Atlas démographique vétérinaire que les régions avec le nombre de vétérinaires ruraux le plus important étaient la Normandie, la Bretagne et le centre de la France (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2021). L'origine régionale des questionnaires reçus concorde avec la répartition des vétérinaires ruraux ou à activité mixte ce qui est encourageant en termes de représentativité géographique de notre échantillon.

Figure 25 : Proportion de répondants en fonction de leur région



B. Constitution des cliniques vétérinaires étudiées

a. Type d'exercice des cliniques vétérinaires étudiées

- Espèces soignées dans les cliniques ayant répondu

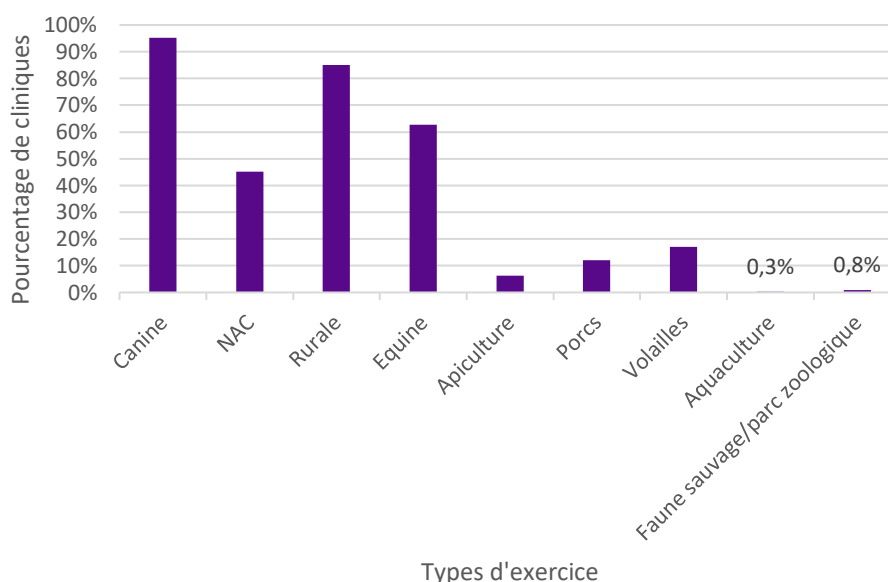
Question 13 : Quelle(s) est(sont) votre(vos) clientèle(s) ? (Annexe 10 : Questionnaire envoyé aux vétérinaires)

Nous avons demandé aux vétérinaires quelles étaient leurs clientèles, la question était à choix multiples.

Dans la section « autre » les vétérinaires ont répondu : aquaculture et faune sauvage ainsi que ovins et caprins qui ont été inclus dans le résultat « Rurale » qui comprenait les bovins, les ovins et les caprins.

Parmi les 363 cliniques étudiées, 346 d'entre elles, soit 95,3%, pratiquent un exercice canin ; 164 cliniques, soit 45,2% s'occupent de NAC ; 309 cliniques, soit 85,1%, traitent les animaux de rente. L'activité équine est pratiquée par 62,8% (228) des cliniques. Les porcs et les volailles sont traités respectivement par 12,1% et 17,1% des répondants. 23 cliniques, soit 6,3% des répondants ont une activité apicole. Une seule clinique ayant répondu à une activité aquacole. Enfin, 0,8% des cliniques ayant répondu s'occupe de la faune sauvage (Figure 26).

Figure 26 : Pourcentage de cliniques en fonction des différents types d'exercices vétérinaires



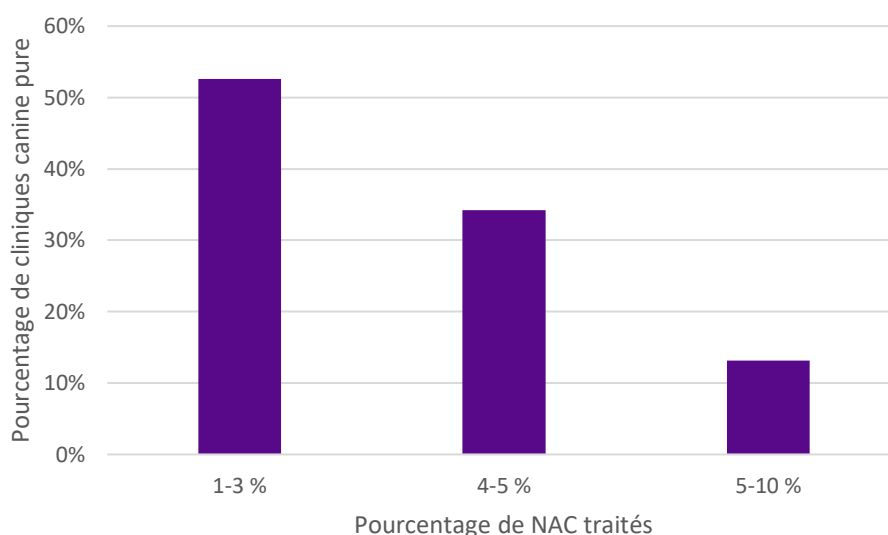
- *Pourcentage de NAC dans les clientèles canines et mixtes*

Question 15 : Quel est le pourcentage de NAC soignés dans votre structure ? (Annexe 10 : Questionnaire envoyé aux vétérinaires)

Le nombre de NAC sur le territoire est en augmentation comme nous l'avons vu dans la première partie. Le fait de pouvoir soigner ces nouveaux animaux de compagnie est une adaptation des vétérinaires à l'évolution des animaux possédés par les clients actuels. Nous avons comparé les pourcentages de NAC traités dans les différentes structures étudiées en séparant d'un côté les cliniques canines « pures » c'est-à-dire, les cliniques qui ont répondu « Canine » seulement ou « Canine » et « NAC » à la question « Quelle(s) est(sont) votre(vos) clientèle(s) ? » et d'un autre côté les cliniques mixtes, c'est-à-dire, les cliniques qui ont déclaré avoir un exercice canin, plus ou moins un exercice NAC ainsi que d'autres clientèles proposées dans cette question.

En ce qui concerne les cliniques canines pures (Figure 27), elles sont au nombre de 38, dont un peu plus de la moitié (20 cliniques), rencontrent des NAC dans 1 à 3% de leur exercice ; plus de 30% d'entre elles (13 cliniques) en rencontrent dans 4 à 5% de leur exercice et 5 cliniques en soignent dans 5 à 10 % de leur pratique.

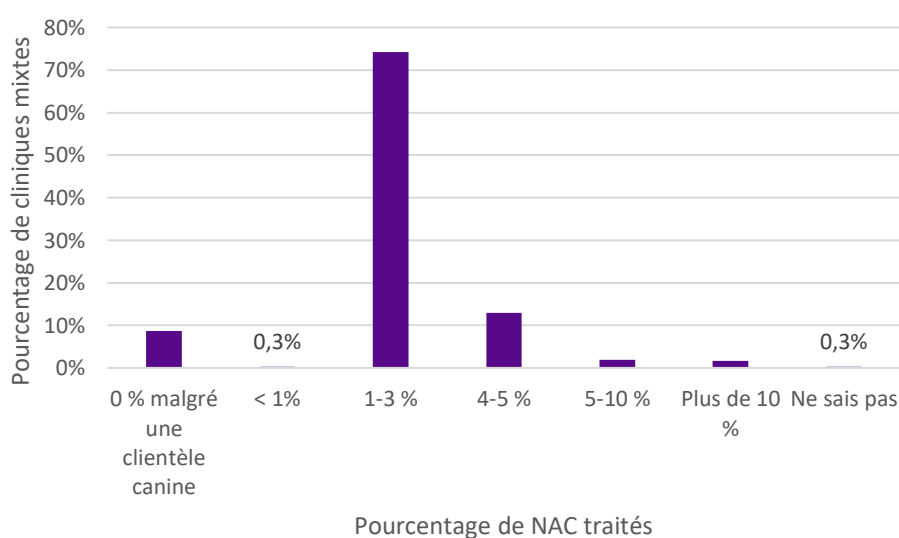
Figure 27 : Pourcentage de cliniques canines en fonction du pourcentage de NAC soignés dans la structure



Parmi les 325 autres cliniques, 15 d'entre elles ont déclaré de ne pas avoir de pratique canine et ne soignent donc pas de NAC.

Ensuite, parmi les 310 cliniques dites « mixtes », 8,7% d'entre-elles ne soignent pas de NAC. La majorité de ces cliniques (270) rencontrent des NAC dans 1 à 3% de leur exercice et 12,9% d'entre elles en soignent dans 4 à 5% de leur exercice. Les cliniques ayant choisi l'option « moins de 1% » (0,3%), « 5 à 10% » (1,9%) et « plus de 10% » (1,6%) représentent un pourcentage anecdotique (Figure 28). Cela montre que les soins sur les NAC sont en augmentation surtout au sein des cliniques canines pures mais dans un grand nombre de cliniques mixtes, les NAC restent encore peu rencontrés.

Figure 28 : Pourcentage de cliniques mixtes en fonction du pourcentage de NAC soignés dans la structure

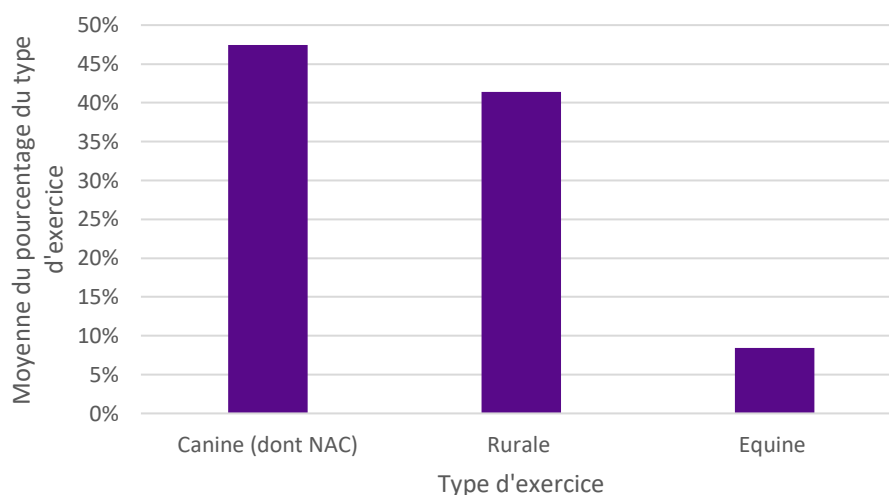


- *Pourcentage des dominantes*

Question 16 : Si l'exercice de votre clinique est mixte, pourriez-vous indiquer le pourcentage pour chaque clientèle ? (Annexe 10 : Questionnaire envoyé aux vétérinaires)

Nous avons demandé aux cliniques mixtes le pourcentage de chaque type d'exercice au sein de leur structure. Nous avons ensuite réalisé la moyenne pour chaque type d'exercice (Figure 29). En moyenne, l'exercice canin occupe 47% de la pratique, l'exercice rural occupe 41% et l'exercice équin 8%.

Figure 29 : Moyenne du pourcentage de chaque exercice (canine dont NAC ; rurale ; équine) au sein des structures mixtes ayant répondu à l'enquête



- *Explications d'une canine majoritaire dans une clinique mixte*

Question 17 : Si votre pratique mixte canine/rurale est à prédominance CANINE, quelle(s) en est(sont) la(les) raison(s) ? (Annexe 10 : Questionnaire envoyé aux vétérinaires)

Nous avons demandé aux cliniques « mixtes canine/rurale », ce qui expliquait, si tel était le cas, que l'exercice canin soit prédominant par rapport à l'exercice rural.

Cette question était à choix multiples, les choix qui s'offraient aux vétérinaires sont rassemblés dans le Tableau 3.

Tableau 3 : Réponses à la question sur l'explication de la prédominance de l'exercice canin dans les cliniques mixtes « canine/rurale »

<i>Pas ou très peu de demande en rurale</i>
<i>Financièrement pas intéressant</i>
<i>Pas assez d'élevages dans un rayon de 30 km</i>
<i>Equipe vétérinaire pas ou peu formée en rurale</i>
<i>Equipe vétérinaire pas ou peu intéressée par la rurale</i>
<i>Il y a une autre clinique à proximité qui s'occupe de la rurale</i>
<i>Autre</i>
<i>Sans objet</i>

Pour cette question, 216 vétérinaires ont répondu « Sans objet » car ils n'étaient pas concernés par l'intitulé de la question.

Nous avons ensuite classé les réponses « autres » en plusieurs catégories réunies dans le Tableau 4. Nous avons créé plusieurs catégories pour le phénomène de « l'augmentation de la canine » selon le niveau de précision des vétérinaires. Certains ont précisé que la clientèle canine augmentait et que la clientèle rurale diminuait en parallèle ou alors que cette clientèle restait stable. Certains n'ont pas mis les deux clientèles en parallèle et ont seulement répondu que la clientèle canine augmentait ou que la clientèle rurale diminuait.

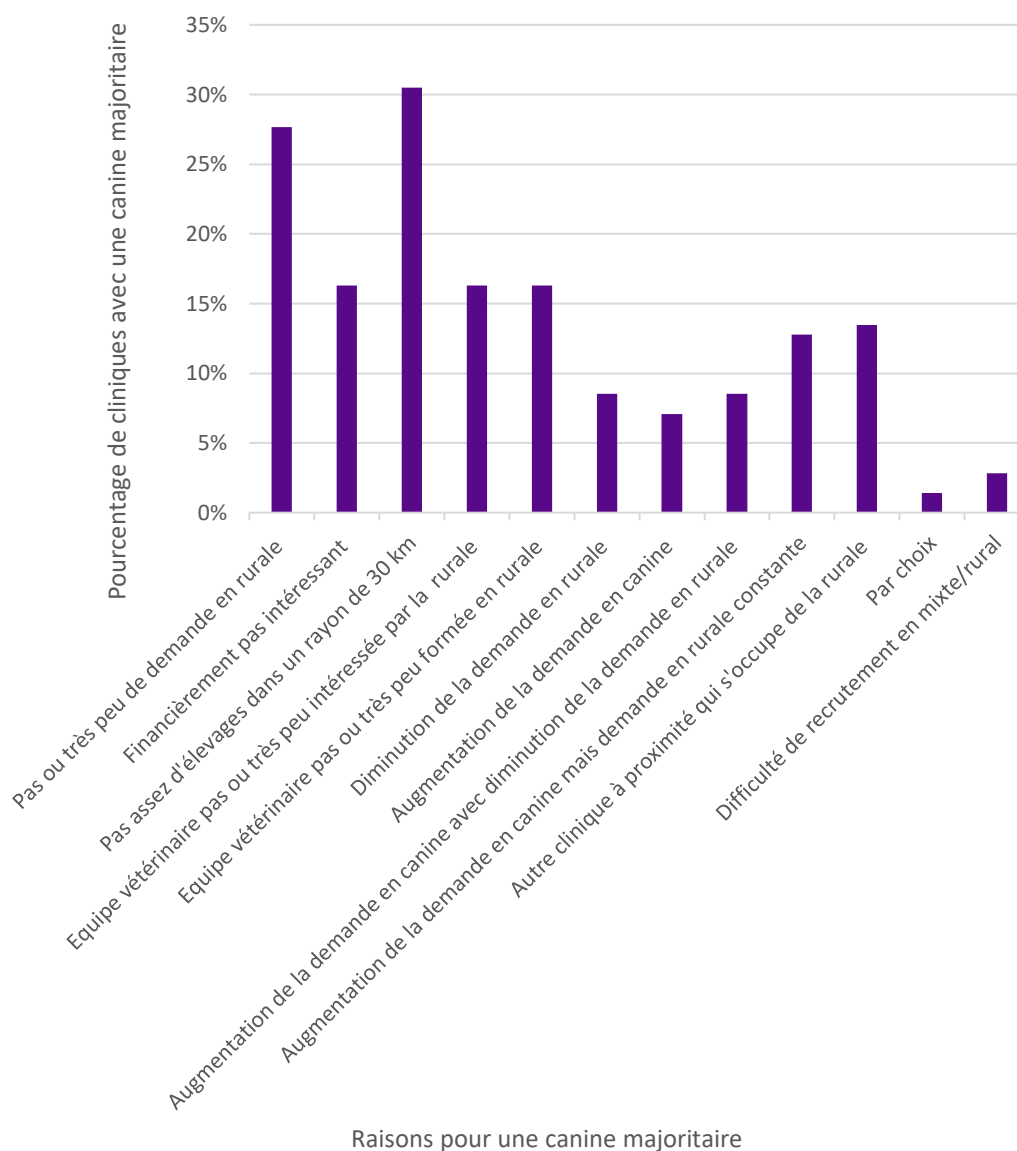
Tableau 4 : Catégories de réponses « autres »

<i>Diminution de la demande en rurale</i>
<i>Augmentation de la demande en canine</i>
<i>Augmentation de la demande en canine et diminution de la demande en rurale</i>
<i>Augmentation de la demande en canine et demande stable en rurale</i>
<i>Par choix</i>
<i>Difficulté de recrutement</i>

Les explications qui ressortent à l'issue de cette question sont visibles au niveau de la Figure 30. Le faible nombre d'élevages dans un rayon de 30 km (30,5% des réponses) et la faible demande en rurale (27,7% des réponses) sont les raisons majoritaires. 16,3% des cliniques exercent plus en canine qu'en rural par manque d'intérêt et/ou de formation dans ce domaine ainsi que pour des raisons financières. Pourtant, un article est récemment paru, indiquant que le revenu moyen des vétérinaires exerçant en rurale est de 95 000€ contre 74 800€ pour le salaire moyen des vétérinaires canins (Vandaële, 2022). 13,5% des cliniques exercent moins de rurale car une autre clinique à proximité s'en occupe. Enfin, 17% des répondants exercent plus de canine car la demande en rurale diminue dont la moitié souligne également que la demande en canine augmente. 28,4% des

cliniques ayant répondu ont une canine prédominante en raison d'une augmentation de la demande de cette clientèle, dont 12,8% conservent cependant une activité rurale stable.

Figure 30 : Pourcentage de cliniques mixtes avec une canine majoritaire en fonction des raisons qui expliquent le fait que la clientèle canine soit majoritaire



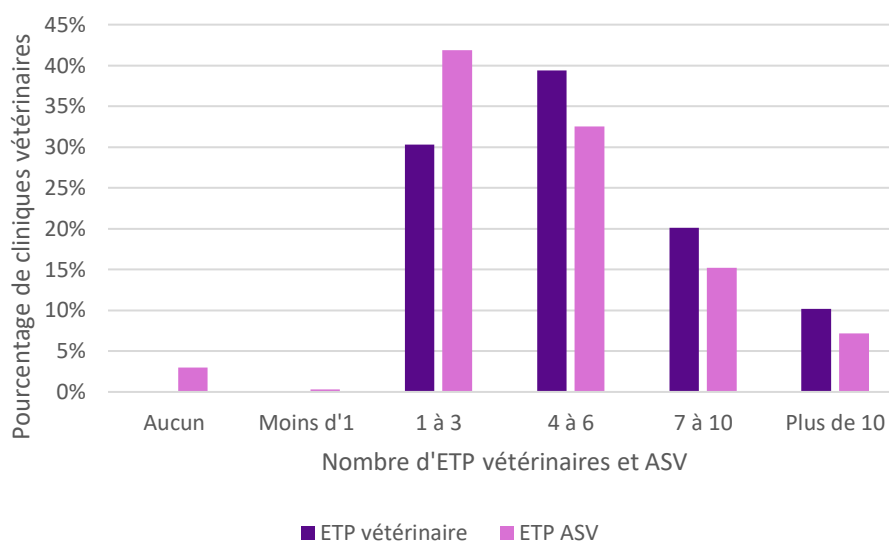
b. Nombre d'Equivalents Temps Plein vétérinaires et ASV des cliniques étudiées

Question 6 : Combien d'équivalents temps plein (ETP) vétérinaires travaillent dans votre structure (associés, salariés, collaborateurs libéraux confondus) ? (Annexe 10 : Questionnaire envoyé aux vétérinaires)

Question 7 : Combien d'ETP auxiliaires vétérinaires travaillent dans votre clinique ? (Annexe 10 : Questionnaire envoyé aux vétérinaires)

Nous avons demandé aux vétérinaires quel était le nombre d'Equivalents Temps Plein (ETP) vétérinaires et ASV dans leur structure. En ce qui concerne les vétérinaires, la majorité des structures possèdent 1 à 3 ETP vétérinaire (30,3%) ou 4 à 6 ETP (39,4%). Du côté des ASV, le résultat est assez similaire, 41,9% des structures possèdent 1 à 3 ASV et 32,5% des structures en possèdent 4 à 6. Les cliniques de plus de 7 vétérinaires et ASV représentent respectivement 30,3 % et 22,4% des répondants. Les cliniques fonctionnant avec « moins d'une ASV », c'est-à-dire, une ASV à mi-temps ou aucune ASV représente une faible partie des répondants : 3,3%. Ces résultats sont visibles au niveau de la Figure 31.

Figure 31 : Pourcentage de cliniques en fonction du nombre d'Equivalents Temps Pleins vétérinaires et ASV



Le Tableau 5 est un tableau croisé dynamique entre le nombre d'ETP vétérinaires et ASV pour se rendre compte du nombre d'ASV en fonction du nombre de vétérinaires dans les structures ayant répondu. Le nombre d'ASV est dans la plupart des cas identique au nombre de vétérinaires. La majorité des structures dans lesquelles exercent 1 à 3 ETP vétérinaires, emploient également 1 à 3 ETP ASV (86 sur 110). Ce sont également ces petites structures qui emploient le moins d'ASV car 11 structures sur 110 n'ont aucune ASV ou une ASV à mi-temps. Près de la moitié des cliniques de 4 à 6 vétérinaires emploient 1 à 3 ASV (42%) et près de l'autre moitié (48%) emploient 4 à 6 ASV. Quelques cliniques emploient plus d'ASV que de vétérinaires. Parmi les 73 cliniques de 7 à 10 ETP vétérinaires, 30 emploient 4 à 6 ASV et 30 en emploient 7 à 10 également. Nous observons une corrélation logique entre le nombre de vétérinaires et le nombre d'ASV. En moyenne il y a une ASV pour un ou deux vétérinaires. On pourrait s'attendre à ce que les cliniques qui ont une activité canine majoritaire ou exclusive possèdent plus d'ASV que les cliniques avec une activité mixte ou purement rurale car les ASV ont un plus grand rôle à jouer lorsque les vétérinaires ont besoin d'aide en chirurgie ou lors des soins au chien. Les ASV sont moins mobilisées en activité rurale.

Tableau 5 : Nombre d'ETP vétérinaires et ASV

	ETP ASV	Aucun	< 1	1 à 3	4 à 6	7 à 10	Plus de 10	Total
<i>ETP vétérinaire</i>								
1 à 3		10	1	86	13			110
4 à 6		1		61	70	9	2	143
7 à 10				5	30	30	8	73
Plus de 10					5	16	16	37
<i>Total</i>		11	1	152	118	55	26	363

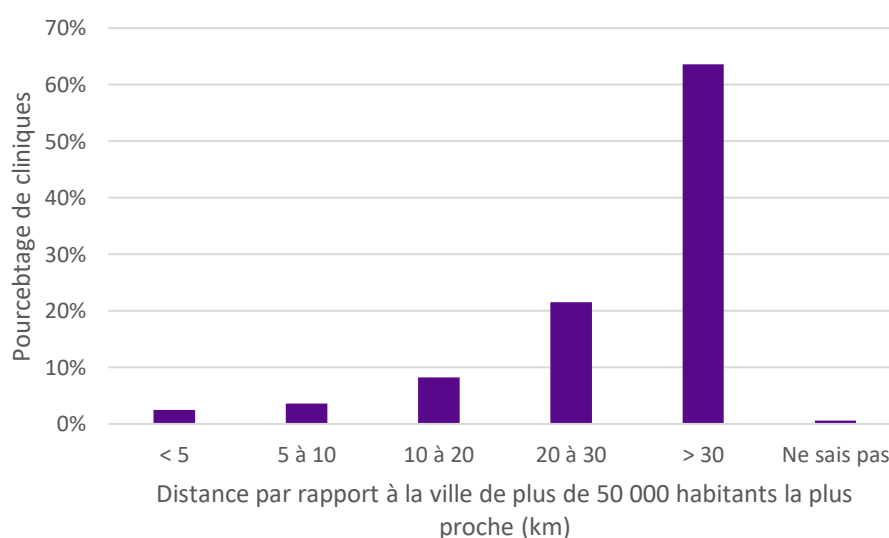
c. Distance entre les cliniques étudiées et la grande ville la plus proche

Question 5 : Distance par rapport à la ville de plus de 50 000 habitants la plus proche (km) ? (Annexe 10 : Questionnaire envoyé aux vétérinaires)

Nous avons demandé aux vétérinaires à quelle distance se situait la ville de plus de 50 000 habitants la plus proche car c'est la taille de ville que nous avons définie pour « une grande ville ». Cela nous permet de situer les cliniques dans les zones périurbaines de ces villes ou dans des zones rurales.

Nous constatons sur la Figure 32 que la majorité des répondants sont éloignés à plus de 30 kilomètres de ce type de ville (63,6%). 21,5% des répondants se situent à une distance entre 20 et 30 kilomètres de ces grandes villes. Nous pouvons donc estimer que les cliniques étudiées sont majoritairement en zone rurale.

Figure 32 : Pourcentage de cliniques ayant répondu en fonction de la distance par rapport à la ville de plus de 50 000 habitants la plus proche en kilomètres



d. Méthodes de gardes et astreintes des cliniques étudiées

Question 10 : Combien de gardes/astreintes sont effectuées en moyenne en semaine (lundi au vendredi soir) par un vétérinaire dans votre structure ? (Annexe 10 : Questionnaire envoyé aux vétérinaires)

Question 11 : Combien de gardes/astreintes sont effectuées en moyenne le Week end par mois par un vétérinaire dans votre structure ? (Annexe 10 : Questionnaire envoyé aux vétérinaires)

Nous avons décidé de ne pas traiter séparément les gardes et les astreintes pour cette question. Une garde signifie qu'un vétérinaire est en permanence à la clinique sur les horaires non ouvrés, une astreinte signifie que le vétérinaire reçoit les appels depuis son domicile.

Plusieurs questions ont été posées pour l'étude de la permanence et continuité de soins (PCS). Nous avons tout d'abord demandé, si les vétérinaires assuraient leur garde, combien de soirées par semaine effectuait un des vétérinaires de la structure (une réponse au choix de moins d'une soirée par semaine à 5 soirées par semaine). Puis si les vétérinaires assuraient leurs gardes, combien de week-ends par mois un vétérinaire de la structure effectuait-il ? (Une réponse au choix de moins d'un week-end par mois à 4 week-ends par mois).

Grâce à ces réponses, nous avons pu déterminer combien de structures assuraient leurs gardes parmi les répondants. D'après les réponses reçues, 93% des structures assurent leurs gardes en semaine (Figure 33) et 95% d'entre elles les assurent le week-end (Figure 34).

Figure 33 : Proportion de cliniques effectuant des gardes ou astreintes en semaine

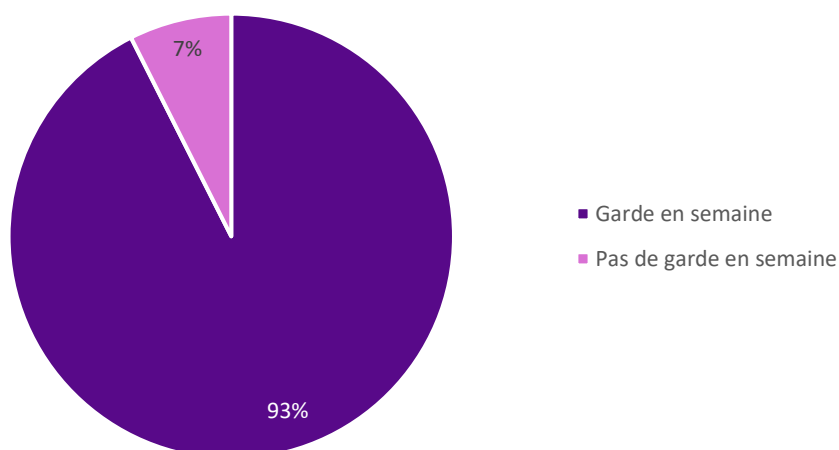
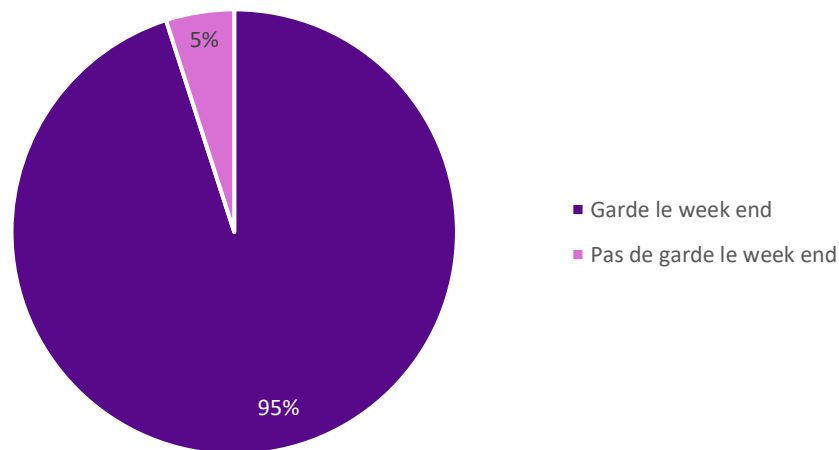


Figure 34 : Proportion de cliniques effectuant des gardes ou astreintes en week-end



- *Cliniques assurant leurs gardes*

Nous avons exploité les résultats de ces questions dans 2 graphiques visibles en Figure 35 ainsi qu'en Figure 36. Nous avons dû éliminer des réponses non cohérentes avec la question et par conséquent non interprétables telles que « toutes, permanence de soin oblige » ou « je suis la plupart du temps joignable », cependant nous les avons comptées dans les graphes ci-dessus dans la catégorie de cliniques assurant leurs gardes. Nous avons également arrondi au chiffre supérieur lorsque certains ont répondu « 1,33 » ou « 2,5 » gardes par semaine par exemple.

Figure 35 : Pourcentage de cliniques ayant répondu en fonction du nombre de gardes ou astreintes effectuées par un vétérinaire par semaine

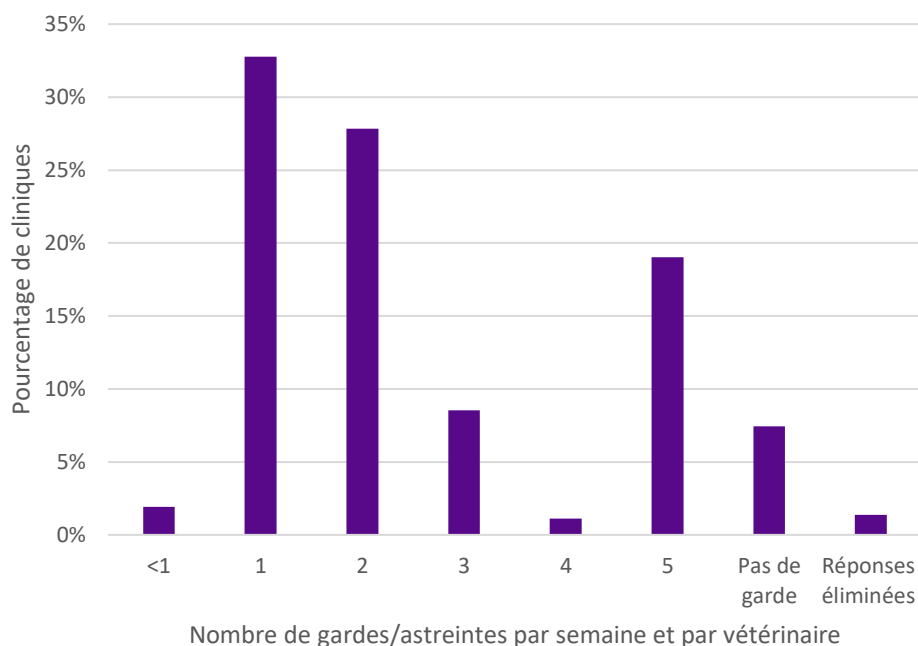
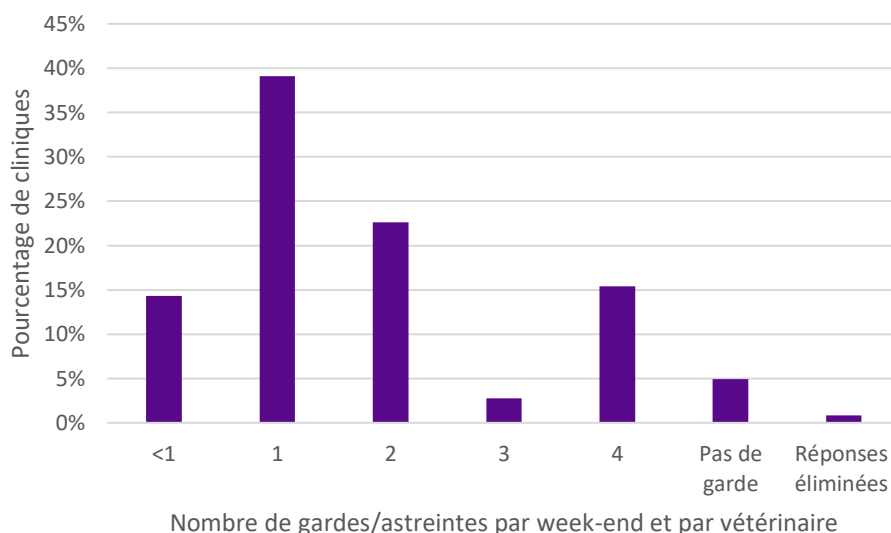


Figure 36 : Pourcentage de cliniques ayant répondu en fonction du nombre de gardes ou astreintes effectuées par un vétérinaire par week-end



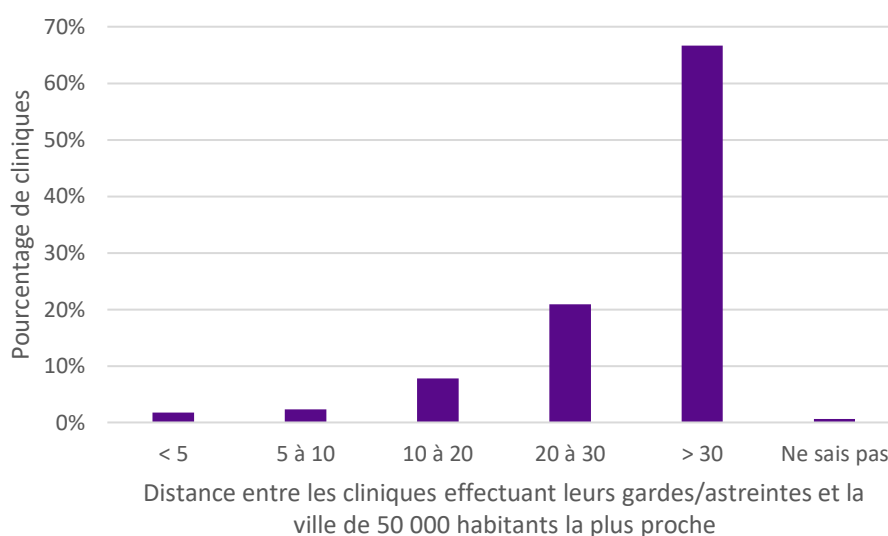
Nous nous apercevons que dans plus de la moitié des cas, les vétérinaires effectuent chacun 1 (32,8%) à 2 (27,8%) gardes par semaine.

Une part non négligeable des cliniques se voient assurer leurs gardes toute la semaine par un seul vétérinaire (19% des cas). Nous suspectons cependant que la question a pu être mal comprise par certains, ils ont pu répondre 5 soirs par semaine et 4 week-ends par mois car la clinique assure toutes ses gardes mais par forcément par un seul vétérinaire.

Nous avons ensuite demandé aux cliniques assurant leurs gardes (Figure 37), à quelle distance se situait la ville de 50 000 habitants la plus proche. Nous nous apercevons que 66,7% des cliniques se situent à plus de 30 kilomètres d'une grande ville et 87,5% des cliniques se situent à plus de 20 kilomètres de ce type de ville. Nous pouvons penser qu'il y a une bonne corrélation entre le fait d'assurer ses gardes et l'augmentation de la distance par rapport à une grande ville. En effet, plus la clinique sera proche d'une grande ville, plus la proportion de rurale sera moindre voire inexistante. Il est plus facile de déléguer la canine à des structures voisines mais les vétérinaires avec une activité rurale en zone rurale et éloignée des grande ville se voient dans l'obligation d'assurer chacun leur permanence continuité de soins (PCS) et donc leurs gardes.

Nous devons tout de même préciser au niveau de cette question qu'il était difficile de répertorier chaque type de gardes ou d'astreintes. Certaines cliniques s'organisent entre elles pour assurer le service de garde de manière à permettre la PCS mais également un bon équilibre de vie pour les vétérinaires.

Figure 37 : Pourcentage de cliniques en fonction de la distance entre les cliniques effectuant leurs gardes/astreintes et la ville de plus de 50 000 habitants la plus proche

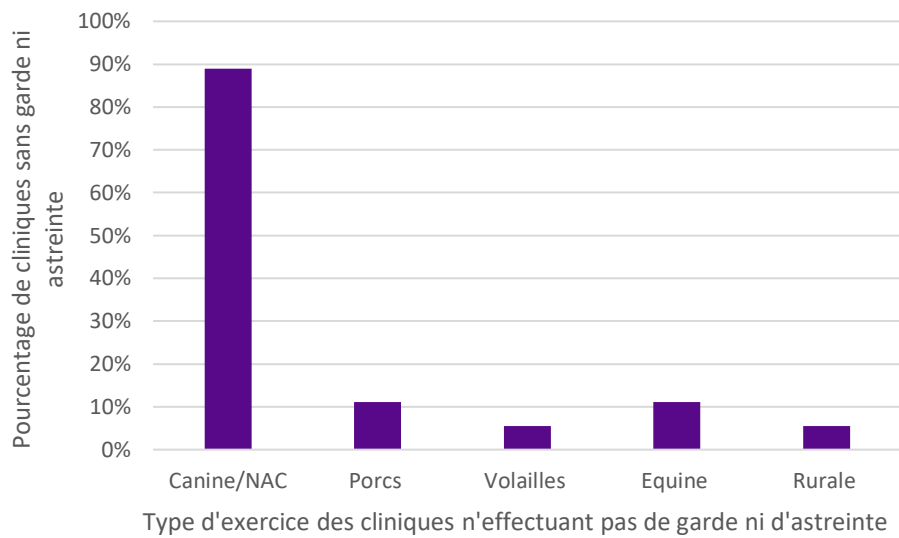


- *Cliniques n'assurant pas leurs gardes*

Dans le cadre de la PCS, il n'est pas obligatoire d'assurer soi-même ses gardes ou astreintes. L'obligation est de donner une solution aux propriétaires qui rencontrent un problème hors des heures d'ouverture de la clinique, c'est-à-dire une clinique pour référer les urgences.

Nous avons premièrement analysé les types d'exercices des cliniques n'assurant pas de gardes au niveau de la Figure 38. La grande majorité de ces cliniques exercent en canine pure. Les cliniques exerçant en rurale ou en équine sans garde sont rares : 1 clinique en rurale et 2 en équine parmi les répondants. Certaines cliniques exerçant en élevage de porcs et/ou de volailles n'ont aucune gardes (11% et 6%).

Figure 38 : Type(s) d'exercice(s) des cliniques n'effectuant pas de garde ou astreinte



Dans un deuxième temps, nous avons réalisé le Tableau 6, un tableau croisé dynamique qui nous a permis d'analyser s'il y avait une corrélation entre la distance entre les clinique étudiées et leur structure de référé pour les urgences et la distance entre ces mêmes cliniques et la ville de plus de 50 000 habitants la plus proche. En effet, la moitié des cliniques de l'étude qui n'assurent pas leurs gardes ont une structure vétérinaire de référence à la même distance que celles les séparant de la ville de plus de 50 000 habitants la plus proche. On peut donc supposer que les urgences sont référées vers cette grande ville dans la moitié des cas.

Tableau 6 : Comparaison de la distance entre les cliniques n'effectuant pas de garde et la ville de plus de 50 000 habitants la plus proche et la distance entre ces cliniques et la ville où sont référées leurs urgences

	Distance de la clinique de référé (km)	< 5	5 à 10	10 à 20	20 à 30	> 30	Sans objet	Total
Distance par rapport à la ville de plus de 50 000 habitants (km)								
< 5		1	1		1			3
5 à 10		2	1	1				4
10 à 20				2			2	4
20 à 30					4	2		6
> 30						1		1
Total		3	2	3	5	3	2	18

e. Plateaux techniques des cliniques étudiées et spécialités

Question 18 : Quel plateau technique possédez-vous ? (Annexe 10 : Questionnaire envoyé aux vétérinaires)

Nous avons demandé aux vétérinaires de quels équipements ils pouvaient bénéficier en termes de plateau technique dans leur structure de soins, nos propositions de réponses à choix multiples sont rassemblées dans le Tableau 7.

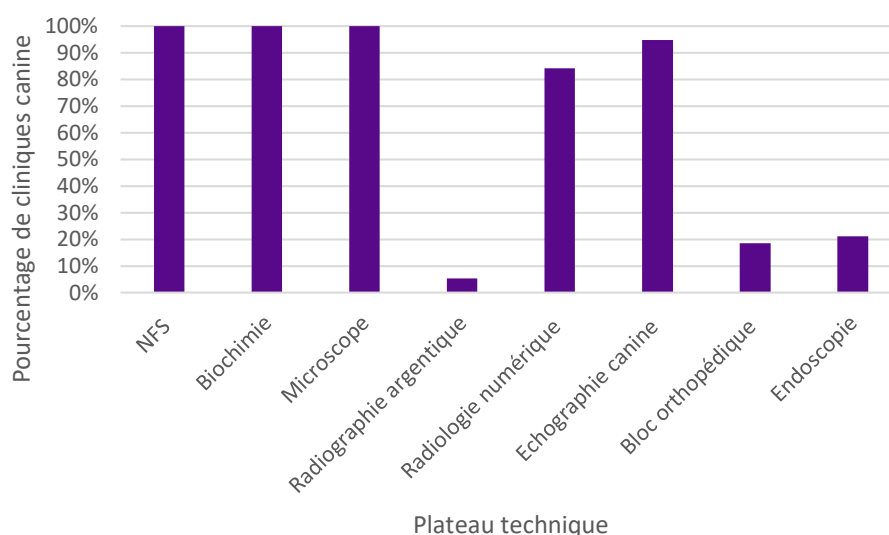
Tableau 7 : Equipements du plateau technique des cliniques étudiées

<i>NFS</i>
<i>Biochimie</i>
<i>Microscope</i>
<i>Radiographie argentique</i>
<i>Radiographie numérique</i>
<i>Echographie canine</i>
<i>Echographie rurale</i>
<i>Bloc orthopédique</i>
<i>Endoscopie</i>
<i>Scanner/IRM</i>
<i>Hospitalisation pour veaux</i>
<i>Bloc et hospitalisation d'équine</i>
<i>Autres</i>
<i>Pas de plateau technique</i>

- *Plateau technique des cliniques canines de l'enquête (38 cliniques)*

Nous avons séparé les résultats en traitant en premier lieu les cliniques canines pures (Figure 39). Parmi les 38 cliniques canines de l'étude, toutes sont équipées des analyseurs pour la Numération Formule Sanguine (NFS) et la biochimie ainsi que d'un microscope. 89,3% des cliniques possèdent une radiologie dont 2,2% seulement en argentique, la grande majorité étant donc maintenant en numérique. L'échographie est également largement répandue, dans 88,6% des cliniques étudiées. Parmi ces cliniques, environ 1 sur 5 est équipée d'un bloc pour les chirurgies orthopédiques ou d'un endoscope.

Figure 39 : Pourcentage de cliniques exerçant en canine pure en fonction du plateau technique



- *Plateau technique des cliniques mixtes ou de conseil en élevage*

Parmi les cliniques suivantes (Figure 40), plus de 90% possèdent les analyseurs pour la NFS et la biochimie ainsi qu'un microscope. Sur les 89,3% de cliniques possédant une radiologie, 87,1% sont en numérique. Les appareils échographiques pour la canine et pour la rurale sont largement répandus, respectivement dans 88,6% et dans 81,8% des cliniques étudiées. 29,2% des cliniques sont équipées pour hospitaliser des veaux, ce qui permet la plupart du temps de les réhydrater de manière plus précise que sur le terrain.

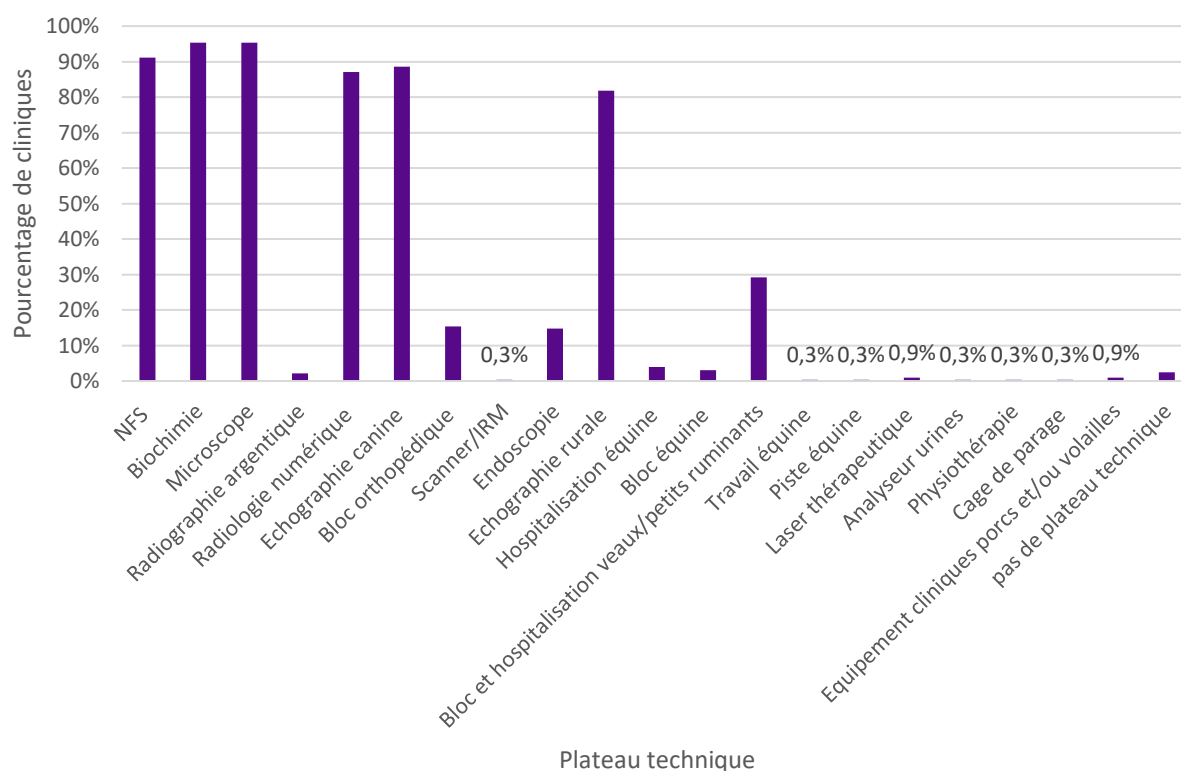
En ce qui concerne l'équine, le choix « bloc et hospitalisation d'équine a été traité séparément en « bloc d'équine » et « hospitalisation d'équine » car certaines cliniques ne possédaient que l'un des deux. En effet, sur les 13 cliniques ayant la possibilité d'hospitaliser les chevaux, seulement 10 d'entre elles possèdent un bloc de chirurgie équine. Une des cliniques possède également un travail d'équine qui peut être utile pour la contention lors d'examen gynécologiques à la clinique par exemple.

Quelques cliniques nous ont mentionné d'autres équipements de leur plateau technique comme le matériel pour la physiothérapie (1 clinique), la cage de parage (1 clinique), l'analyseur pour les urines (1 clinique), un laser thérapeutique (3 cliniques). Il est possible que le faible nombre de cliniques signifie que les autres cliniques n'ont pas pensé à ces équipements car il n'est pas rare qu'une clinique mixte possède un laser thérapeutique ou un analyseur pour les urines.

Parmi ces cliniques, trois d'entre elles sont spécialisées dans la médecine d'élevage des porcs et des volailles et possèdent donc le plateau technique pour réaliser certains examens complémentaires (bactériologie, analyses PCR, analyses d'eau...).

Huit cliniques participant à l'étude ne possèdent pas de plateau technique, une mixte canine/rurale et une équine, les six autres étant des cliniques de conseils et d'expertises exerçant surtout en porcs et en volailles.

Figure 40 : Pourcentage de cliniques (exceptées celles exerçant en canine pure) en fonction du plateau technique



f. Label cat friendly

Question 14 : Si vous avez une clientèle canine, avez-vous le label 'cat friendly » ? (Annexe 10 : Questionnaire envoyé aux vétérinaires

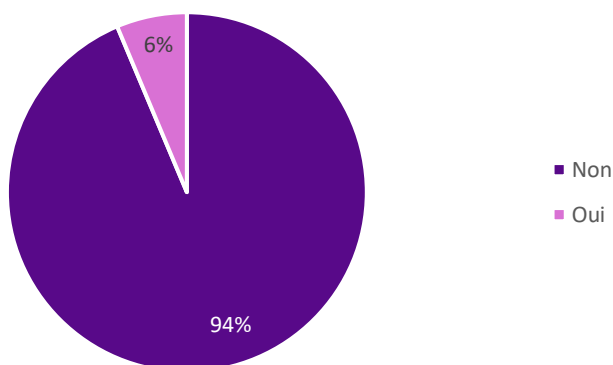
Nous avons demandé aux vétérinaires s'ils possédaient le label "cat friendly », ce label consiste à investir dans des équipements permettant de favoriser le bien être des chats. Par exemple, une salle d'attente réservée aux chats, des salles de consultations équipées de promontoire pour permettre aux chats de se mettre en hauteur, une salle d'hospitalisation réservée aux chats, etc... Ce label peut être recherché par certains propriétaires de chats pour leur éviter le stress de la consultation vétérinaire qui peut être dû simplement à la présence de chiens en salle d'attente. 86% des répondants ne possèdent pas ce label, 7% possèdent le label et 8% ont répondu sans objet car ils n'ont pas de clientèle féline.

g. Appartenance à une chaîne

Question 8 : Faites-vous partie d'un groupe de cliniques vétérinaires ? (Annexe 10 : Questionnaire envoyé aux vétérinaires)

Nous avons enfin demandé aux cliniques si elles appartenaient à une chaîne car comme nous l'avons constaté dans la première partie, ces chaînes sont actuellement en plein essor. Il apparaît que seulement 6% des cliniques appartiennent à une chaîne vétérinaire (Figure 41).

Figure 41 : Proportion des cliniques étudiées appartenant à une chaîne vétérinaire



C. Constitution de la clinique moyenne ayant répondu à l'étude

En conclusion, nous pouvons définir le profil moyen des cliniques étudiées. En moyenne, les répondants sont des vétérinaires appartenant à une clinique mixte avec une clientèle 48% canine, 40% rurale, 10% équine, 2% NAC se situant dans une ville de moins de 5 000 habitants et à plus de 30 kilomètres de la ville de plus de 50 000 habitants la plus proche. La clinique est constituée en moyenne de 1 à 6 vétérinaires et 1 à 6 ASV, en nombre souvent équivalent. L'activité canine de ces cliniques est en moyenne en augmentation par rapport à l'activité rurale qui a plutôt tendance à stagner. La clinique effectue ses gardes en semaine et en week-end, et chaque vétérinaire fait en moyenne 1 à 2 gardes par semaine et un week-end par mois. Les cliniques sont en moyenne équipées des analyseurs pour la NFS et la biochimie, de la radiologie numérique, des échographes pour la canine et la rurale ainsi que d'un microscope. Ces cliniques ne font pas partie d'un groupe de cliniques vétérinaires.

D. Evolutions et adaptations décrites par les vétérinaires interrogés

Dans une deuxième partie de notre questionnaire, nous avons interrogés les vétérinaires sur les différentes évolutions de leur clientèle et les adaptations qu'ils ont dû mettre en place.

a. Modification des demandes de la clientèle actuelle

Question 21 : En quoi les demandes de la clientèle d'origine ont-elles changé ? (Annexe 10 : Questionnaire envoyé aux vétérinaires)

Nous avons tout d'abord demandé aux cliniques dans quel sens évoluait leur clientèle actuelle, quelles étaient les nouvelles demandes et nous leur avons proposé plusieurs réponses à choix multiples rassemblées dans le Tableau 8, ce sont les catégories de réponses qui ressortaient après l'étude bibliographique. Nous avons obtenu 25 « autres » réponses que nous avons ensuite classées individuellement dans les catégories existantes ou dans de nouvelles catégories que nous avons définies en

Tableau 9.

Tableau 8 : Différents choix de nouvelles demandes de la clientèle des cliniques interrogées

<i>Exigence de résultats/diagnostics</i>
<i>Demande d'examens complémentaires</i>
<i>Demande d'hospitalisation</i>
<i>Demande de télémedecine</i>
<i>Discussions/critiques à propos du prix des actes</i>
<i>Modification du rapport à l'animal</i>
<i>Autres</i>

Tableau 9 : Autres demandes des clients des cliniques interrogées

<i>Diminution de l'activité vétérinaire</i>
<i>Exigence de disponibilité</i>
<i>Médecine collective rurale</i>
<i>Exigence d'une relation vétérinaire/animal et vétérinaire/client</i>
<i>Demande de diagnostic sans visite</i>
<i>Détenteurs d'animaux non expérimentés</i>
<i>Demande de diminution de l'utilisation des antibiotiques</i>
<i>Aucune évolution</i>
<i>Ne sait pas</i>
<i>Pas assez de recul</i>

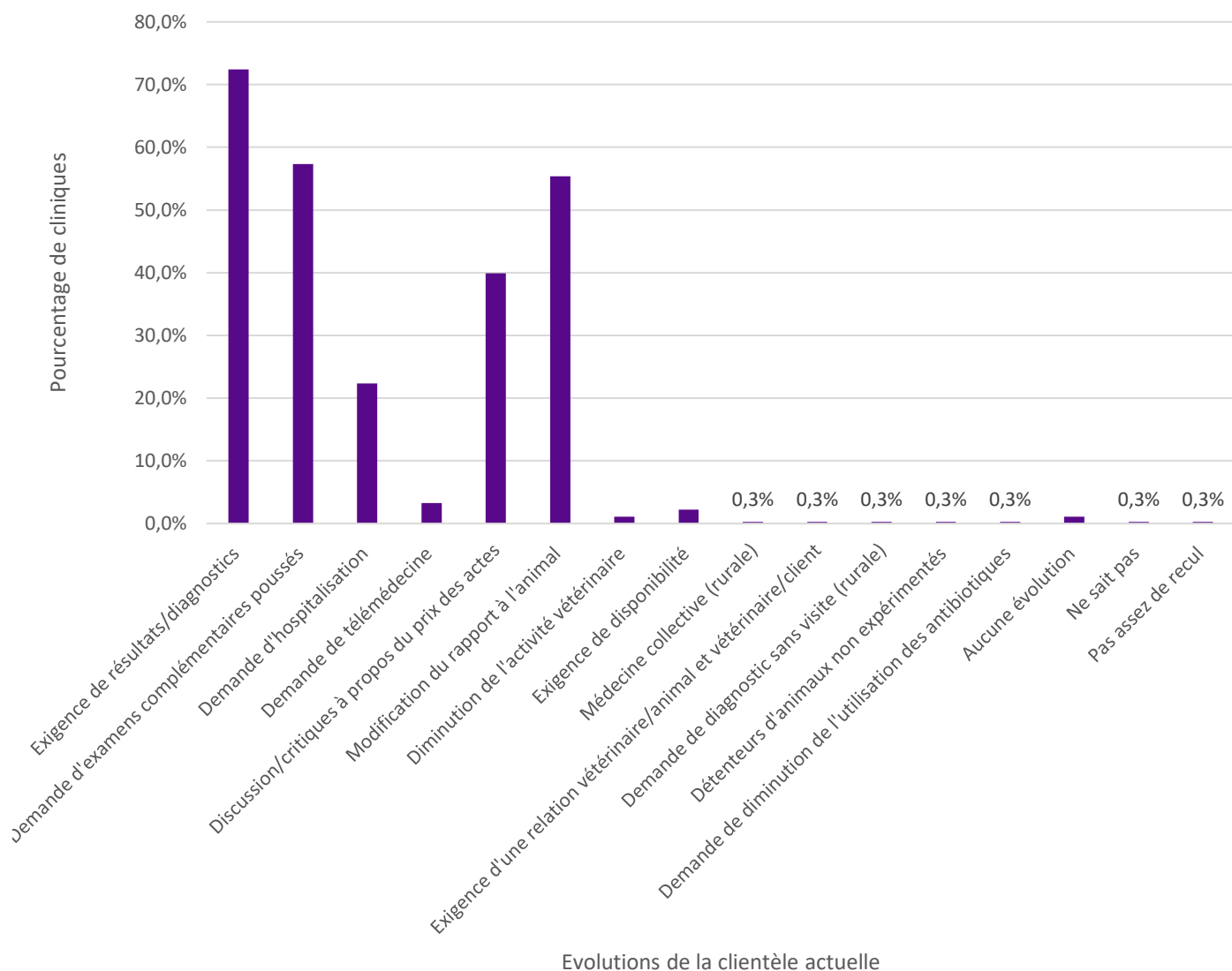
Les catégories de réponses proposées par nos soins dans le questionnaire sont très représentées comme nous pouvons le voir sur la Figure 42.

En effet, plus de la moitié des répondants constatent que les clients sont en demande de réponses concernant leurs animaux, ils sont de plus en plus demandeurs d'examens complémentaires (57,3%) afin d'avoir un diagnostic toujours plus précis (72,5%). 55,4% des vétérinaires constatent également que le rapport des clients par rapport à leurs animaux a beaucoup changé, surtout avec les animaux de compagnie qui sont de plus en plus considérés comme des membres de la famille. D'autre part, 1 clinique sur 5 fait face à une augmentation de la demande d'hospitalisation. Enfin, 2 vétérinaires sur 5 de cette étude font face à des critiques des clients par rapport au prix des actes.

Nous avons étudié le prix des actes dans différentes villes. L'inflation des prix des vétérinaires varie de 0% à Lille contre 11% à Nantes et est en moyenne de 2.32%. Il existe en effet de grandes disparités sur le territoire en ce qui concerne les tarifs appliqués en clinique vétérinaire.

Ainsi, d'après cette étude, il est plus onéreux de faire soigner son animal à Nice ou à Lyon qu'à Toulouse, Lille ou Bordeaux (Legrand, 2022).

Figure 42 : Pourcentage de cliniques étudiées en fonction des évolutions de leur clientèle



Nous pouvons penser que les évolutions rassemblées en

Tableau 9 sont peu représentées car elles n'étaient pas proposées et tous les vétérinaires interrogés n'ont donc pas pu réfléchir à ces propositions lors de leur réponse au questionnaire, nous pouvons penser que certaines auraient pu être plus représentées si elles avaient été proposées initialement. Parmi ces catégories, celles qui ressortent le plus sont l'exigence de disponibilité du vétérinaire (2,2%), c'est-à-dire, que d'après les vétérinaires interrogés, les clients veulent des réponses immédiates, ou exigent la prise en consultation immédiate que ce soit en canine ou en rurale. Ce qui rejoint bien le fait que le rapport à l'animal a changé dans les dernières années. 4 cliniques nous ont fait part ici de la diminution de leur activité, toute dominante confondue. 4 autres

nous ont également fait part de l'absence d'évolution dans leur clientèle. Enfin une clinique n'avait pas assez de recul pour constater d'évolution car en place depuis 2 ans seulement.

b. Adaptations de la clinique et des vétérinaires pour faire face aux nouvelles demandes

Question 22 : Quelles adaptations de votre part ont été nécessaires pour faire face à cette évolution ? (Annexe 10 : Questionnaire envoyé aux vétérinaires)

Nous avons tout d'abord proposé les adaptations qui correspondaient aux évolutions précédemment proposées aux vétérinaires, ces propositions sont largement représentées. Nous avons également 35 autres réponses qui ont été réparties dans nos 10 catégories rassemblées dans le Tableau 10 ainsi que dans les 7 nouvelles catégories qui ressortaient de leurs réponses rassemblées dans le Tableau 11.

Tableau 10 : Adaptations proposées aux évolutions de la clientèle des cliniques interrogées

Nécessité d'un site internet plus détaillé
Ouverture d'un compte google
Création de réseaux sociaux
Consultations à domicile
Mise en place de la télémedecine
Formations « spécialisantes »
Vétérinaires mixtes devenus « mono disciplinaires »
Développement des médecines alternatives
Recrutement
Augmentation du plateau technique
Autres

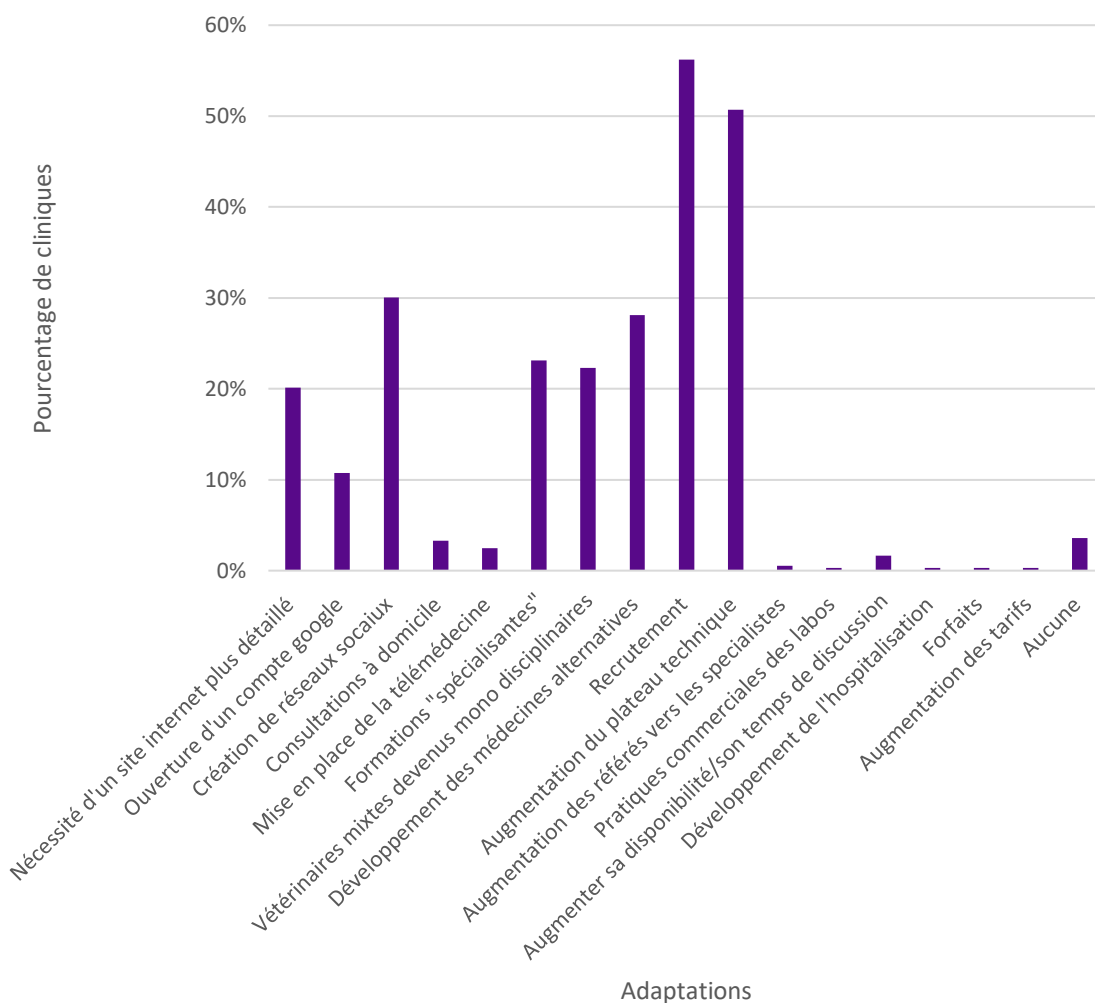
Tableau 11 : Autres adaptations nécessaires des cliniques interrogées

Augmentation des référés vers les spécialistes
Pratiques commerciales des labos
Augmenter sa disponibilité/son temps de discussion
Développement de l'hospitalisation
Forfaits
Augmentation des tarifs
Aucune

Pour faire face aux évolutions de leur clientèle, plus de la moitié des répondants ont dû embaucher du personnel (56,2%) et/ou augmenter leur plateau technique (50,7%) afin de pouvoir pratiquer plus d'examen complémentaires au chevet du patient et ainsi répondre à la demande de la clientèle d'avoir des résultats d'analyses rapidement (Figure 43).

Dans le domaine de la médecine vétérinaire, plus d'une clinique sur 5 voit ses vétérinaires mixtes devenir mono-disciplinaires afin de favoriser leur formation et d'augmenter leurs compétences dans les animaux de compagnie ou les animaux de rente ou les chevaux. La même proportion de cliniques réalise des formations dites « spécialisantes » (23,1%), c'est-à-dire que les vétérinaires n'ont pas de diplôme de spécialistes mais se forment dans un domaine (par exemple : la dermatologie, l'ophtalmologie...), ce qui permet aux clients de pouvoir bénéficier d'un avis plus spécialisé sans devoir se déplacer dans un centre hospitalier. De même, les médecines alternatives sont développées dans 28,1% des cliniques étudiées, elles sont, en effet, de plus en plus à la mode de nos jours. D'autre part, une clinique nous a fait part d'avoir augmenté sa possibilité d'hospitaliser les animaux (Figure 43).

Figure 43 : Pourcentage de cliniques en fonction des adaptations nécessaires face à l'évolution de leur clientèle



Comme nous le disions dans la partie bibliographique, les réseaux sociaux et internet sont une source importante de communication pour les clients, aussi les cliniques investissent dans des sites de qualité qui sont souvent une vitrine pour les nouveaux clients. Dans notre étude, 20,1% d'entre elles ont amélioré leur site internet et 30% ont intégré les réseaux sociaux à leur communication. D'autre part, dans la partie précédente, nous constatons que 12 cliniques avaient des demandes en télé médecine, il apparaît ici que 9 d'entre elles l'ont mise en place.

Dans la partie précédente, nous avons constaté que 2,2% des cliniques interrogées nous faisaient part du fait que les propriétaires étaient exigeants au niveau de la disponibilité du vétérinaire, nous voyons ici qu'1,7% des vétérinaires pallient cette demande en prenant le temps de discuter avec les propriétaires et de leur expliquer la situation. Il est en effet important que ces derniers comprennent les tenants et aboutissants des maladies de leurs animaux.

Tout comme la question précédente, il est normal que les catégories qui sont ressorties des réponses « autres » soient moins représentées, il en ressort que certaines cliniques ont instauré des forfaits en rurale pour favoriser les visites, d'autres ont augmenté leurs tarifs ou ont favorisé les pratiques commerciales des laboratoires.

Il est à souligner que 13 cliniques sur 363 n'ont mis en place aucune adaptation dont 4 d'entre elles n'avaient souligné aucune évolution à la question 21.

c. Spécificités de la clientèle rurale

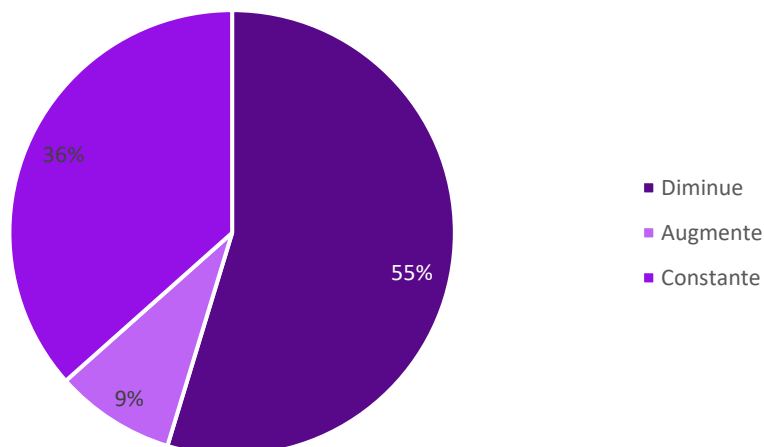
- *Variations de l'activité rurale*

Question 23 : Pour les cliniques ayant une activité rurale, avez-vous l'impression que l'activité rurale de la clinique... Diminue ? / Augmente ? / Est constante ? / Sans objet ? (Annexe 10 : Questionnaire envoyé aux vétérinaires)

Nous avons réalisé une partie du questionnaire ciblée sur l'activité rurale, 54 cliniques ont répondu « sans objet » à cette question car ne pratiquent pas de rurale parmi leurs exercices. Les proportions suivantes ont donc été calculées sur 309 cliniques. Il était important de cibler les animaux de rente dans ce questionnaire car cet exercice concerne 85% des cliniques de zones rurales et périurbaines interrogées et comme nous l'avons vu en première partie, le nombre de vétérinaires pour animaux de rente diminue d'année en année.

Nous nous apercevons en Figure 44 : Proportion de cliniques ayant une activité rurale en fonction de la variation de cette activité que plus de la moitié des vétérinaires interrogés ont constaté une diminution de leur activité rurale (55%). Cependant 36% des vétérinaires estiment que leur activité avec les animaux de production est constante et 9% constatent même une augmentation.

Figure 44 : Proportion de cliniques ayant une activité rurale en fonction de la variation de cette activité



- *Evolutions de la clientèle rurale*

Question 24 : Quelles sont les évolutions spécifiques à cette clientèle ? (Annexe 10 : Questionnaire envoyé aux vétérinaires)

Nous nous sommes intéressés aux évolutions de la pratique vétérinaire rurale, pour cela nous avons proposé une série d'évolutions possibles en fonction de ce qui était ressorti de la bibliographie, rassemblées dans le Tableau 12. Ces catégories sont pour la plupart très représentées au sein des réponses des vétérinaires interrogés. Dans le Tableau 13, nous retrouvons les autres évolutions remarquées par les vétérinaires interrogés.

Tableau 12 : Différentes évolutions de la clientèle rurale proposées dans le questionnaire

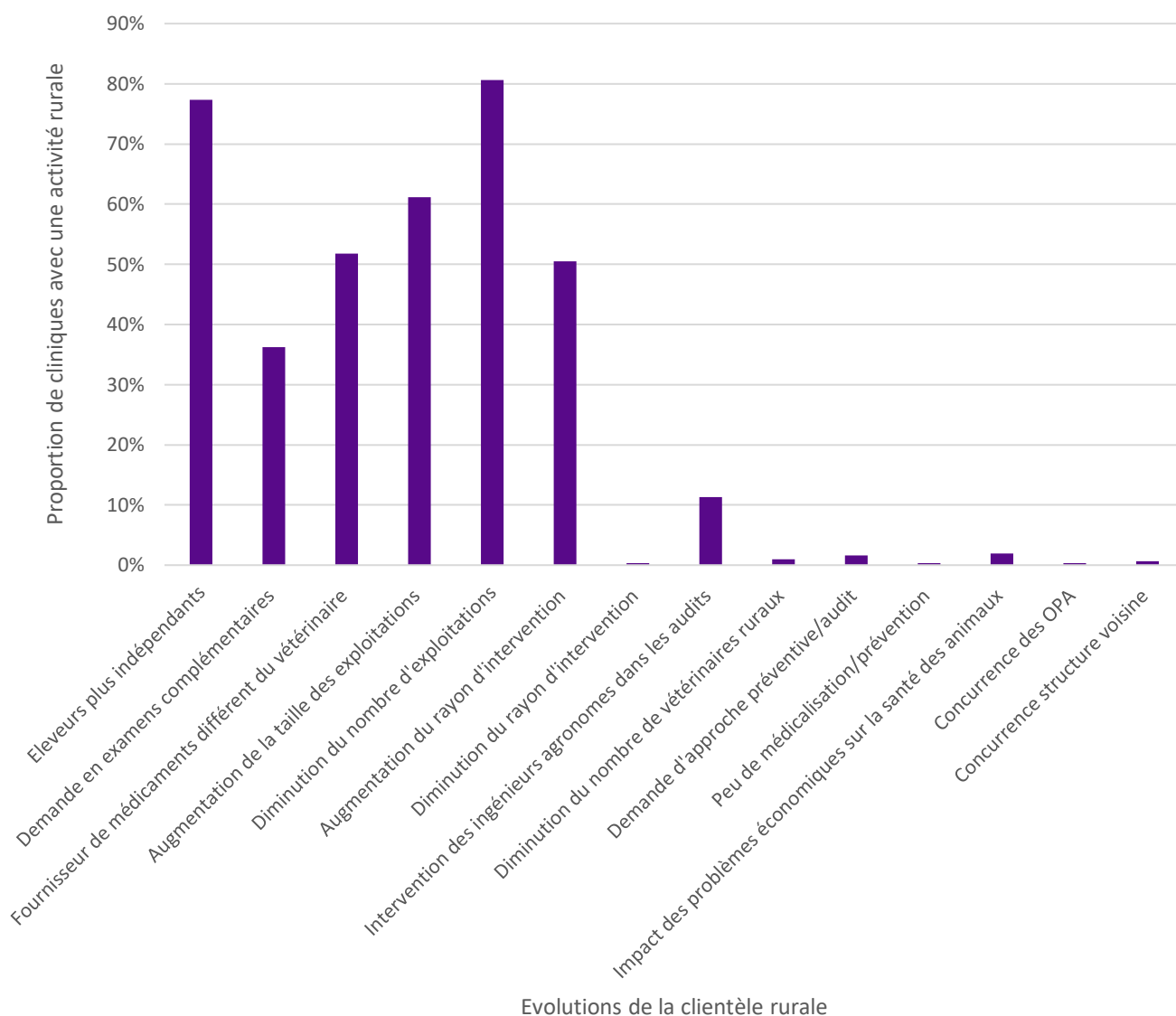
Éleveurs de plus en plus indépendants au niveau des traitements, ce qui diminue les interventions vétérinaires
Demande en examens complémentaires
Fournisseurs de médicaments différents du vétérinaire
Compétences des éleveurs au niveau des actes vétérinaires
Augmentation de la taille des exploitations
Diminution du nombre d'exploitations
Augmentation du rayon d'intervention
Diminution du rayon d'intervention
Intervention des ingénieurs agronomes dans les audits
Autres

Tableau 13 : Autres évolutions remarquées par les vétérinaires répondants

Diminution du nombre de vétérinaires ruraux
Demande d'approche préventive/audit
Peu de médicalisation/prévention
Impact des problèmes économiques sur la santé des animaux
Concurrence des structures voisines

Au niveau de la Figure 45, nous avons rassemblé la catégorie « éleveurs de plus en plus indépendants » et « compétences des éleveurs au niveau des actes vétérinaires » car ces deux catégories sont assez similaires, parmi les 102 cliniques qui ont coché cette deuxième catégorie seules 88 d'entre elles ont également coché la première catégorie. 77,3% des vétérinaires trouvent donc que les éleveurs sont plus indépendants, mieux formés, ce qui peut avoir pour conséquences la diminution des interventions.

Figure 45 : Proportion de cliniques vétérinaires avec une activité rurale en fonction des évolutions de la clientèle rurale



En ce qui concerne la concentration des exploitations, sans surprise, plus de 80% des vétérinaires interrogés nous soulignent que le nombre d'exploitations diminue, c'est effectivement ce qui ressortait de l'étude bibliographique. Nous nous apercevons aussi qu'un nombre important de vétérinaires ont remarqué qu'en parallèle la taille des exploitations agricoles augmente (61,2%). Plus de la moitié des vétérinaires voient également leur rayon d'intervention augmenter (50,5%). Afin de mieux représenter cette évolution, nous aurions pu demander aux vétérinaires ruraux et mixtes le nombre de ruminants dont il est le vétérinaire sanitaire.

La crise économique a un impact important sur la gestion des élevages, en effet 51,8% des vétérinaires voient leurs éleveurs se fournir en médicaments ailleurs que chez eux, le plus souvent en coopérative ou regroupement d'éleveurs, ce qui leur permet de diminuer les coûts. 6 cliniques estiment d'ailleurs que cette crise a un impact sur la santé des animaux en élevage.

Actuellement, la prévention et les audits conseils commencent à prendre une place importante dans certains élevages. En effet, en prévenant les maladies, les éleveurs réaliseront des économies au niveau des traitements. Ainsi 5 cliniques nous ont fait part du fait qu'elles avaient des demandes pour des audits-conseils, pour une approche préventive en médecine de troupeau. Cependant 11,3% des cliniques interrogées nous partagent aussi que les ingénieurs agronomes prennent une place importante au niveau des audits d'élevages car ils sont parfois mieux formés que les vétérinaires. Une clinique nous a également fait part du fait d'être en concurrence avec des Organisations Professionnelles Agricoles en ce qui concerne la médecine de troupeau, c'est-à-dire, les centres d'inséminations artificielles, le contrôle laitier.

d. Apparition d'une nouvelle clientèle

- *Demandes d'une nouvelle clientèle*

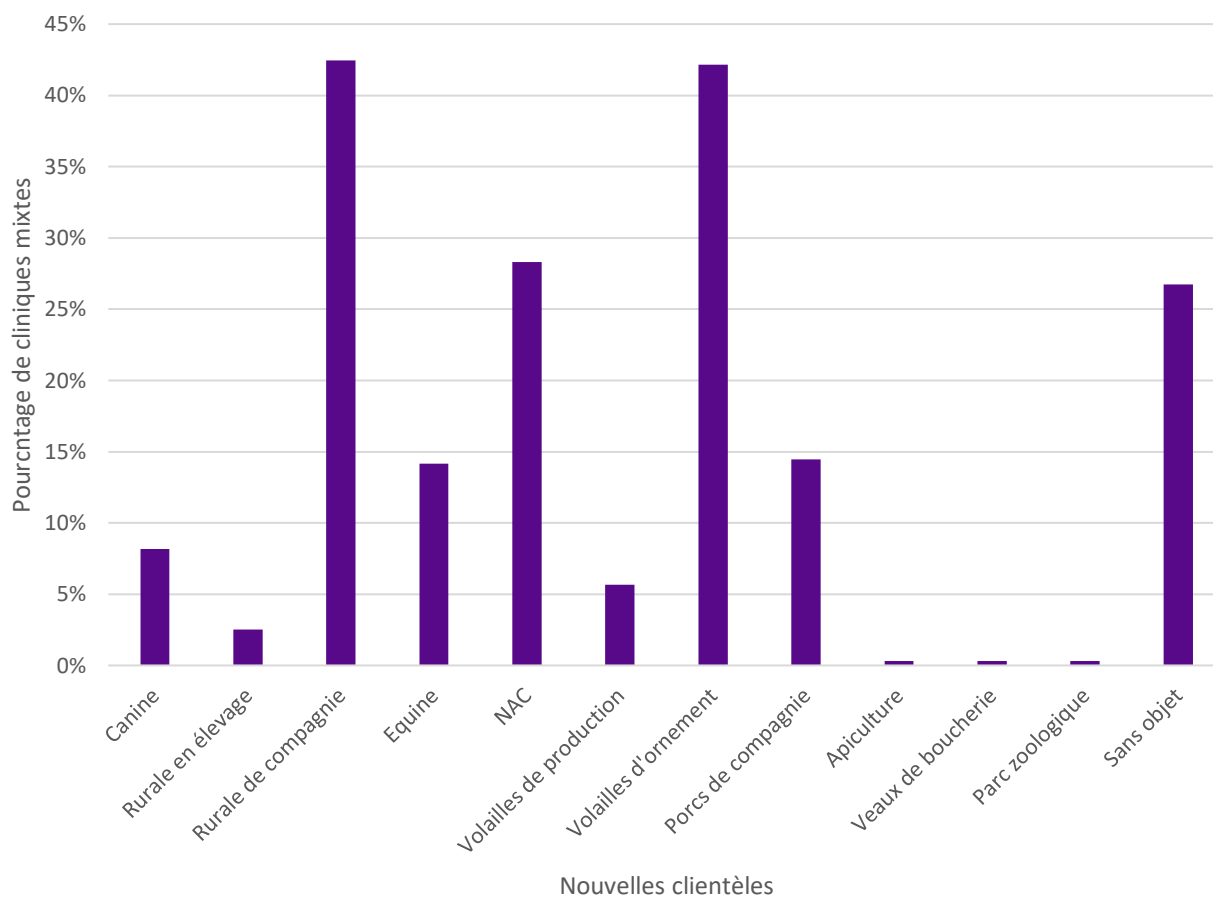
Question 25 : Avez-vous des demandes d'une nouvelle clientèle ? (Dans le sens : des demandes pour des espèces que vous ne traitiez pas avant) (Annexe 10 : Questionnaire envoyé aux vétérinaires)

Il est possible que certaines cliniques reçoivent des demandes d'une nouvelle clientèle, nous leur avons donc posé la question et nous avons trié les résultats en trois catégories, premièrement les cliniques mixtes, rurales et équine (318) puis les cliniques canines (38) et enfin les cliniques s'occupant des porcs et/ou des volailles uniquement (7) car ce sont souvent des cabinets d'expertises ou de médecine de troupeau uniquement.

Au niveau de la Figure 46 nous constatons que les cliniques mixtes reçoivent un nombre important de demandes pour la « rurale de compagnie » (42,5%), c'est-à-dire, les caprins et ovins de compagnie surtout, achetés dans un but d'entretien de terrain et non de production. Ces cliniques ont également des demandes pour les volailles d'ornement dans 42,1% des cas. 28,3% des vétérinaires reçoivent des demandes de soins pour les NAC ce qui montre que leur population augmente aussi en zone rurale et périurbaine. Dans une moindre mesure, les vétérinaires interrogés sont aussi sollicités pour des porcs de compagnie (14,5%), de l'équine (14,2%), de la canine (8,2%), des volailles de production (5,7%) et de la rurale d'élevage (2,5%). Les demandes pour les veaux de boucherie, les parcs zoologiques et l'apiculture restent anecdotiques. 85 cliniques nous témoignent qu'elles ne sont pas sollicitées pour de nouvelles clientèles.

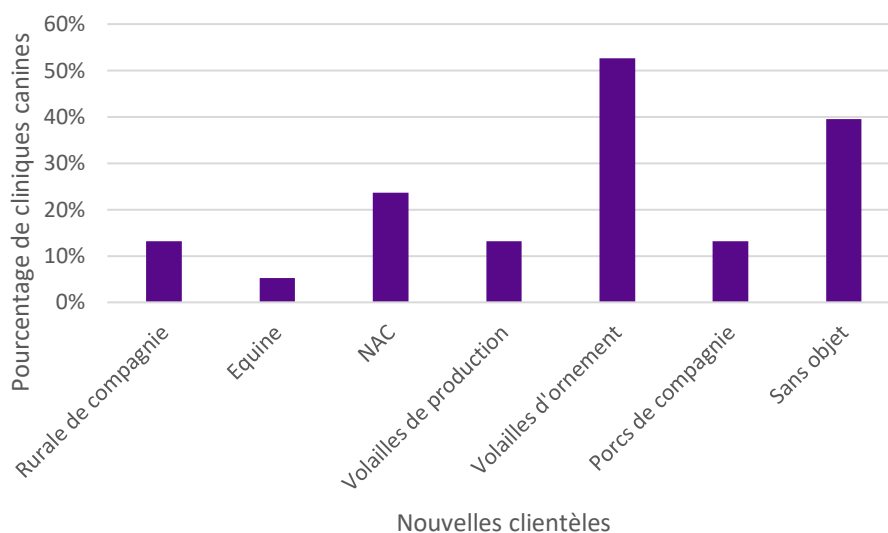
Certains praticiens nous ont fait part dans les commentaires qu'ils doivent faire face à « la rurale de compagnie » et sont confrontés à ce qu'ils appellent des « néo ruraux », des personnes qui ne sont pas correctement formés à la contention des animaux de rente, leur pratique devient alors plus risquée dans certains cas.

Figure 46 : Pourcentage de cliniques mixtes en fonction des demandes de nouvelles clientèles



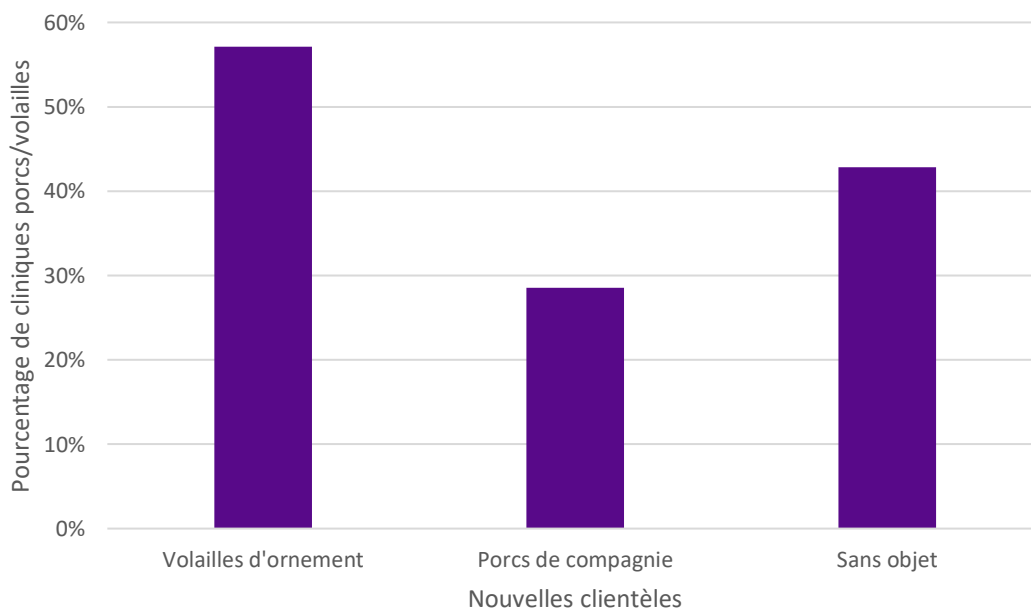
En ce qui concerne les cliniques canines « pures », nous constatons en Figure 47 que les nouvelles demandes les plus fréquentes sont celles pour les volailles d'ornement (52,6%) ainsi que pour les NAC (23,7%). Ces cliniques sont également sollicitées dans une moindre mesure pour les animaux de rente de compagnie (13,2%), pour les porcs de compagnie (13,2%), pour les volailles de production (13,2%) ainsi que pour de l'équine 5,3%). 15 cliniques ne sont pas sollicitées pour de nouvelles clientèles.

Figure 47 : Pourcentage de cliniques canines en fonction des demandes de nouvelles clientèles



Enfin, les cliniques spécialisées dans les volailles et porcs de production (Figure 48) sont sollicitées pour traiter ces mêmes animaux dans le cadre de la compagnie pour les volailles dans 57,1% des cas et pour les porcs dans 28,3% des cas. Sur ces 7 cliniques, 3 nous disent ne pas avoir de nouvelles demandes.

Figure 48 : Pourcentage de cliniques rurales ou porcs et/ou volailles en fonction des demandes de nouvelles clientèles



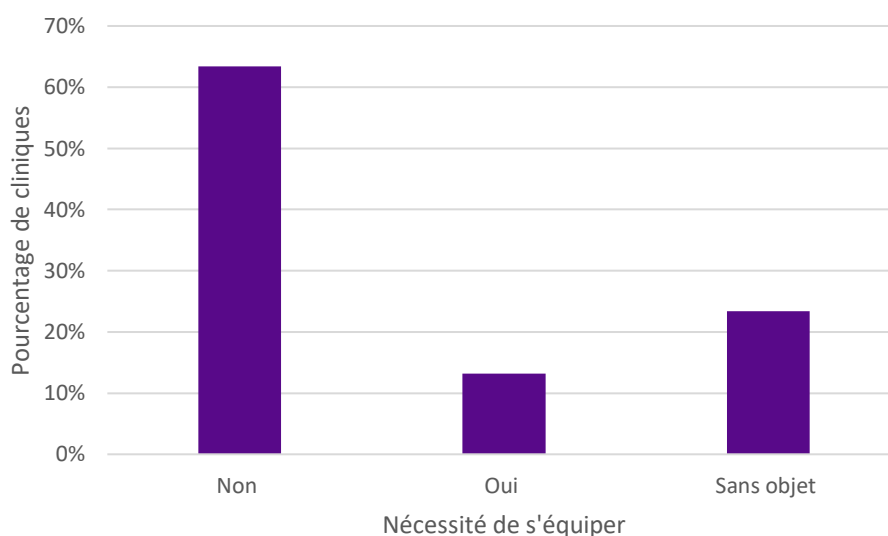
- *Evolution du plateau technique*

Question 26 : Avez-vous dû vous équiper pour ces nouvelles pratiques ? (Voiture de fonction, plateau technique) ? (Annexe 10 : Questionnaire envoyé aux vétérinaires)

Question 27 : Si oui, dans quels équipements avez-vous dû investir ? (Annexe 10 : Questionnaire envoyé aux vétérinaires)

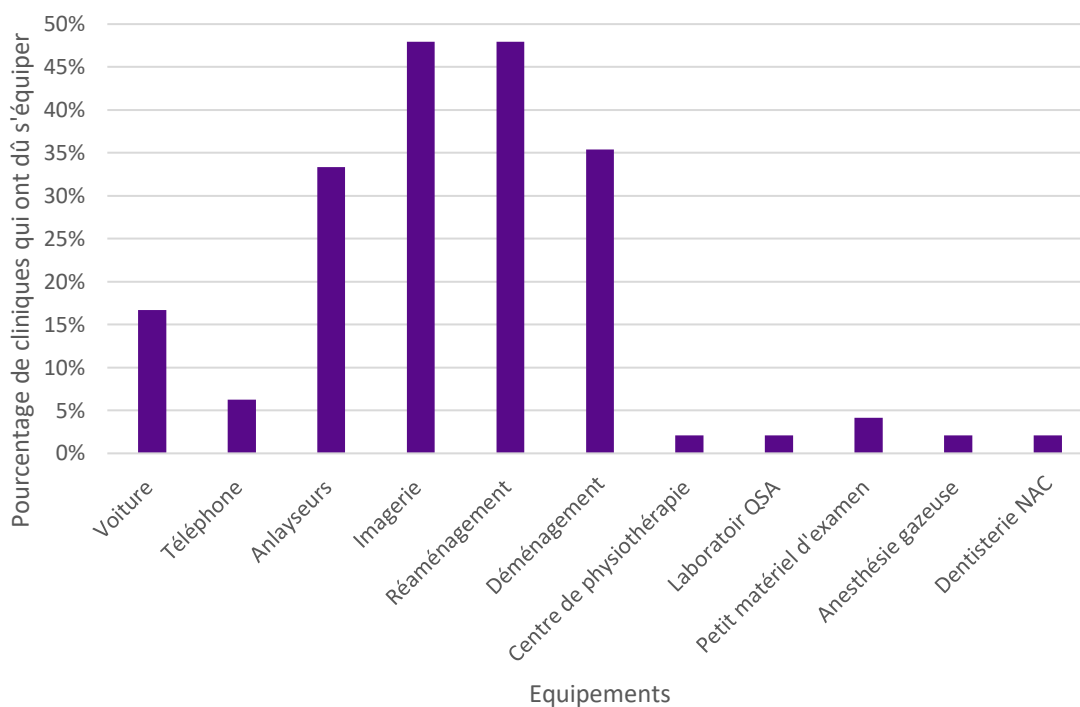
Lorsque les cliniques doivent s'adapter à une nouvelle clientèle, elles doivent souvent investir dans de nouveaux équipements adaptés à leurs nouvelles clientèles. Nous avons au total 103 cliniques qui ont répondu « sans objet » à la question précédente à propos des demandes d'une nouvelle clientèle, nous aurions donc dû en avoir autant à cette question, en théorie. Or nous avons ici 88 cliniques qui ont répondu « sans objet », 230 cliniques nous ont répondu qu'elles n'avaient pas eu besoin d'investir et 48 qu'elles avaient dû investir. Nous pouvons supposer que les cliniques « manquantes » ont répondu « non » à cette question 26 (Figure 49).

Figure 49 : Pourcentage de cliniques ayant dû investir dans de nouveaux équipements



Au niveau de la Figure 50, nous avons ramené les pourcentages sur 48 cliniques (celles qui ont répondu « oui » à la question 26). Les deux investissements matériels les plus importants sont l'imagerie (47,9%) et les analyseurs (33,3%). Près de la moitié de ces cliniques ont dû réaménager leurs espaces (47,9%) et plus d'un tiers d'entre elles (35,4%) ont dû changer de locaux pour une clinique plus grande. Afin de répondre à la demande de rurale que ce soit en élevage ou en compagnie, certaines cliniques ont dû investir dans des voitures de fonction (16,7%) et/ou des téléphones de fonction (6,3%). De manière plus anecdotique, certains vétérinaires ont investi dans du petit matériel d'examen en canine ou en équine (4,2%), dans un appareil pour l'anesthésie gazeuse (2,1%), dans des outils de dentisterie pour les NAC (2,1%), de la physiothérapie (2,1%) ou encore du matériel pour laboratoire de qualité et sécurité alimentaire (2,1%).

Figure 50 : Pourcentage de cliniques ayant dû investir dans de nouveaux équipements en fonction du type d'équipement

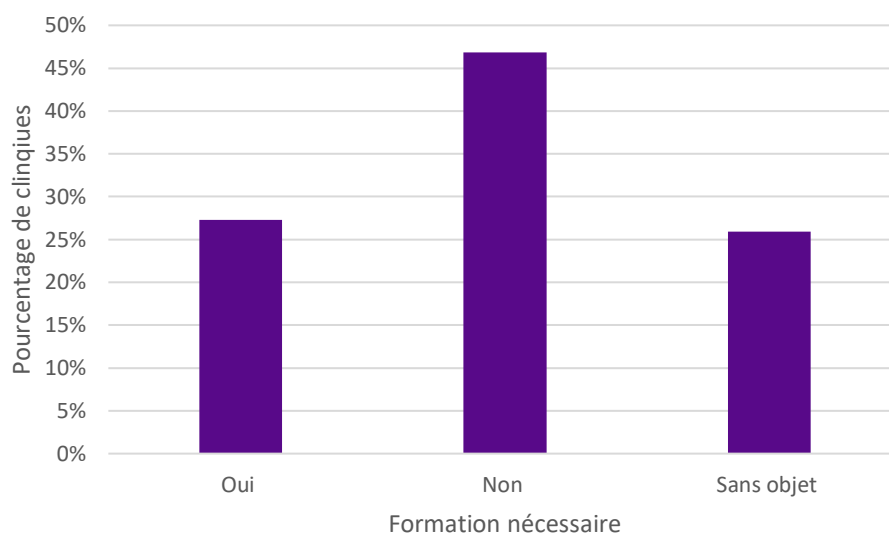


- *Formations*

Question 28 : Avez-vous dû vous former pour ces nouvelles pratiques ? (Annexe 10 : Questionnaire envoyé aux vétérinaires)

Comme nous l'avons vu précédemment, si les cliniques décident de répondre positivement aux demandes de clientèles inhabituelles, il peut être nécessaire qu'elles se forment pour ces nouvelles clientèles, par exemple, un vétérinaire canin qui répond à une demande de soins pour des ovins ou caprins de compagnie ne sera pas formé comme un vétérinaire mixte pour prodiguer les soins. Nous nous apercevons sur la Figure 51 que 27,3% ont dû se former pour répondre à ces demandes. Les cliniques ayant répondu « non » sont des cliniques déjà formées ou qui ne font pas face à de nouvelles demandes.

Figure 51 : Nécessité de formation pour s'adapter aux nouvelles clientèles

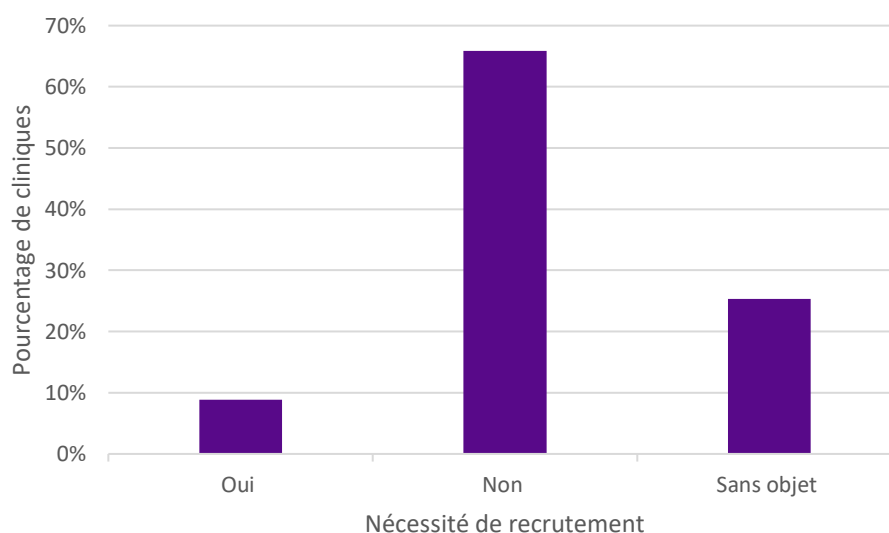


- **Recrutement**

Question 29 : Avez-vous embauché un nouveau salarié/collaborateur pour ces nouvelles pratiques ? (Annexe 10 : Questionnaire envoyé aux vétérinaires)

Contrairement aux formations nous nous apercevons que peu de vétérinaires sollicités pour des nouvelles clientèles ont besoin de recruter (Figure 52).

Figure 52 : Nécessité de recrutement pour s'adapter aux nouvelles clientèles



e. Médecines alternatives

Question 30 : A propos des médecines alternatives, la(les) quelle(s) intéresse(nt) votre clientèle ? (Annexe 10 : Questionnaire envoyé aux vétérinaires)

Question 31 : Quelle(s) est(sont) la(les) clientèle(s) intéressée(s) par ces médecines alternatives ? (Annexe 10 : Questionnaire envoyé aux vétérinaires)

Nous avons proposé cinq types de médecines alternatives aux vétérinaires : l'acupuncture, l'aromathérapie, l'homéopathie, la phytothérapie, l'ostéopathie ; afin de déterminer quelles médecines alternatives étaient demandées aux cliniques étudiées et quelles clientèles étaient demandeuses. Dans la section « autre », ils nous ont proposé, la physiothérapie et le laser. Le laser a déjà été inclus dans le plateau technique donc nous avons choisi d'ignorer cette réponse. Les résultats sont rassemblés dans le Tableau 14.

Tableau 14 : Pourcentage de chaque clientèle intéressée par les médecines alternatives

	Canine (346)	Rurale (309)	Equine (228)	Volailles (62)	Porcs (44)	Moyenne
Acupuncture	14%	11%	12%	0%	0%	7%
Aromathérapie	23%	26%	25%	3%	5%	16%
Homéopathie	30%	24%	24%	3%	5%	17%
Phytothérapie	58%	48%	56%	5%	5%	34%
Ostéopathie	70%	53%	63%	0%	0%	37%
Physiothérapie	2%	0,3%	0,4%	0%	0%	0,5%
Moyenne	33%	28%	30%	2%	2%	

La clientèle canine est la plus intéressée par les médecines alternatives. En effet 33% en moyenne des cliniques étudiées reçoivent des demandes pour une des médecines proposées. Viennent ensuite la clientèle équine avec une moyenne de 30% puis la clientèle rurale avec une moyenne de 28%. L'intérêt des clientèles porcines et aviaires est plus anecdotique avec une moyenne de 2% pour chacune.

En ce qui concerne plus particulièrement les médecines alternatives, ce sont les thérapies manuelles qui intéressent le plus les clients. En effet, l'ostéopathie intéresse en moyenne 37% des clientèles, devant la physiothérapie avec une moyenne de 0,5%. Ce faible résultat peut en partie être expliqué par le fait qu'il est nécessaire de recourir à plus de matériel en physiothérapie qu'en ostéopathie, ce qui représente un investissement souvent important pour les vétérinaires. D'autre part, la physiothérapie n'avait pas été proposée parmi nos choix initiaux, il est donc possible que certains répondants la pratiquant ne la considèrent pas comme une médecine alternative.

En ce qui concerne les médicaments de médecine alternative, la phytothérapie a le plus de succès auprès de nos clientèles. En effet elle intéresse en moyenne 34% des clients. Viennent ensuite l'aromathérapie et l'homéopathie avec une moyenne respectivement de 16% et 17%. L'acupuncture est la moins demandée avec un intérêt moyen de 7%.

f. Télémédecine

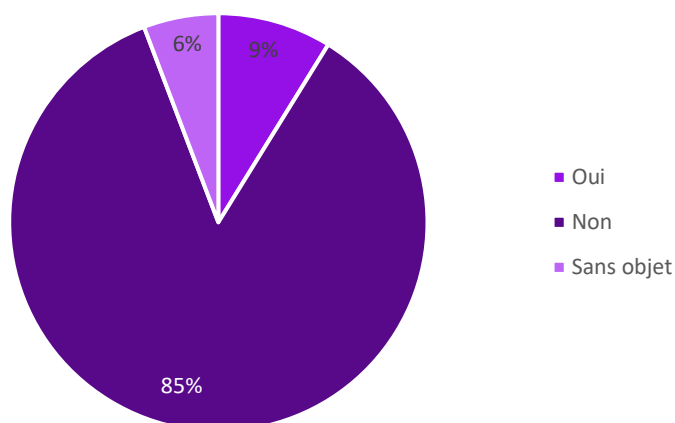
Question 32 : Si vous n'en faites pas déjà, avez-vous des demandes pour la télémédecine ? (Annexe 10 : Questionnaire envoyé aux vétérinaires)

Question 33 : Si oui, pensez-vous vous lancer dans le domaine de la télémédecine ? (Annexe 10 : Questionnaire envoyé aux vétérinaires)

Nous avons vu précédemment dans la partie bibliographie que la télémédecine aura tendance à augmenter dans les prochaines années. Nous nous sommes donc demandé ce qu'il en était actuellement au sein des cliniques vétérinaires. Nous leur avons tout d'abord demandé si les clients étaient demandeurs et ensuite si les vétérinaires avaient l'intention de répondre positivement ou pas à cette demande.

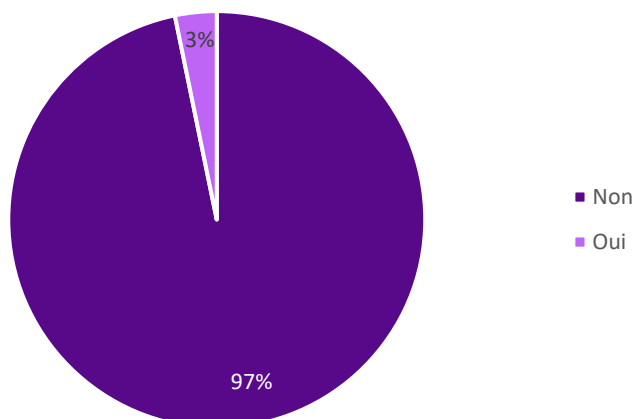
Au niveau de la Figure 53, nous constatons que seulement 9% des cliniques interrogées reçoivent des demandes pour mettre en place la télémédecine contre 85% actuellement qui ne sont pas sollicitées. 6% des vétérinaires ont répondu « sans objet » à cette question, ce qui signifie que la télémédecine est déjà mise en place au sein de leur clinique.

Figure 53 : Pourcentage de demandes pour la télémédecine



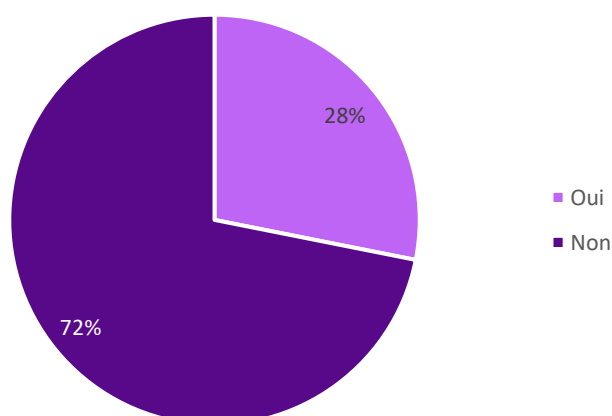
Parmi les 310 cliniques qui ne sont pas sollicitées pour la mise en place de télémédecine, 10 d'entre elles (3%) seraient partantes pour l'introduire dans leur pratique quotidienne (Figure 54).

Figure 54 : Pourcentage de cliniques qui mettront ou non en place la télémédecine sans avoir de demande



Parmi les 32 cliniques sollicitées pour la mise en place de télémédecine, 9 d'entre elles, soit 28% comptent la mettre en place (Figure 55).

Figure 55 : Pourcentage de cliniques qui mettront ou non en place la télémédecine dans un contexte de demande de la clientèle



Il est assez difficile de pouvoir diagnostiquer une maladie au téléphone et l'Ordre des vétérinaires interdit aux vétérinaires de prescrire sans examen de l'animal d'après les articles R. 242-43 et R. 242-44 du Code de déontologie vétérinaire (Ordre national des vétérinaires, 2015). Cependant, une expérimentation sur la télémédecine a été mise en place, au départ pour une durée de 18 mois, par l'Ordre national des vétérinaires. Tout vétérinaire inscrit à l'Ordre pouvait s'inscrire à cette expérimentation et réaliser des actes de télémédecine dans des conditions particulières et

encadrées. Par exemple, dans le cas de téléconsultation pour un éleveur dont le vétérinaire réalise le suivi sanitaire et dont les visites dans l'élevage sont régulières et datent de moins de 6 mois ou alors dans le cas d'une téléconsultation pour un animal de compagnie habituellement suivi par la structure et vu au cours des 12 derniers mois (Ordre national des vétérinaires, 2020).

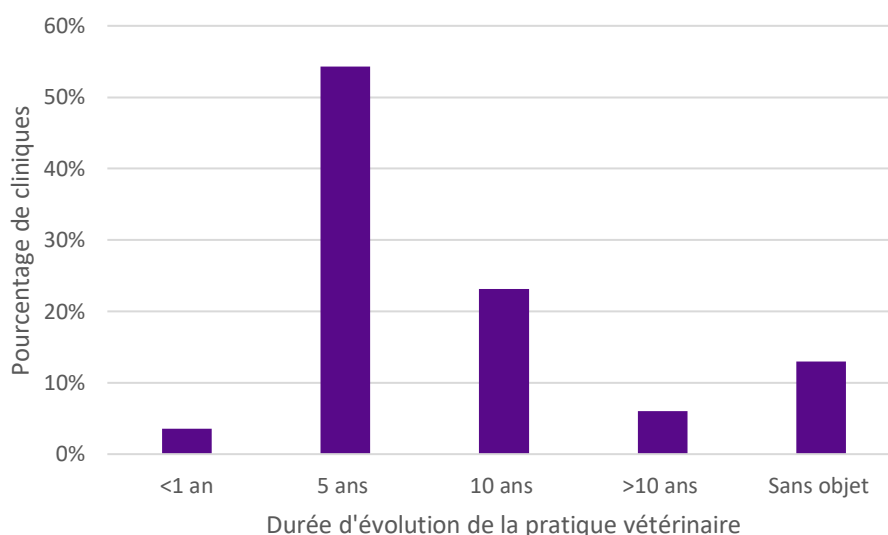
g. Depuis quand les pratiques évoluent-elles ?

Question 34 : Depuis combien de temps sont apparues ces nouvelles pratiques (nouvelles clientèles, médecines alternatives, télémédecine...) ? (Annexe 10 : Questionnaire envoyé aux vétérinaires)

Nous avons demandé aux vétérinaires d'estimer depuis combien de temps leur pratique évolue, que ce soit en termes de nouvelles clientèles, de télémédecine, médecines alternatives, de changement au niveau de la clientèle...

Nous constatons sur le graphique en Figure 56 que la majorité des répondants (54%) estiment que leur clientèle et leurs pratiques évoluent depuis les cinq dernières années. 23% d'entre eux estiment que les changements ont lieu depuis les dix dernières années. Moins nombreux sont les praticiens estimant que les changements sont très récents, depuis moins d'un an (4%) ou alors qu'ils sont bien plus anciens, depuis plus de dix ans (6%).

Figure 56 : Pourcentage de cliniques en fonction de la durée d'évolution des différentes pratiques vétérinaires



Il est à noter qu'à cette question, 13%, soit 47 vétérinaires ont répondu « sans objet » alors qu'ils n'étaient que 1%, soit 4 vétérinaires à avoir répondu qu'ils n'observaient aucun changement au niveau de leur clientèle à la question 21. Cette question a probablement été mal comprise par les répondants.

h. Sollicitations par les groupes vétérinaires

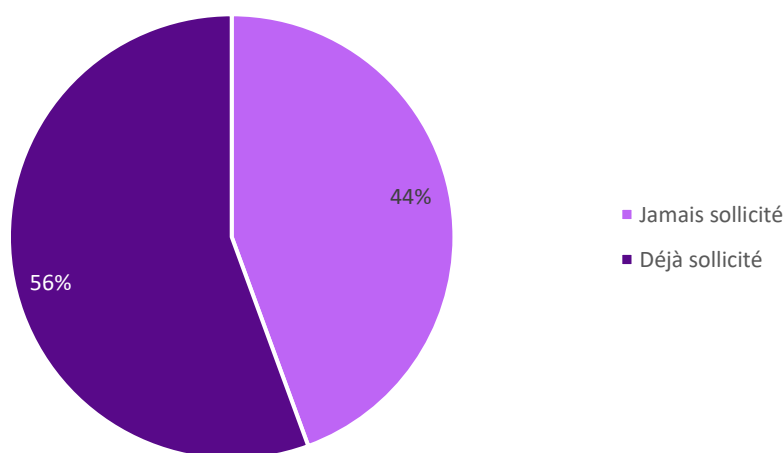
Question 35 : Avez-vous déjà été sollicité par des groupes vétérinaires pour vendre votre clinique ? (Annexe 10 : Questionnaire envoyé aux vétérinaires)

Question 36 : Accepteriez-vous d'être racheté par un groupe de cliniques vétérinaires ? (*Annexe 10 : Questionnaire envoyé aux vétérinaires*)

Question 38 : Pour quelles raisons ? (*Annexe 10 : Questionnaire envoyé aux vétérinaires*)

Comme nous le disions ci-dessus dans la partie bibliographique, les groupes vétérinaires gagnent du terrain en France et attireraient de plus en plus de vétérinaires. Nous avons éliminé les réponses des 23 cliniques faisant d'ores et déjà partie d'un groupe vétérinaire (question 8). Nous leur avons tout d'abord demandé s'ils avaient déjà été sollicités par un groupe de cliniques vétérinaires afin d'être racheté. Il apparaît en effet au niveau de la Figure 57 que plus de la moitié des cliniques étudiées ont déjà été sollicitées par un groupe (55,6%).

Figure 57 : Pourcentage de cliniques qui ont déjà été sollicitées ou non par un groupe vétérinaire



Ensuite, nous avons demandé aux vétérinaires s'ils accepteraient d'être rachetés et pour quelles raisons. Cette deuxième partie était une question ouverte, nous avons donc classé les réponses dans différentes catégories visibles dans les

Tableau 15, Tableau 16 et Tableau 17.

Au niveau de la Figure 58, nous constatons que la majorité des cliniques étudiées n'accepteraient pas d'être rachetées, ce qui représente 64% de l'effectif, soit 218 cliniques. Les raisons de leur refus sont exposées dans le

Tableau 15, dans lequel les pourcentages sont calculés sur 218 cliniques. La raison la plus largement répandue (81% des cliniques) est le désir de ces vétérinaires de garder leur indépendance sur plusieurs plans : financier, gestion des stocks, gestion du personnel, choix du recrutement, choix des médicaments utilisés... Dans un second plan, certains vétérinaires nous ont exposés être opposés au concept (6%), cela rejoint en partie la première réponse, mais d'autres nous ont écrit faire un « choix philosophique » sans plus de précisions quant au fait de ne pas vouloir appartenir à un groupe. 5% des vétérinaires refusent pour des raisons financières, ils ne veulent pas que des actionnaires non vétérinaires profitent de leurs bénéfices. Entre 1 et 2% des répondants ont

peur pour le maillage territorial au niveau de la pratique rurale. En effet, cette pratique étant réputée être moins intéressante financièrement parlant, ces vétérinaires craignent de devoir arrêter de prodiguer des soins aux animaux de rente s'ils appartenaient à un groupe. Certaines structures se considèrent « non intéressantes » pour les groupes car ces structures sont de petite taille, ou prodiguent des soins aux volailles qui intéresseraient moins les groupes d'après les vétérinaires interrogés. D'autres sont inquiets de voir le côté « familial » de leur clientèle disparaître s'ils appartenaient à un groupe. Certaines cliniques font déjà partie d'un réseau et ne peuvent donc pas faire partie d'un groupe en même temps. D'autres appréhendent de faire partie d'un groupe car ce phénomène étant assez récent en France, ils estiment manquer de recul et d'informations sur les groupes et leurs investisseurs. 5% des vétérinaires ne nous exposent pas de raisons précises et disent refuser par choix personnel. 3% des répondants dans cette catégorie étaient des salariés et n'ont pas donné leur avis sur la question.

Figure 58 : Pourcentage de cliniques qui accepteraient ou non d'être rachetées par un groupe vétérinaire

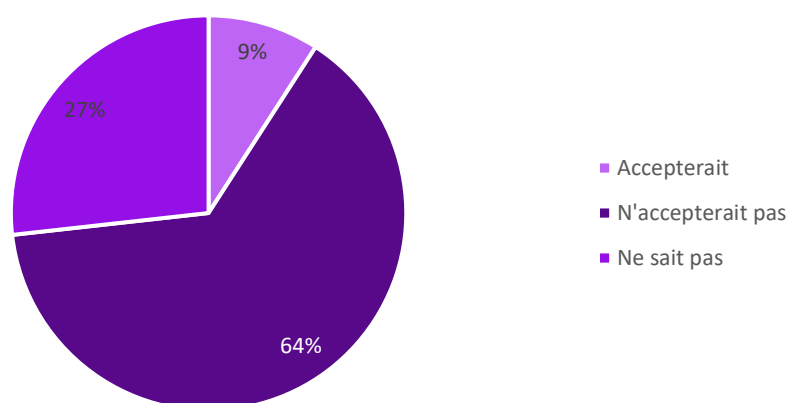


Tableau 15 : Raisons pour lesquelles les vétérinaires refuseraient d'être rachetés par un groupe de cliniques vétérinaires (218 cliniques)

<i>Conserver son indépendance</i>	81%
<i>Raisons personnelles</i>	5%
<i>Manque de recul</i>	2%
<i>Raisons financières</i>	6%
<i>Opposé au concept</i>	6%
<i>Peur de devoir arrêter la rurale</i>	1%
<i>Clientèle dite « non intéressante »</i>	1%
<i>Perte du côté familial de la clientèle</i>	2%
<i>Fait déjà partie d'un réseau</i>	1%

<i>Ne sait pas (salarié)</i>	3%
<i>Sans objet</i>	2%

9,1%, soit 31 cliniques accepteraient d'être rachetées par un groupe vétérinaire (Figure 58), pour les raisons exposées dans le Tableau 16. La raison majoritaire (68% des cas) qui poussent les vétérinaires à vendre leur structure à un groupe est la prévision du départ à la retraite. En effet, en vendant leur clinique, les associés peuvent partir à la retraite sans avoir besoin de rechercher de reprenneur dans un monde vétérinaire actuel où le recrutement est compliqué. Vient ensuite le désir de diminuer, voire de supprimer les contraintes administratives des associés (39% des répondants). Effectivement, en faisant partie d'un groupe vétérinaire, les cliniques ont accès à du personnel non vétérinaire pour gérer les ressources humaines (problèmes avec le personnel, plannings...) ainsi que la comptabilité, la gestion des stocks, enfin tout ce qui ne concerne pas les soins aux animaux. Ces vétérinaires intéressés estiment donc que c'est le bon moyen pour se concentrer sur le bien-être animal et le métier de vétérinaire simplement. Une part non négligeable des répondants (23%) accepterait également de se faire racheter par un groupe pour faciliter le recrutement. Cette raison peut être discutée car il est difficile de comprendre pourquoi les groupes auraient moins de mal à recruter que les vétérinaires indépendants en étant face au même marché de vétérinaires. 16% des vétérinaires de cette catégorie accepteraient de vendre pour des raisons financières, les groupes proposent souvent des prix de rachat très intéressants pour les associés. Dans une moindre proportion, le fait de vendre permettrait d'après 6% des vétérinaires d'augmenter le plateau technique de la clinique et d'après 3% des répondants d'avoir accès à plus de formation. Enfin 3% envisageraient le rachat selon les conditions proposées ou pour des raisons personnelles.

Tableau 16 : Raisons pour lesquelles les vétérinaires accepteraient d'être rachetés par un groupe de cliniques vétérinaires (31 cliniques)

<i>Diminution des contraintes administratives</i>	39%
<i>Possibilité d'augmenter le plateau technique</i>	6%
<i>Prévision du départ à la retraite</i>	68%
<i>Difficultés de recrutement</i>	23%
<i>Raisons financières</i>	16%
<i>Possibilités de formation</i>	3%
<i>Raisons personnelles</i>	3%
<i>Envisagé selon les conditions proposées</i>	3%

91 cliniques, soit 27% des cliniques étudiées ne savent pas s'ils accepteraient d'être rachetés ou non. Afin de mieux comprendre nous avons classé leurs raisons dans différentes catégories dans le Tableau 17. Certaines de leurs raisons nous portent à croire que les vétérinaires de cette catégorie sont plutôt opposés au rachat, d'autres qu'ils sont plutôt intéressés par le rachat. Les proportions sont assez similaires, respectivement 31% et 32% des cliniques étudiées. Tout comme précédemment, les 15% de salariés ayant répondu n'ont pas donné leur avis sur la question. D'autre

part, 23% n'ont pas donné leur avis peu importe leur statut dans la structure et une clinique a cité les « raisons personnelles ». Parmi les vétérinaires plutôt opposés au rachat, la principale raison reste le désir de conserver son indépendance pour 20% des répondants, puis vient la crainte à cause du manque de recul sur les groupes chez 10% des interrogés. Une clinique fonctionne avec l'Etat et ne peut de toute façon pas être rachetée de cette manière. Pour ce qui est des vétérinaires qui accepteraient potentiellement de vendre leur structure, 21% l'envisageraient en fonction des conditions proposées par le groupe, mais ne donnent pas plus d'informations, il est probable que la raison cachée derrière cet argument soit la raison financière. 8% pourraient l'envisager au moment de partir en retraite pour ne pas se soucier de la pérennité de leur structure. 3% l'envisageraient également pour pallier aux problèmes de recrutement.

Tableau 17 : Raisons pour lesquelles les vétérinaires envisageraient ou non d'être rachetés par un groupe de cliniques vétérinaires (91 cliniques)

	<i>Conserver son indépendance</i>	20%	
<i>Raisons plutôt négatives</i>	<i>Manque de recul</i>	10%	31%
	<i>Clinique rattachée à l'Etat</i>	1%	
	<i>Envisageable selon les conditions proposées</i>	21%	
<i>Raisons plutôt positives</i>	<i>Difficultés de recrutement</i>	3%	32%
	<i>Prévision du départ à la retraite</i>	8%	
	<i>Raisons personnelles</i>	1%	
	<i>Ne sait pas (salariés)</i>	15%	
	<i>Sans objet</i>	23%	

Grâce à cette question, nous constatons que les groupes vétérinaires attirent un pourcentage non négligeable des cliniques étudiées, mais un grand nombre de vétérinaires (surtout en milieu rural) y sont encore réticents.

4. Discussion

A. Mise en évidence de biais

Il y a 2 200 vétérinaires adhérents à la SNGTV, nous avons obtenu 397 réponses grâce à leur diffusion du questionnaire, soit un taux de réponses de 18 %.

Il est d'autre part compliqué de savoir combien de cliniques sont ciblées dans notre étude sur le territoire français, car nous avons étudié les cliniques vétérinaires des villes de moins de 20 000

habitants uniquement, or il est difficile d'établir un comptage précis du nombre de cliniques correspondant à ce critère.

B. Limites du matériel et des méthodes

a. Questions qui auraient été pertinentes

Il aurait été pertinent de demander la ville d'exercice des cliniques étudiées afin de pouvoir étudier quelques exemples de zones de chalandise, c'est-à-dire, la zone de provenance prévisionnelle des clients. Cela nous aurait permis de nous rendre compte de la population concernée pour certaines cliniques et de la proximité des grandes villes par rapport à l'extension de la zone de chalandise.

Comme souligné par certains vétérinaires dans les remarques, il aurait été intéressant de demander si le répondant était salarié, collaborateur libéral ou associé au sein de la clinique.

Il aurait été pertinent également d'exclure les cliniques d'expertise en porcs et volailles qui comme l'a dit un des répondants dans les commentaires sont des cliniques avec un exercice particulier qui ne correspond pas tout à fait aux types de questions posées (par exemple : les gardes, le plateau technique).

Ce questionnaire était ciblé quasi exclusivement sur les animaux et leurs propriétaires mais peu sur les attentes des vétérinaires actuels, il aurait été intéressant de poser des questions sur les attentes actuelles des vétérinaires sur le métier, sur le recrutement, sur leur état d'esprit par rapport aux clients...

Il aurait également été intéressant de demander l'âge des répondants.

b. Questions mal comprises

Les questions 10 et 11 (Annexe 10 : Questionnaire envoyé aux vétérinaires portant sur les gardes et astreintes ont été mal comprises. En effet, nous demandions premièrement combien un vétérinaire de la structure effectuait de gardes par semaine entre le lundi et le vendredi soir, question pour laquelle certains vétérinaires ont répondu « 7 » ou « toutes, permanence de soins oblige », ce qui ne peut pas être interprété. De la même manière, pour la question suivante à propos du nombre de gardes le week-end par mois et par vétérinaire (donc quatre maximum), certains ont répondu « 9 » ou « toutes, permanence de soins oblige », ce qui ne peut pas non plus être interprété.

c. Questions posées non pertinentes et non exploitées

Tableau 18 : Questions non pertinentes du questionnaire et raisons pour lesquelles elles ne le sont pas

Questions (Annexe 10 : Questionnaire envoyé aux vétérinaires)	Non pertinence
<i>Question 9 : Etes-vous propriétaires des murs ou en location ?</i>	Cette question est non pertinente car elle ne donne pas d'informations sur l'évolution de la pratique en tant que telle
<i>Question 19 : Y a-t-il des spécialistes dans votre structure ?</i>	Ces questions auraient pu être intéressantes si on avait pu démontrer une évolution du nombre de spécialisations au sein des structures mais la manière d'avoir posé ces questions ne le permet pas ici.
<i>Question 20 : Si oui, quelle(s) spécialité(s) possédez-vous ?</i>	
<i>Question 35 : Y a-t-il toutefois des demandes que vous ne pouvez satisfaire et que vous référez systématiquement ?</i>	

C. Pistes de réflexions

Il ressort de cette étude que le nombre de vétérinaires ruraux diminue d'année en année et malgré la diminution du nombre de bovins en France, les éleveurs ont encore besoin des vétérinaires. Il ressort des remarques en fin de questionnaire : une solution qui pourrait permettre aux vétérinaires de maintenir une activité rurale rentable serait la contractualisation, c'est-à-dire, d'établir des contrats entre les cliniques et les éleveurs. Contrats qui intégreraient les consultations en journée au minimum ainsi que les services dont l'éleveur a besoin : suivi de reproduction, audits-conseils, parages de pieds... selon ce que la clinique peut proposer (Courdent, 2021). Ainsi les éleveurs paieraient un forfait par mois en fonction de leur nombre de bêtes et cela favoriserait les traitements préventifs. Nous avons vu précédemment qu'ils étaient de plus en plus demandés en pratique rurale. Cela permettrait aussi de valoriser les actes vétérinaires par rapport aux ventes de médicaments qui s'effectuent de plus en plus par d'autres organismes. A noter que les cliniques vendent leurs produits souvent plus cher que dans les coopératives.

Conclusion

En conclusion, nous constatons que la pratique vétérinaire évolue depuis cinq ans en moyenne d'après les répondants. La clientèle actuelle, surtout canine, devient de plus en plus exigeante au niveau des examens complémentaires, à une époque où les clients trouvent des informations sur les symptômes de leurs animaux et parfois arrivent avec des idées de diagnostic en tête. Afin de répondre à cette demande, les cliniques se voient dans l'obligation de se former dans certaines disciplines ou de recruter de nouveaux praticiens et d'augmenter leur plateau technique pour pouvoir fournir le maximum d'examen complémentaires au chevet du patient. En ce qui concerne plus particulièrement la clientèle rurale, la tendance moyenne est sans surprise à la diminution de l'activité, avec des exploitations de moins en moins nombreuses mais plus importantes en taille pour celles qui restent. Le rayon d'activité augmente donc pour les vétérinaires ruraux. Globalement les vétérinaires interrogés estiment que les éleveurs sont mieux formés et plus compétents pour ce qui est des soins à porter à leur troupeau. Cependant, certains vétérinaires nous faisaient part dans les remarques qu'ils voient apparaître des petits éleveurs « néo-ruraux » peu professionnels et avec lesquels ils rencontrent des soucis de bien-être animal d'une part mais aussi de dangerosité par manque de contention correcte.

Ces cinq dernières années marquent également l'essor de nouvelles clientèles : les NAC, les animaux de rente de compagnie et les volailles d'ornement. En moyenne, les cliniques faisant face aux demandes de ces nouvelles clientèles n'ont pas eu besoin de s'équiper ni de se former pour ces animaux.

En ce qui concerne les médecines alternatives, les clientèles canines sont les plus intéressées et les médecines les plus demandées sont l'ostéopathie et la physiothérapie. La télé-médecine est pour le moment peu mise en place par les vétérinaires interrogés malgré les demandes.

Enfin les groupes sollicitent un grand nombre de cliniques vétérinaires mais pour le moment, les vétérinaires sont réticents vis-à-vis de ce type de structure principalement par crainte de la perte de leur indépendance. D'autre part, les groupes sont moins intéressés par les activités rurale et/ou équine, jugées moins rentables que l'activité canine.

Notons en dernier lieu que le nombre de vétérinaires en France vient de passer la barre des 20 000, chiffre mis à jour dans l'Atlas démographique 2022 auquel je n'avais pas encore accès lors de la rédaction de ma thèse (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2022).

Liste des références bibliographiques

- ANDRÉ C., DEPOUILLY L. (2019) L'Observatoire des Français et de leurs animaux de compagnie. In *IPSOS*. [<https://www.ipsos.com/fr-fr/observatoire-des-francais-et-de-leurs-animaux-de-compagnie>] (consulté le 12/05/2022).
- ASSMANN L. (2021) Caprins 2021, production lait et viande. In *Chiffres clé du GEB*. [http://www.fnec.fr/IMG/pdf/Chiffres_cles_Caprins_2021.pdf] (consulté le 17/05/2022).
- BUQUET J. (2019) La permanence et continuité de soins. *Sem. Vét. N°1798*, 44-45
- COURDENT N. (2021) La contractualisation, un partenariat rémunérateur pour le vétérinaire en pratique rurale. Thèse de médecine vétérinaire. VetAgro Sup
- EQUIPE DE RÉDACTION DE LA DÉPÊCHE VÉTÉRINAIRE (2021) Ardèche : suspension brutale de l'activité rurale dans deux cliniques rachetées par un groupe; In *La dépêche vétérinaire n°1598*. [https://www.depecheveterinaire.com/ardeche-suspension-brutale-de-l-activite-rurale-dans-deux-cliniques-rachetees-par-un-groupe_679B4D833465A263.html] (consulté le 15/09/2022).
- FACCO (2020) Les chiffres de la population animale en France. In *FACCO*. [<https://www.facco.fr/chiffres-cles/animaux-domestiques/>] (consulté le 18/05/2022).
- FRAYSSINET L. (2022) Consolidation des établissements de soins vétérinaires en France : la situation actuelle. *Sem. Vét. N°1943*, 38-42
- GOUMILLOUX E. (2022) Analyse des besoins en médecine vétérinaire rurale en Ile-de-France et propositions de solutions. Thèse de médecine vétérinaire. Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort
- HERPIN N., GRIMLER G., VERGER D. (1991) Les français et leurs animaux familiers : des dépenses en forte hausse. *Econ. Stat. N° 241*, 53-63
- HERVÉ M. (2015) Les déserts vétérinaires au sein des zones rurales françaises : délimitation, caractérisation et analyse des déterminants de leur progression. Master 2 Développement Durable dans les pays en développement et en transition. Université d'Auvergne
- IFCE (2011) Chiffres clés 2011 - Filière équine française. In *IFCE*. [https://mediatheque.ifce.fr/index.php?lvl=notice_display&id=45849] (consulté le 23/05/2022).
- INSEE (2020) Cheptel présent dans les exploitations agricoles en fin d'année 2019 : comparaisons régionales. In *INSEE*. [https://www.insee.fr/fr/statistiques/2012795#tableau-TCRD_073_tab1_regions2016] (consulté le 04/06/2022).
- INSEE (2022) Estimation de la population par région, sexe, et grandes classes d'âge 2022. In *INSEE*. [<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1893198>] (consulté le 26/05/2022).
- LAROCHE B., SANCHEZ-GONZALEZ J. (2015) Cinquante ans de consommation alimentaire : une croissance modérée, mais de profonds changements. In *INSEE*. [<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1379769#graphique-figure2>]
- LEGRAND T. (2022) Prix vétérinaires pour animaux de compagnie par villes et départements – Baromètre 2022; In *Le mammouth déchainé*. [<https://le-mammouth-dechaine.fr/barometre-des-prix-veterinaires-2022>] (consulté le 25/09/2022).
- MAIGRET C. (2019) Bovins 2019, production lait et viande. In *Chiffres clé du GEB*. [https://idele.fr/?eID=cmis_download&oID=workspace://SpacesStore/5b3c010e-1d9a-4c07-886f-24a5b8480acc] (consulté le 17/05/2022).
- MAIGRET C. (2021a) Bovins 2021, production lait et viande. In *Chiffres clés du GEB*. [<https://www.grands-troupeaux-mag.fr/wp-content/uploads/2021/10/Chiffres-cles-bovins-2021.pdf>] (consulté le 17/05/2022).
- MAIGRET C. (2021b) Ovins 2021, production lait et viande. In *Chiffres clé GEB*. [https://idele.fr/?eID=cmis_download&oID=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2Fca6a128b-13dc-42c5-9b4f-d717946c0038&cHash=0db89348ed361368d51da9221fd3aaf9] (consulté le 17/05/2022).
- MARQUES C., BOUZOU N. (2017) Les soins vétérinaires vers le développement d'une offre 2.0. In *Ordre national des vétérinaires*. [https://www.veterinaire.fr/system/files/files/import/Asteres_-_Ordre_national_des_veterinaires_-_Janvier_2018__002_.pdf] (consulté le 12/09/2022).
- OBSERVATOIRE DES MÉTIERS DANS LES PROFESSIONS LIBÉRALES (2019) Cliniques vétérinaires : de l'état des lieux à la prospective. In *Ompl*. [https://www.ompl.fr/images/Publications/EtudesBranches/sante/veterinaire/2019-_etude_vetos-etat_des_lieux_a_prospective.pdf] (consulté le 24/05/2022).

- OBSERVATOIRE NATIONAL DÉMOGRAPHIQUE DE LA PROFESSION VÉTÉRINAIRE (2016) Atlas démographique de la profession vétérinaire 2016. *In* *Ordre national des vétérinaires*. [https://www.veterinaire.fr/system/files/files/2021-11/Atlas_demographique_veterinaire_2016.pdf] (consulté le 24/05/2022).
- OBSERVATOIRE NATIONAL DÉMOGRAPHIQUE DE LA PROFESSION VÉTÉRINAIRE (2020) Evolution de la démographie des vétérinaires 2016 2020. *In* *Ordre national des vétérinaires*. [<https://www.veterinaire.fr/system/files/files/import/Infographie-Evolution.pdf>] (consulté le 24/05/2022).
- OBSERVATOIRE NATIONAL DÉMOGRAPHIQUE DE LA PROFESSION VÉTÉRINAIRE (2021) Atlas démographique de la profession vétérinaire 2021. *In* *Ordre national des vétérinaires*. [<https://www.veterinaire.fr/system/files/files/2021-11/ODV-ATLAS-NATIONAL-2021.pdf>] (consulté le 24/05/2022).
- OBSERVATOIRE NATIONAL DÉMOGRAPHIQUE DE LA PROFESSION VÉTÉRINAIRE (2022) Atlas démographique de la profession vétérinaire 2022. *In* *Ordre national des vétérinaires*. [https://www.veterinaire.fr/system/files/files/2022-10/1127-INTERIEUR-ATLAS-REGIONAL-NATIONAL-2022_BD_24102022.pdf] (consulté le 24/10/2022).
- OECS (2020) Chiffres clés 2020 - Filière équine française. *In* *IFCE*. [https://mediatheque.ifce.fr/index.php?lvl=notice_display&id=67815] (consulté le 23/05/2022).
- OESC (2016) Chiffres clés 2016 - Filière équine française. *In* *IFCE*. [https://www.ifce.fr/wp-content/uploads/2016/12/OESC-CHIFFRES_CLES_2016.pdf] (consulté le 23/05/2022).
- OESC (2017) Chiffres clés 2017 - Filière équine française. *In* *IFCE*. [<https://www.ifce.fr/wp-content/uploads/2017/11/OESC-Chiffres-clés-2017.pdf>] (consulté le 23/05/2022).
- OESC (2018) Chiffres clés 2018 - Filière équine française. *In* *IFCE*. [https://mediatheque.ifce.fr/index.php?lvl=notice_display&id=60014] (consulté le 23/05/2022).
- OESC (2019) Chiffres clés 2019 - Filière équine française. *In* *IFCE*. [https://mediatheque.ifce.fr/index.php?lvl=notice_display&id=64784] (consulté le 23/05/2022).
- ORDRE NATIONAL DES VÉTÉRINAIRES (2015) Code de déontologie vétérinaire. *In* *Ordre national des vétérinaires*. [https://www.veterinaire.fr/system/files/files/2021-11/1890_CODE_DEONTO-07-04-BD.pdf] (consulté le 27/06/2022).
- ORDRE NATIONAL DES VÉTÉRINAIRES (2020) Télémédecine vétérinaire : qui ? dans quelles conditions ? comment ? *In* *Ordre national des vétérinaires*. [<https://www.veterinaire.fr/je-suis-veterinaire/mon-exercice-professionnel/les-fiches-professionnelles/telemedecine-veterinaire-qui-dans-quelles-conditions-comment>] (consulté le 25/09/2022).
- STATISTA RESEARCH DEPARTEMENT (2022) Nombre de bovins en France de 1995 à 2018 par type de bovins. *In* *Statista*. [<https://fr.statista.com/statistiques/546295/nombre-bovins-par-type-france/>] (consulté le 20/05/2022).
- VANDAËLE E. (2022) Atlas. Les revenus des vétos libéraux ont bondi de 10 %. La rurale rapporte 30 % de plus que la canine ou l'équine. *In* *Le fil*. (consulté le 13/12/2022).

Annexe 1 : Evolution du nombre de chats et de chiens entre 2000 et 2020

	<i>Chats (millions)</i>	<i>Chiens (millions)</i>
2000	9,76	9,04
2002	9,67	8,78
2004	9,94	8,51
2006	10,04	8,08
2008	10,69	7,82
2010	10,96	7,59
2012	11,41	7,42
2014	12,68	7,26
2016	13,48	7,34
2018	14,19	7,63
2020	15,1	7,5

Annexe 2 : Evolution du nombre de bovins entre 1995 et 2020

	<i>Bovins (milliers)</i>
1995	20507
2000	20216
2009	19902
2011	19462
2013	18914
2014	19018
2015	19259
2016	19384
2017	19299
2018	18894
2019	18568
2020	18120

Annexe 3 : Evolution du nombre de détenteurs de bovins entre 2010 et 2020

	<i>Détenteurs de bovins (milliers)</i>
2010	222
2019	166
2020	161

Annexe 4 : Evolution du nombre d'ovins entre 2000 et 2019

	<i>Ovins (milliers)</i>
2000	95700
2010	56505
2017	38901
2018	41128
2019	39234

Annexe 5 : Evolution du nombre de caprins entre 2010 et 2020

	<i>Caprins (milliers)</i>
2010	1394
2015	1233
2016	1220
2017	1236
2018	1264
2019	1269
2020	1371

Annexe 6 : Evolution du nombre de chevaux entre 2008 et 2021

	<i>Chevaux (milliers)</i>
2008	1077
2009	1093
2010	1104
2011	1114
2012	1118
2013	1112
2014	1106
2018	1050
2018	1000
2019	1060
2020	1051
2021	1024

Annexe 7 : Evolution du nombre d'éleveurs de chevaux entre 2014 et 2020

	<i>Eleveurs</i>
2014	32720
2015	32770
2016	30785
2017	30558
2018	30417
2019	30170
2020	30800

Annexe 8 : Nombre d'habitants par région en 2022

<i>Régions</i>	<i>Nombre d'habitants</i>
<i>Auvergne-Rhône-Alpes</i>	8 153 233
<i>Bourgogne-Franche-Comté</i>	2 785 393
<i>Bretagne</i>	3 402 932
<i>Centre-Val-de-Loire</i>	2 564 915
<i>Corse</i>	349 465
<i>Grand-Est</i>	5 542 094
<i>Haut-de-France</i>	5 987 172
<i>Ile-de-France</i>	12 395 148
<i>Normandie</i>	3 307 286
<i>Nouvelle-Aquitaine</i>	6 081 985
<i>Occitanie</i>	6 053 548
<i>Pays de la Loire</i>	3 873 096
<i>Provence-Alpes-Côte d'Azur</i>	5 131 187
<i>Outre-Mer</i>	2 185 942
<i>Total</i>	67 813 396

Annexe 9 : Cheptel présent dans les exploitations agricoles en fin d'année 2019 : comparaisons régionales (INSEE, 2020)

(En milliers de têtes)	Bovins	Porcins	Ovins	Caprins	Volailles gallus
Auvergne-Rhône-Alpes	2 507,2	505,9	850,3	173,9	18 547
Bourgogne-Franche-Comté	1 884,6	227,4	271,3	37,2	8 772
Bretagne	1 960,2	7 562,6	68,6	32,0	85 665
Centre-Val de Loire	578,2	333,8	149,1	130,7	7 510
Corse	59,3	56,5	111,0	47,1	175
Grand Est	1 610,1	354,8	328,9	11,1	9 136
Hauts-de-France	1 169,7	616,0	133,9	3,8	14 937
Île-de-France	25,2	7,3	10,4	2,1	1 486
Normandie	2 118,9	621,9	139,9	7,4	9 108
Nouvelle-Aquitaine	2 348,2	878,5	1 696,5	454,9	22 356
Occitanie	1 367,7	391,7	2 210,8	176,6	7 891
Pays de la Loire	2 351,8	1 490,0	120,8	156,1	46 546
Provence-Alpes-Côte d'Azur	69,7	21,8	848,0	36,2	1 255
France de province	18 025,5	13 060,9	6 929,3	1 267,1	231 898
France métropolitaine	18 050,8	13 068,3	6 939,7	1 269,2	233 384
Guadeloupe	39,0	14,5	1,4	7,1	507
Martinique	16,5	11,0	10,2	2,4	379
Guyane	18,6	4,8	1,0	1,6	107
La Réunion	29,3	69,0	3,4	11,9	3 255
Mayotte	20,5	0,0	1,0	11,5	229
France	18 174,6	13 167,5	6 956,7	1 303,8	237 861

Annexe 10 : Questionnaire envoyé aux vétérinaires

Evolution de la pratique en zone rurale et périurbaine

Ce questionnaire a pour but, tout d'abord, de caractériser les structures vétérinaires des villes de moins de 50 000 habitants en France, de déterminer si les pratiques vétérinaires de ces villes en régions périurbaines et rurales ont évolué dans les dernières années et en quoi elles ont changé. Merci de votre participation !

***Obligatoire**

Ile de France

Les villes d'Ile de France seront éliminées du questionnaire car une thèse est en cours à propos de l'évolution de la médecine vétérinaire dans cette région, elle ne sera donc pas traitée dans ma thèse.

1. Votre clinique se situe-t-elle en Ile de France ?

Une seule réponse possible.

Oui

Non

Villes de plus de 50 000 habitants

J'ai choisi arbitrairement le seuil de 50 000 habitants pour cibler les cliniques des villes moyennes (sachant que l'INSEE définit que les villes moyennes sont des villes entre 20 000 et 100 000 habitants).

2. La clinique se situe-t-elle dans une ville de plus de 50 000 habitants ?

Une seule réponse possible.

Oui

Non

Configuration de votre structure de soins vétérinaires

3. Dans quelle régions se situe votre clinique ? *

Une seule réponse possible.

- Auvergne Rhône Alpes
- Bourgogne Franche Comté
- Bretagne
- Centre Val de Loire
- Corse
- Grand Est
- Hauts de France
- Normandie
- Nouvelle Aquitaine
- Occitanie
- Pays de la Loire
- Provence Alpes Côte d'Azur
- Outre Mer

4. Nombre d'habitants dans la ville de votre structure ? *

Une seule réponse possible.

- < 5 000
- 5 000 - 10 000
- 10 000 - 20 000
- 20 000 - 30 000
- 30 000 - 40 000
- 40 000 - 50 000

5. Distance par rapport à la ville de plus de 50 000 habitants la plus proche (km) *

Une seule réponse possible.

- Moins de 5
- 5-10
- 10-20
- 20-30
- Plus de 30
- Ne sais pas
- Autre : _____

6. Combien d'équivalents temps plein (ETP) vétérinaires travaillent dans votre structure (associés, salariés et collaborateurs libéraux confondus) ?

Une seule réponse possible.

- 1-3
- 4-6
- 7-10
- Plus de 10
- Autre : _____

7. Combien d'ETP auxiliaires vétérinaires travaillent dans votre clinique ? *

Une seule réponse possible.

- Aucun
- 1-3
- 4-6
- 7-10
- Plus de 10
- Autre : _____

8. Faites vous partie d'une chaine de cliniques vétérinaires ?

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non
- Ne sais pas
- Autre : _____

9. Etes vous propriétaires des murs ou en location ? *

Une seule réponse possible.

- Propriétaire
- Locataire
- Ne sais pas
- Autre : _____

10. Combien de gardes/astreintes sont effectuées en moyenne par semaine (lundi au vendredi soir) par un vétérinaire dans votre structure ?

Une seule réponse possible.

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- Pas de garde ni d'astreinte
- Autre : _____

11. Combien de gardes/astreintes le week end sont effectuées en moyenne par mois par un vétérinaire dans votre structure ? *

Une seule réponse possible.

- < 1
- 1
- 2
- 3
- 4
- Pas de garde ni d'astreinte
- Autre : _____

12. Si votre clinique n'effectue pas de garde à quelle distance se situe la structure référée pour les urgences ? (km) *

Une seule réponse possible.

- < 5
- 5 - 10
- 10 -20
- 20 - 30
- > 30
- Sans objet
- Autre : _____

13. Quelle(s) est(sont) votre(vos) clientèle(s) ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Canine
- Rurale
- Equine
- NAC
- Apiculture
- Porcs
- Volailles
- Autre : _____

14. Si vous avez une clientèle canine, avez vous le label "cat friendly" ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non
- Sans objet

15. Quel est le pourcentage de NACs soignés dans votre structure ? *


Une seule réponse possible.

- 0 % car pas de clientèle canine
- 0 % malgré une clientèle canine
- 1-3 %
- 4-5 %
- 5-10 %
- Plus de 10 %
- Autre : _____

16. Si l'exercice de votre clinique est mixte, pourriez vous indiquer le pourcentage pour chaque clientèle ?

Une seule réponse possible par ligne.

	0%	5%	10%	20%	30%	40%	50%	60%
Canine (dont NAC)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Rurale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Equine	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

< 

17. Si votre pratique mixte canine/rurale est à prédominance CANINE, quelle(s) en * est(sont) la(les) raison(s) ?

Plusieurs réponses possibles.

- Pas ou très peu de demande en rurale
- Pas assez d'élevages dans un rayon de 30 km
- Financièrement pas intéressant
- Equipe vétérinaire pas ou très peu intéressée par la rurale
- Equipe vétérinaire pas ou très peu formée par la rurale
- Il y a une autre clinique à proximité qui s'occupe de la rurale
- Sans objet
- Autre : _____

18. Quel plateau technique possédez vous ? *

Plusieurs réponses possibles.

- NFS
- Biochimie
- Microscope
- Radiographie argentique
- Radiographie numérique
- Echographie canine
- Echographie rurale
- Scanner/IRM
- Endoscopie
- Bloc orthopédique
- Bloc et hospitalisation équine
- Bloc et hospitalisation veaux/petits ruminants
- Pas de plateau technique
- Autre : _____

19. Y a t-il des spécialistes dans votre structure ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non
- Autre : _____

20. Si oui , quelles spécialités possédez vous ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Ophtalmologie
- Neurologie
- Cardiologie
- Orthopédie
- Médecine interne
- Chirurgie
- Dermatologie
- Comportement
- Imagerie
- Reproduction
- Nutrition
- NAC
- Médecine de troupeau / audit d'élevage
- Sans objet
- Autre : _____

Evolution de votre pratique/de votre clinique

21. En quoi les demandes de la clientèle d'origine ont-elles changé ?

Plusieurs réponses possibles.

- Exigences de résultats/diagnostics
- Demande d'examens complémentaires poussés
- Demande d'hospitalisation
- Demande de télémedecine
- Discussions/critiques à propos du prix des actes
- Modification du rapport à l'animal
- Autre : _____

22. Quelles adaptations de votre part ont été nécessaires pour faire face à cette évolution ?

Plusieurs réponses possibles.

- Nécessité d'un site internet plus détaillé
- Ouverture d'un compte google
- Création de réseaux sociaux
- Consultations à domicile
- Mise en place de la télémedecine
- Formations « spécialisantes »
- Nécessité que les vétérinaires « mixtes » se consacrent à une seule de leurs dominantes
- Développement des médecines alternatives
- Recrutement
- Augmentation du plateau technique
- Autre : _____

Clientèle rurale

23. Pour les cliniques ayant une activité rurale, avez vous l'impression que l'activité rurale de la clinique...

Une seule réponse possible.

- Diminue ?
- Augmente ?
- Est constante ?
- Sans objet

24. Quelles sont les évolutions spécifiques à cette clientèle ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Eleveurs de plus en plus indépendants au niveau des traitements, ce qui diminue les interventions vétérinaires
- Demandes en examens complémentaires (bactériologies, coproscopies...)
- Fournisseurs de médicaments différents du vétérinaire
- Compétences éleveurs au niveau des actes vétérinaires
- Augmentation de la taille des exploitations
- Diminution du nombre d'exploitations
- Augmentation du rayon d'intervention
- Diminution du rayon d'intervention
- Interventions des ingénieurs agronomes dans les audits
- Sans objet
- Autre : _____

Une nouvelle clientèle ?

25. Avez vous des demandes d'une nouvelle clientèle ? (dans le sens : des demandes pour des espèces que vous ne traitiez pas avant)

Plusieurs réponses possibles.

- Canine
- Rurale en élevage
- Rurale en compagnie (ovin ou caprin)
- Equine (élevage ou propriétaire)
- NAC
- Volailles de production de viande ou d'œufs
- Volailles d'ornement
- Porcs de compagnie
- Sans objet
- Autre : _____

26. Avez vous dû vous équiper pour ces nouvelles pratiques (voitures de fonction, *
plateau technique) ?

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non
 Sans objet

27. Si oui, dans quels équipements avez vous dû investir ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Voiture
 Téléphone de fonction
 Analyseurs
 Imagerie
 Réaménagement de la clinique
 Déménagement dans de plus grands locaux
 Sans objet
 Autre : _____

28. Avez vous dû vous former pour ces nouvelles clientèles ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non
 Sans objet

29. Avez vous embauché un nouveau salarié/collaborateur/associé pour ces *
nouvelles pratiques ?

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non
 Sans objet

Médecines alternatives

30. A propos des médecines alternatives, la(les) quelle(s) intéresse(nt) votre clientèle ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Homéopathie
 Ostéopathie
 Aromathérapie
 Phytothérapie
 Acupuncture
 Sans objet
 Autre : _____

31. Quelle(s) est(sont) la(les) clientèle(s) intéressée(s) par ces médecines alternatives? *

Plusieurs réponses possibles.

- Canine
 Rurale
 Equine
 Sans objet
 Autre : _____

Télémédecine

32. Si vous n'en faites pas déjà, avez vous des demandes pour la télémédecine ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non
 Sans objet

33. Si oui , pensez vous vous lancer dans le domaine de la télémédecine ?

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non
- Sans objet

Durée d'évolution

34. Depuis combien de temps sont apparues ces nouvelles pratiques (nouvelles clientèles, médecines alternatives, télémédecine...) ? *

Une seule réponse possible.

- Moins d'un an
- Les cinq dernières années
- Les 10 dernières années
- Plus de 10 ans
- Sans objet
- Autre : _____

35. Y a t-il toutefois des demandes que vous ne pouvez satisfaire et que vous référez systématiquement ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Chirurgie des tissus mous
- Chirurgie osseuse
- Cardiologie
- Ophtalmologie
- Dermatologie
- Troubles comportementaux
- Sans objet
- Autre : _____

Chaines vétérinaires

36. Avez vous déjà été sollicité par des chaines vétérinaires pour vendre votre clinique ? *

Une seule réponse possible.

Oui

Non

37. Accepteriez vous d'être racheté par une chaine de cliniques vétérinaires ? *

Une seule réponse possible.

Oui

Non

Ne sais pas

38. Pour quelles raisons ? *

Remarques

39. Remarques éventuelles

ÉVOLUTION DE LA PRATIQUE VÉTÉRINAIRE EN ZONE RURALE ET PÉRIURBAINE

AUTEUR : Clémence LEBLANC

RÉSUMÉ :

Dans un premier temps, ce manuscrit fait état du nombre d'animaux en France, en augmentation en ce qui concerne les animaux de compagnie, mais en diminution pour les animaux de rente et les chevaux. Cependant, il est à noter que le nombre de bovins par exploitation tend à augmenter. Ceci a des conséquences directes sur la répartition des vétérinaires sur le territoire français. Le nombre de vétérinaires canins est en augmentation, avec une présence plus importante au Sud qu'au Nord ; contrairement aux vétérinaires ruraux qui sont de moins en moins nombreux avec une diminution en moyenne de 5 à 25% sur le territoire. En ce qui concerne le mode d'exercice, l'association est majoritaire mais le salariat est en augmentation. Le milieu rural subit une désertification du fait de sa faible attractivité et du fait de l'obligation de faire des gardes, ce qui est dû à la clientèle mixte ou à l'éloignement des autres structures en clientèle canine. La clientèle évolue depuis quelques années avec l'essor d'internet et des réseaux sociaux, biais par lesquels ils s'informent souvent avant de consulter un vétérinaire.

Dans un second temps, notre travail a consisté à analyser les réponses d'un questionnaire diffusé au sein de la profession vétérinaire, qui ciblait les vétérinaires de zones rurales et périurbaines, soit les cliniques et cabinets des villes de moins de 30 000 habitants (hors Ile-de - France). En moyenne, les cliniques ayant répondu sont des cliniques mixtes exerçant 47% en canine, 41% en rurale et 8% en équine. Lorsque la rurale est minoritaire, c'est en grande partie dû à la faible demande, au fait que les élevages soient éloignés et que la rurale soit considérée comme moins rémunératrice que la canine. En ce qui concerne la rurale, les praticiens constatent une diminution du nombre d'exploitations mais une nouvelle clientèle apparaît : la rurale de compagnie. D'après les vétérinaires interrogés, les exigences d'évolution des structures de soins vétérinaires se sont accrues depuis 5 ans en moyenne, et se traduisent par l'essor des médecines alternatives, la consolidation des structures de soins vétérinaires et le début de la télé médecine.

MOTS CLÉS :

PRATIQUE VETERINAIRE, ZONE RURALE, ZONE PERIURBAINE, EVOLUTION, PROFESSION VETERINAIRE, ENQUETE, ANIMAUX DE COMPAGNIE, ANIMAUX DE RENTE, ANIMAUX DE PRODUCTION

JURY :

Président : Pr Yves MILLEMANN

Directrice de thèse : Dr Chantal LEGRAND

Examinatrice : Dr Bérangère RAVARY-PLUMIOËN

Examinatrice : Dr Aline PAULA REIS

EVOLUTION OF VETERINARY PRACTICE'S IN RURAL AND PERI-URBAN AREAS

AUTHOR: Clémence LEBLANC

SUMMARY:

In the first part, this manuscript presents the number of animals in France, increasing for the pets but decreasing for farm animals and horses. However, the herd size is increasing. This fact has direct consequences on the distribution of veterinarians on the French territory. The number of veterinarians for companion animals is increasing with an important presence in the south of France. On the contrary, the number of veterinarians for livestock is regularly decreasing, up to 25% depending on the region. Regarding the practice, there are more associates but the part of employees is increasing. The rural area suffers of lack of practitioners because of their poor geographical attractiveness and the duty due to the mixt clients or the distance from other vet clinics. The profile of the clients (animal owners) evolved in the last years with the rise of self information on internet and social medias before consulting a vet.

In a second phase of our work, we proposed a survey, diffused by a veterinarian professional institution and analysed the answers. We targeted the vets based in rural and suburban areas, that means, the clinics in cities with less than 30 000 inhabitants (except Ile-de-France). In average, the clinics having answered were mixed clinics practicing pet animal clinics (dogs and cats) in 47% of the cases, farm animals clinics in 41% of the cases and equine clinics in 8% of the cases. When the exercise with farm animals is minority, it is due to a low request, longer distances of the farms and a lower profitability of the exercise in production animals compared to pet animals. Regarding the work with farm animals, vets notice a decrease in cattle's farms but new owners appear: the familiar farm animals. According to the respondents, in average, the need to evolve the care structures increased in the last 5 years and translate progress on alternative medicine, the group consolidation of the clinical structures and the beginning of telemedicine.

KEYWORDS:

EVOLUTION, VETERINARY PROFESSION, SURVEY, COMPANION ANIMAL, PETS, FARM ANIMALS, LIVESTOCK

JURY:

Chairperson: Pr Yves MILLEMANN

Thesis Director: Dr Chantal LEGRAND

Reviewer: Dr Bérangère RAVARY-PLUMIOËN

Reviewer: Dr Aline PAULA REIS